

# Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant

PARTIE 2  
CALCULS





# Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant

PARTIE 2  
CALCULS



Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant  
partie 2 : calculs.

1.Nutrition nourrisson. 2.Allaitement au sein. 3.Alimentation biberon. 4.Comportement  
alimentaire. 5.Indicateurs. 6.Collecte données. I.Organisation mondiale de la Santé.

ISBN 978 92 4 259929 9

(Classification NLM: WS 120)

**© Organisation mondiale de la Santé 2011**

Tous droits réservés. Les publications de l'Organisation mondiale de la Santé sont disponibles sur le site Web de l'OMS ([www.who.int](http://www.who.int)) ou peuvent être achetées auprès des Editions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse) (téléphone : +41 22 791 3264 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; courriel : [bookorders@who.int](mailto:bookorders@who.int)). Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées aux Editions de l'OMS via le site Web de l'OMS à l'adresse [http://www.who.int/about/licensing/copyright\\_form/en/index.html](http://www.who.int/about/licensing/copyright_form/en/index.html)

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Conçu par minimum graphics  
Imprimé à Malte

# Table des matières

Remerciements	v
Abréviations	vi
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>A. Questionnaire type</b>	<b>3</b>
Composition des ménages	4
Module Première mise au sein	5
Module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	7
Questions supplémentaires à ajouter au module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	11
<b>B. Exemple d'instructions aux enquêteurs</b>	<b>13</b>
Instructions générales aux enquêteurs	13
Instructions aux enquêteurs : remplir le tableau de composition du ménage	14
Instructions aux enquêteurs : questions du module Première mise au sein	16
Instructions aux enquêteurs : questions du module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	20
<b>C. Suggestions pour adapter les questionnaires au contexte de l'enquête</b>	<b>25</b>
<b>D. Instructions pour calculer les valeurs des indicateurs</b>	<b>35</b>
1. Première mise au sein	36
2. Allaitement exclusif au sein avant l'âge de 6 mois	37
3. Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	37
4. Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	38
5. Diversité alimentaire minimale	38
6. Fréquence minimale des repas	40
7. Minimum alimentaire acceptable	41
8. Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	43
9. Enfants ayant été nourris au sein	43
10. Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 2 ans	44
11. Allaitement au sein en fonction de l'âge	44
12. Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	45
13. Durée de l'allaitement au sein	45
14. Alimentation au biberon	46
15. Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	46

<b>Annexes</b>	<b>47</b>
Annexe 1. Considérations sur l'échantillonnage	49
Annexe 2. Point sur les difficultés liées aux données sur l'âge	60
Annexe 3. Autre méthode de collecte des informations sur les groupes d'aliments consommés	65
Annexe 4. Liste type des groupes de liquides et d'aliments	68
Annexe 5. Instructions pour calculer la durée de l'allaitement	83
<b>References</b>	<b>87</b>

# Remerciements

Le présent document est le résultat d'une collaboration mise en place à l'initiative du Département Santé et développement de l'enfant et de l'adolescent de l'Organisation mondiale de la Santé pour améliorer le calcul et l'utilisation des indicateurs nécessaires à l'évaluation des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Nous exprimons notre gratitude aux membres du groupe de travail qui ont collaboré à l'élaboration de toutes les sections du document, sous la direction de Mary Arimond et de Megan Deitchler. Le groupe de travail était composé de :

- Mary Arimond, Program in International and Community Nutrition, Université de Californie, Davis (États-Unis) ; ancien membre du International Food Policy Research Institute, Washington DC, États-Unis d'Amérique.
- Megan Deitchler, Food and Nutrition Technical Assistance II Project (FANTA-2), Academy for Educational Development (AED), Washington DC, États-Unis d'Amérique.
- Alfredo Fort (PATH), Monica Kothari (PATH) et Shea Rutstein, Demographic and Health Surveys, ICF Macro, Calverton, MD, États-Unis d'Amérique.
- Attila Hancioglu et Holly Newby, Statistics and Monitoring Section, UNICEF, New York, États-Unis d'Amérique.
- Julia Krasevec et Mandana Arabi, Nutrition Section, UNICEF, New York, États-Unis d'Amérique.

Nous remercions tout spécialement les réviseurs pour leurs commentaires inestimables sur la première ébauche : Terri Ballard, Agnès Guyon, Sandy Huffman, Mary Lung'aho, Ali Maclaine, Joséphine Obel et Helena Pachon. Nous tenons aussi à remercier Garden Tabacchi qui a participé à la préparation de l'annexe 4 du document, et Bernadette Daelmans et Ann-Beth Moller qui ont coordonné les informations nécessaires aux travaux d'élaboration à l'OMS.

Le présent ouvrage a pu être réalisé grâce au soutien du Département Santé et développement de l'enfant et de l'adolescent, Organisation mondiale de la Santé, Genève, Suisse ; de l'IFPRI (International Food Policy Research Institute), Washington DC ; du Food and Nutrition Technical Assistance II Project (FANTA-2), de l'AED (Academy for Educational Development), Washington DC et de l'Office of Health, Infectious Disease, and Nutrition, Bureau for Global Health, de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), Washington DC, États Unis d'Amérique.

# Abréviations

AED	Academy for Educational Development
AEF	Aliments enrichis en fer
ANJE	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
CPC	Enquêtes « connaissances, pratiques et couverture »
EAR	Équivalent d'activité du rétinol
EDS	Enquêtes démographiques et sanitaires
ER	Équivalent rétinol
FANTA-2	Food and Nutrition Technical Assistance II Project
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBDG	Recommandations nutritionnelles exprimées en termes d'aliments (Food-based dietary guidelines)
IFPRI	International Food Policy Research Institute
MICS	Enquêtes en grappes à indicateurs multiples
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PAHO	Organisation panaméricaine de la Santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PMS	Première mise au sein
SRO	Sels de réhydratation orale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VNR	Valeurs nutritionnelles de référence

# Introduction

Le présent document est la suite de l'ouvrage publié récemment, intitulé « *Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, Partie 1 : Définitions* » (1). Les nouveaux indicateurs tiennent compte des dernières recommandations sur l'allaitement au sein, l'alimentation complémentaire, et l'alimentation des nourrissons et des enfants de moins de deux ans qui ne sont pas nourris au sein (2, 3). Les lecteurs se reporteront à la Partie 1 pour trouver des éléments sur le contexte, la justification, les utilisations, les limitations et la définition des huit indicateurs de base et des sept indicateurs complémentaires présentés ci-dessous :

## Indicateurs de base

1. Première mise au sein précoce
2. Allaitement exclusif au sein avant l'âge de 6 mois
3. Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an
4. Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous
5. Diversité alimentaire minimale
6. Fréquence minimale des repas
7. Minimum alimentaire acceptable
8. Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer

## Indicateurs complémentaires

9. Enfants ayant été nourris au sein
10. Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 2 ans
11. Allaitement au sein en fonction de l'âge
12. Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois
13. Durée de l'allaitement au sein
14. Alimentation au biberon
15. Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein

Ce guide présente des outils pour recueillir les informations et calculer les indicateurs. Comme ces derniers, il s'applique en premier lieu aux enquêtes portant sur un grand nombre d'enfants et les outils proposés s'adressent aux responsables de ces enquêtes. Les sujets traités sont spécifiques à la collecte des données nécessaires au calcul des indicateurs sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Aucun autre sujet connexe traitant de recherches menées dans le cadre d'enquêtes n'y est abordé de manière exhaustive. Il existe de nombreuses autres sources générales de recommandations.<sup>1</sup> Les sections qui suivent présentent :

- A. un questionnaire type
- B. un exemple d'instructions aux enquêteurs
- C. des suggestions pour adapter le questionnaire au contexte de l'enquête
- D. des instructions pour calculer les valeurs des indicateurs

<sup>1</sup> Voir, par exemple, Gorstein J, Sullivan KM, Parvanta I, Begin F. *Indicators and Methods for Cross-Sectional Surveys of Vitamin and Mineral Status of Populations*. Micronutrient Initiative (Ottawa) et Centers for Disease Control and Prevention (Atlanta), mai 2007.

Les sections A à D sont suivies de plusieurs annexes qui apportent d'autres recommandations techniques et renvoient à d'autres ressources plus complètes sur des sujets sélectionnés.

- Annexe 1 : Considérations sur l'échantillonnage
- Annexe 2 : Point sur les difficultés liées aux données sur l'âge
- Annexe 3 : Autre méthode de collecte des informations sur les groupes d'aliments consommés
- Annexe 4 : Liste type des groupes de liquides et d'aliments
- Annexe 5 : Instructions pour calculer la durée de l'allaitement au sein

Ce guide tire parti de l'expérience acquise par le passé dans plusieurs programmes d'enquêtes menées à grande échelle (les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) et au cours d'enquêtes de plus petite envergure menées par de nombreuses organisations non gouvernementales (comme les enquêtes CPC (« connaissances, pratiques et couverture »)).<sup>1</sup> Pour certains indicateurs, les enquêtes menées récemment par la Division Nutrition et protection du consommateur de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont été porteuses d'enseignements (4).

Pour certains indicateurs (l'indicateur n°1 par exemple, « Première mise au sein précoce ») les méthodes de calcul sont extrêmement simples et sont appliquées systématiquement depuis des années dans de nombreuses enquêtes. S'agissant des nouveaux indicateurs, l'expérience de calcul dont nous disposons est insuffisante ou en cours d'évolution. Malgré tout, l'expérience disponible suffit à constituer une base de recommandations concrètes qui rendront la plupart des indicateurs plus opérationnels.

Le questionnaire type présenté dans ce guide a été conçu pour les situations où il est prévu de calculer tous les indicateurs de base et les indicateurs complémentaires.<sup>2</sup> Ce questionnaire pourrait être simplifié dans certains cas ; ce point est abordé à la section C qui traite de l'adaptation du questionnaire type.

<sup>1</sup> Enquêtes démographiques et de santé : <http://www.measuredhs.com/> ; Enquêtes en grappes à indicateurs multiples : [http://www.unicef.org/statistics/index\\_24302.html](http://www.unicef.org/statistics/index_24302.html) ; Enquêtes « connaissances, pratiques et couverture » : <http://www.childsurvival.com/kpc2000/kpc2004.cfm> tous ces sites ouverts le 12 février 2010.

<sup>2</sup> A une exception près, celle de l'indicateur complémentaire « Durée de l'allaitement ». Cet indicateur demande un échantillonnage sur une tranche d'âge plus large. Voir les annexes 1 et 5 pour obtenir d'autres explications.

# A. Questionnaire type

Cette section présente un questionnaire type destiné à recueillir les données nécessaires au calcul des indicateurs qui permettront d'évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. La section B donne un exemple d'instructions aux enquêteurs.

Les questionnaires doivent être adaptés mais constituent un point de départ très utile aux responsables des enquêtes. Le mode d'adaptation sera double :

En premier lieu, dans la plupart des cas, les questions sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant seront intégrées dans une enquête plus large, aux objectifs multiples. Il faudra intégrer ce questionnaire type dans l'enquête plus large, en prêtant attention au rythme de l'entretien, à l'ordre des modules, à l'attention demandée à la personne interrogée et à d'autres considérations. Il sera peut-être nécessaire de le remanier pour l'adapter aux objectifs de l'enquête et d'ajouter les informations d'identification nécessaires (situation géographique des ménages, numéros d'identification des ménages, par exemple). Ces adaptations étant propres à chaque enquête, elles ne sont pas traitées dans le présent guide.

Le second type d'adaptation (et, étroitement associée, la traduction) a pour but de faire en sorte que l'objet de chaque question soit correctement adapté au contexte national ou local. La section C présente des recommandations sur ce second type d'adaptation en suggérant les points de détail dans les questions qu'il convient d'adapter et de quelle façon. La section C explique également comment simplifier le questionnaire lorsque, par exemple, le calcul ne doit porter que sur un sous-ensemble d'indicateurs.

Le questionnaire type commence page suivante et se compose de trois modules :

- Composition du ménage
- Première mise au sein (module PMS)
- Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (module ANJE)

## COMPOSITION DU MÉNAGE

Veillez m'indiquer le nom et le sexe de chaque personne vivant ici, en commençant par le chef de famille.

RÉSERVEZ LA LIGNE 1 AUX INFORMATIONS CONCERNANT LE CHEF DE FAMILLE. ÉNUMÉREZ LES NOMS DE TOUS LES MEMBRES DU MÉNAGE (Q2). PUIS DEMANDEZ :

Est-ce que quelqu'un d'autre vit ici, même si la personne n'est pas présente maintenant ? Il peut s'agir d'enfants se trouvant à l'école ou de membres de la famille partis travailler.

SI OUI, AJOUTEZ LES NOMS À LA LISTE. PUIS RECUEILLEZ LES INFORMATIONS EN COMMENÇANT PAR Q4 POUR CHAQUE PERSONNE, ET UNE PERSONNE À LA FOIS. AJOUTEZ UNE PAGE SI LE MÉNAGE COMPREND PLUS DE 10 PERSONNES. SI VOUS AVEZ AJOUTÉ UNE PAGE, COCHEZ CETTE CASE

Ligne N°	Nom	Est-ce que ( <b>NOM</b> ) est de sexe masculin ou féminin ? 1 = MASCULIN 2 = FÉMININ		Dites-moi quel âge a ( <b>NOM</b> ). Quel âge a eu ( <b>NOM</b> ) à son dernier anniversaire?  INDIQUEZ L'ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES  98=NSP (UNIQUEMENT POUR LES 50 ANS OU PLUS)	Remplit les conditions pour		
					Module 1ère mise au sein	Module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (moins de 3 ans)	
					ENTOUREZ LE N° DE LIGNE SI LA PERSONNE CONCERNÉE EST UNE FEMME ÂGÉE ENTRE 15 ET 49 ANS	ENTOUREZ LE N° DE LIGNE SI LA PERSONNE CONCERNÉE A MOINS DE 3 ANS	POUR CHAQUE ENFANT <3ANS : Qui qui s'occupe de ( <b>NOM</b> ) ?  INDIQUEZ LE N° DE LIGNE DE CETTE PERSONNE
(1)	(2)	(3)		(4)	(5)	(6)	(7)
		Masc.	Fém.				
1		1	2	_____	1	1	_____
2		1	2	_____	2	2	_____
3		1	2	_____	3	3	_____
4		1	2	_____	4	4	_____
5		1	2	_____	5	5	_____
6		1	2	_____	6	6	_____
7		1	2	_____	7	7	_____
8		1	2	_____	8	8	_____
9		1	2	_____	9	9	_____
10		1	2	_____	10	10	_____

D'autres personnes vivent-elles ici – même si elles ne sont pas membres de votre famille ou n'ont aucun parent vivant dans ce foyer ? Il peut s'agir d'enfants se trouvant à l'école ou au travail.

SI OUI, AJOUTEZ LE NOM DE LA (OU DES) PERSONNE(S) EN Q2, POSEZ LES QUESTIONS Q3 ET Q4 ET REMPLISSEZ LE QUESTIONNAIRE. PUIS REPORTEZ LES TOTAUX CI-DESSOUS.

	FEMMES DANS LA TRANCHE D'ÂGE 15–49 ANS (TOTAL DE Q5 CI-DESSUS)	ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS (TOTAL DE Q6 CI-DESSUS)
TOTAUX (TOTAL, PAR MODULE, DES PERSONNES REMPLISSANT LES CONDITIONS REQUISES)	_____	_____

INSCRIVEZ DANS LE TABLEAU D'INFORMATION DU MODULE PREMIÈRE MISE AU SEIN LE NOM DE CHAQUE FEMME SITUÉE DANS LA TRANCHE D'ÂGE 15–49 ANS AINSI QUE LE NUMÉRO DE LA LIGNE QUI LUI CORRESPOND.

INSCRIVEZ DANS LA FICHE D'IDENTIFICATION DU MODULE ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT LE NOM DE CHAQUE ENFANT DE MOINS DE 3 ANS, LE NUMÉRO DE LA LIGNE QUI LUI CORRESPOND AINSI QUE LE NOM DE LA PERSONNE QUI EN A LA GARDE (GÉNÉRALEMENT LA MÈRE) ET LE NUMÉRO DE LA LIGNE QUI LUI CORRESPOND.

POUR LE MODULE PREMIÈRE MISE AU SEIN, REMPLISSEZ UN QUESTIONNAIRE SÉPARÉ POUR CHAQUE FEMME SE TROUVANT DANS LA TRANCHE D'ÂGE REQUISE ET POUR LE MODULE ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT, REMPLISSEZ UN QUESTIONNAIRE SÉPARÉ POUR CHAQUE ENFANT SE TROUVANT DANS LA TRANCHE D'ÂGE REQUISE.

## MODULE PREMIÈRE MISE AU SEIN (PMS)

### FICHE D'IDENTIFICATION

(Reportez ces informations dans cette fiche lorsque vous aurez identifié les femmes dans le ménage qui se situent dans la tranche d'âge requise).

Nom de la femme (COLONNE 2 DU TABLEAU DE COMPOSITION DU MÉNAGE) : \_\_\_\_\_

Numéro de ligne de la femme (N° ENTOURÉ DANS LA COLONNE 5 DU TABLEAU DE COMPOSITION DU MÉNAGE) : |\_\_|\_\_|

**Pour ce module, vous devez interroger les femmes identifiées dans le ménage comme se situant dans la tranche 15–49 ans. Remplissez un questionnaire séparé pour chaque femme concernée.**

*ASSUREZ-VOUS QUE VOUS POSEZ VOS QUESTIONS À LA BONNE PERSONNE EN VÉRIFIANT QUE LE NOM DE LA PERSONNE INTERROGÉE EST LE MÊME QUE CELUI INDIQUÉ DANS LA FICHE D'IDENTIFICATION CI-DESSUS.*

*SI VOTRE INTERLOCUTRICE N'EST PAS CETTE PERSONNE, DEMANDEZ À PARLER À LA BONNE PERSONNE.*

N°.	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE	PASSEZ AU
1	Quels sont votre mois et votre année de naissance ?	MOIS .....  __ __  <i>SI LE MOIS EST INCONNU, INSCRIVEZ « 98 »</i> ANNÉE .....  __ __  __ __  <i>SI L'ANNÉE EST INCONNUE, INSCRIVEZ « 9998 »</i>	
2	Quel âge avez-vous ? Quel âge avez-vous eu à votre dernier anniversaire ? <i>INSCRIVEZ L'ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES.</i>	Âge en années révolues : .....  __ __	
3	<i>FAITES CONFIRMER LES RÉPONSES À Q1 ET Q2 : L'ÂGE DE LA PERSONNE INTERROGÉE SE SITUE-T-IL ENTRE 15 ET 49 ANS ? SI LES DEUX RÉPONSES NE CORRESPONDENT PAS, DÉTERMINEZ LAQUELLE EST LA PLUS FIABLE</i>	OUI ..... 1 NON ..... 2	→ MODULE FINAL
4	J'aimerais vous poser des questions sur les grossesses que vous avez pu avoir et les naissances qui ont pu suivre. Avez-vous déjà été enceinte ? <i>SI LA RÉPONSE EST « NON », FAITES CONFIRMER EN DEMANDANT :</i> Vous êtes-vous déjà trouvée enceinte, même si cette grossesse n'a pas abouti à la naissance d'un enfant vivant ?	OUI ..... 1 NON ..... 2	→ MODULE FINAL
5	Avez-vous déjà donné naissance ? <i>SI LA RÉPONSE EST « NON », FAITES CONFIRMER EN DEMANDANT :</i> Je veux dire : à un enfant qui a respiré ou crié ou montré d'autres signes de vie – même si cet enfant n'a vécu que quelques minutes ou quelques heures ?	OUI ..... 1 NON ..... 2	→ MODULE FINAL
6	Quelle est la date de votre dernier accouchement (même si votre enfant n'est plus en vie) ? <i>SI LA PERSONNE INTERROGÉE NE CONNAÎT PAS LA DATE DE L'ACCOUCHEMENT, DEMANDEZ :</i> Avez-vous le carnet de santé ou de vaccination de cet enfant qui indique sa date de naissance ? <i>SI ELLE VOUS MONTRE LE CARNET DE SANTÉ OU DE VACCINATION, INSCRIVEZ LA DATE DE NAISSANCE QUI S'Y TROUVE INDIQUÉE.</i>	Date du dernier accouchement JOUR .....  __ __  <i>SI LE JOUR N'EST PAS CONNU, INSCRIVEZ « 98 » CI-DESSUS.</i> MOIS .....  __ __  ANNÉE .....  __ __  __ __	

N°.	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE	PASSEZ AU
7	VÉRIFIEZ Q6 : LE DERNIER ACCOUCHEMENT DE LA PERSONNE INTERROGÉE SE SITUE-T-IL AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES, C'EST-À-DIRE DEPUIS LE (JOUR ET MOIS DE L'ENTRETIEN, ANNÉE XXXX) ? [POUR XXXX, INSCRIVEZ L'AVANT-DERNIÈRE ANNÉE EN PARTANT DE L'ANNÉE DE L'ENTRETIEN] OUI, NAISSANCE VIVANTE DEPUIS (JOUR ET MOIS DE L'ENTRETIEN, ANNÉE XXXX)  __  PASSEZ À Q8 PAS DE NAISSANCE VIVANTE DEPUIS (JOUR ET MOIS DE L'ENTRETIEN, ANNÉE XXXX)  __  PASSEZ AU MODULE FINAL		
8	Comment s'appelle l'enfant qui est né le (DATE INDIQUÉE EN Q6)	Nom:	
9	Cet enfant, ( <b>NOM</b> ), est-il de sexe masculin ou féminin ?	SEXE MASCULIN ..... 1 SEXE FÉMININ ..... 2	
10	Avez-vous jamais allaité ( <b>NOM</b> ) ?	OUI ..... 1 NON ..... 2	→ MODULE FINAL
11	Combien de temps après sa naissance avez-vous mis ( <b>NOM</b> ) au sein pour la première fois ? SI LA PERSONNE INTERROGÉE VOUS DIT QU'ELLE A MIS L'ENFANT AU SEIN DÈS SA NAISSANCE, ENTOUREZ « 000 » POUR « IMMÉDIATEMENT ». SI LA RÉPONSE EST « MOINS D'UNE HEURE », ENTOUREZ « 1 » POUR « HEURES » ET INSCRIVEZ « 00 » HEURES. SI LA RÉPONSE EST « MOINS DE 24 HEURES », ENTOUREZ « 1 » ET INSCRIVEZ LE NOMBRE D'HEURES ÉCOULÉES ENTRE 01 ET 23. SINON, ENTOUREZ « 2 » ET INSCRIVEZ LE NOMBRE DE JOURS ÉCOULÉS.	IMMÉDIATEMENT ..... 000 <b>OU</b> HEURES ..... 1  __ __  <b>OU</b> JOURS ..... 2  __ __	

## MODULE ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT (ANJE)

### FICHE D'IDENTIFICATION

(Reportez ces informations dans le cartouche lorsque vous avez identifié les enfants dans le ménage âgés de moins de 3 ans).

NOM DE L'ENFANT (COLONNE 2 DU TABLEAU DE COMPOSITION DU MÉNAGE) : \_\_\_\_\_

SEXE DE L'ENFANT (COLONNE 3 DU TABLEAU DE COMPOSITION DU MÉNAGE) (1=masculin, 2=féminin) :  1  2

NUMÉRO DE LIGNE DE L'ENFANT (N° ENTOURÉ DANS LA COLONNE 6 DU TABLEAU DE COMPOSITION DU MÉNAGE) :

NUMÉRO DE LIGNE DE LA PERSONNE QUI A LA GARDE DE L'ENFANT (COLONNE 7, À L'EXTRÊME DROITE DU TABLEAU DE COMPOSITION DU MÉNAGE) :

NOM DE LA PERSONNE QUI A LA GARDE DE L'ENFANT (COLONNE 2 DU TABLEAU DE COMPOSITION DU MÉNAGE) : \_\_\_\_\_

**POUR CE MODULE, VOUS DEVEZ INTERROGER LA PERSONNE QUI A LA GARDE DES ENFANTS (GÉNÉRALEMENT LA MÈRE) ENREGISTRÉS DANS LE TABLEAU DE COMPOSITION DU MÉNAGE COMME AYANT MOINS DE 3 ANS.**

**REMPLEZ UN QUESTIONNAIRE SÉPARÉ POUR CHAQUE ENFANT CONCERNÉ.**

ASSUREZ-VOUS QUE VOUS POSEZ VOS QUESTIONS À LA BONNE PERSONNE :

1. EN VÉRIFIANT QUE LE NOM DE LA PERSONNE INTERROGÉE EST LE MÊME QUE CELUI DE LA PERSONNE DONT LE NOM APPARAÎT DANS LE CARTOUCHE D'IDENTIFICATION CI-DESSUS.
2. EN VÉRIFIANT QUE LA PERSONNE INTERROGÉE EST BIEN LA PERSONNE QUI A LA GARDE DE (**NOM**) (GÉNÉRALEMENT LA MÈRE)

SI VOTRE INTERLOCUTRICE N'EST PAS CETTE PERSONNE, DEMANDEZ À PARLER À LA BONNE PERSONNE.

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE	PASSEZ AU
1	J'aimerais vous poser quelques questions sur ( <b>NOM</b> ). Quel est le mois et l'année de naissance de ( <b>NOM</b> ) ? Quelle est sa date d'anniversaire ? <i>SI LA PERSONNE INTERROGÉE NE CONNAÎT PAS LA DATE EXACTE, DEMANDEZ :</i> Est-ce que ( <b>NOM</b> ) a un carnet de santé ou de vaccination qui indique sa date de naissance ? <i>SI ELLE VOUS PRÉSENTE LE CARNET DE SANTÉ OU DE VACCINATION ET VOUS CONFIRME L'EXACTITUDE DE LA DATE INDIQUÉE, INSCRIVEZ LA DATE DE NAISSANCE INDIQUÉE SUR LE CARNET.</i>	JOUR .....  __ __  <i>SI LE JOUR N'EST PAS CONNU, INSCRIVEZ « 98 »</i>  MOIS .....  __ __   ANNÉE .....  __ __  __ __	
2	Quel âge a eu ( <b>NOM</b> ) à son dernier anniversaire ? <i>INSCRIVEZ L'ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES.</i>	MOINS D'UN AN ..... 0 1 AN ..... 1 2 ANS OU PLUS ..... 2	
3	Quel âge a ( <b>NOM</b> ) en mois ? <i>INSCRIVEZ L'ÂGE EN MOIS RÉVOLUS</i>	Âge en mois révolus .....  __ __	
4	<i>RELISEZ LES RÉPONSES AUX QUESTIONS 1, 2 ET 3 POUR EN VÉRIFIER LA COHÉRENCE.</i> <i>A. L'ANNÉE INDIQUÉE EN Q1 CORRESPOND-ELLE À L'ÂGE INDIQUÉ EN ANNÉES EN Q2 ?</i> <i>B. LE MOIS ET L'ANNÉE DE NAISSANCE INDIQUÉS EN Q1 CORRESPONDENT-ILS À L'ÂGE INDIQUÉ EN MOIS EN Q3 ?</i> <i>SI LA RÉPONSE À 4A OU 4B EST « NON », RECHERCHEZ LES ERREURS. SI LA DATE DE NAISSANCE EST CELLE INDIQUÉE SUR UN CARNET DE SANTÉ, CELUI-CI PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE SOURCE FIABLE D'INFORMATION.</i>	OUI ..... 1 NON ..... 2  OUI ..... 1 NON ..... 2	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE	PASSEZ AU
5	VÉRIFIEZ LA RÉPONSE À LA QUESTION 3. L'ENFANT A-T-IL MOINS DE 24 MOIS ?	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	→ MODULE FINAL → MODULE FINAL
6	Est-ce que ( <b>NOM</b> ) a jamais été nourri(e) au sein ?	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	→ 7a → 7a
7	Est-ce que ( <b>NOM</b> ) a été nourri(e) au sein hier, dans la journée ou la nuit ?	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	→ 8
7a <sup>1</sup>	Parfois, les enfants sont nourris au lait maternel par d'autres moyens : à la cuillère, à la tasse ou au biberon. Il peut arriver que la mère ne puisse pas toujours rester avec son enfant. Parfois, une autre femme allaite l'enfant ou il est nourri au lait maternel d'une autre femme à la cuillère, à la tasse, au biberon ou par un autre moyen. Il peut arriver qu'une mère ne puisse pas allaiter son propre enfant. Est-ce que ( <b>NOM</b> ) a été nourri(e) au lait maternel hier par l'une ou l'autre de ces méthodes dans la journée ou la nuit	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	
8	Maintenant, je vais vous poser des questions sur certains médicaments et vitamines que l'on donne parfois aux nourrissons. A-t-on donné hier à ( <b>NOM</b> ), dans la journée ou la nuit, des vitamines ou d'autres médicaments en gouttes ?	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	
9	A-t-on donné hier à ( <b>NOM</b> ), dans la journée ou la nuit, du [nom local des SRO] ?	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	

LISEZ LES QUESTIONS CI-DESSOUS, ÉNUMÉREZ UN PAR UN LES LIQUIDES DE LA LISTE ET INSCRIVEZ OUI OU NON SELON LA RÉPONSE. LORSQUE VOUS ÊTES PARVENUE À LA FIN DE LA LISTE, POURSUIVEZ AVEC LA QUESTION 11 (VOIR LA COLONNE À L'EXTRÊME DROITE) SUR LES LIQUIDES (10B, 10C ET/OU 10F) POUR LESQUELS LA PERSONNE INTERROGÉE A RÉPONDU « OUI ».

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE			QUESTIONS ET CATÉGORIES DE CODAGE
10	Je vais ensuite vous poser des questions sur certains liquides qui ont pu être donnés à ( <b>NOM</b> ) hier, dans la journée ou la nuit. A-t-on donné à ( <b>NOM</b> ) du/de ( <b>LIQUIDE DE LA LISTE</b> ) ? LISEZ LA LISTE DES LIQUIDES EN COMMENÇANT PAR « EAU PLATE ».				11 Combien de fois hier, le jour ou la nuit, a-t-on donné à ( <b>NOM</b> ) du/de ( <b>LIQUIDE DE LA LISTE</b> ) ? POSEZ LA QUESTION 11 POUR LES RUBRIQUES B, C ET F SI L'ENFANT A PRIS LE LIQUIDE CORRESPONDANT. INSCRIVEZ « 98 » SI LA RÉPONSE EST « NE SAIT PAS » (NSP).
A	Eau plate ?	A .....	1	2	8
B	Préparations pour nourrissons, telle que ( <b>insérez des exemples de préparations locales</b> ) ?	B .....	1	2	8

<sup>1</sup> La question 7a est présentée sur fond de couleur car il s'agit d'une question facultative. Reportez-vous à la section C « Suggestions pour adapter le questionnaire au contexte de l'enquête ».

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE			QUESTIONS ET CATÉGORIES DE CODAGE	
		C .....	1	2		8
C	Lait en boîte, en poudre ou lait frais d'origine animale ?	C .....	1	2	8	C.  __ __  FOIS
D	Jus ou boisson dérivée de jus ?	D .....	1	2	8	
E	Bouillon clair ?	E .....	1	2	8	
F	Yaourt ?	F .....	1	2	8	F.  __ __  FOIS
G	Bouillie d'avoine diluée ?	G .....	1	2	8	
H	Tout autre liquide tel que [énumérez d'autres liquides dérivés de l'eau disponibles localement] ?	H .....	1	2	8	
I	Autres liquides ?	I .....	1	2	8	
12	<p>Décrivez tout ce qu'a mangé (<b>NOM</b>) hier, dans la journée ou la nuit, que ce soit à domicile ou ailleurs.</p> <p>a. Réfléchissez au moment où (<b>NOM</b>) s'est réveillé(e) pour la première fois hier. A-t-il (ou elle) mangé quelque chose à son réveil ? <i>SI OUI</i> : indiquez-moi tout ce que (<b>NOM</b>) a mangé à son réveil. <b>VÉRIFIEZ</b> : Autre chose ? jusqu'à ce que la personne interrogée vous dise « Rien d'autre ». Si la réponse est non, passez à la question b.</p> <p>b. Qu'a fait (<b>NOM</b>) après cela ? Est-ce que (<b>NOM</b>) a pris quelque chose à ce moment-là ?  <i>SI OUI</i> : indiquez-moi tout ce que (<b>NOM</b>) a mangé à son réveil. <b>VÉRIFIEZ</b> : Autre chose ? <b>JUSQU'À CE QUE LA PERSONNE INTERROGÉE VOUS DISE « RIEN D'AUTRE ».</b>  <b>RÉPÉTEZ LA QUESTION B. CI-DESSUS JUSQU'À CE QUE LA PERSONNE INTERROGÉE VOUS DISE QUE L'ENFANT S'EST ENDORMI JUSQU'AU LENDEMAIN.</b>  <b>SI LA PERSONNE INTERROGÉE FAIT MENTION DE PLATS CUISINÉS COMME UNE BOUILLIE D'AVOINE, UN PLAT EN SAUCE OU UN RAGOUT, VÉRIFIEZ :</b></p> <p>c. Quels ingrédients entraient dans la composition de ce (<b>PLAT CUISINÉ</b>) ? <b>VÉRIFIEZ</b> : Autre chose ? <b>JUSQU'À CE QUE LA PERSONNE INTERROGÉE VOUS DISE « RIEN D'AUTRE ».</b>  <b>AU FUR ET À MESURE QUE LA PERSONNE INTERROGÉE ÉNONCE LES ALIMENTS, SOULIGNEZ L'ALIMENT CORRESPONDANT DANS LA LISTE ET ENTOUREZ « 1 » DANS LA COLONNE SITUÉE À DROITE DU GROUPE D'ALIMENTS. SI L'ALIMENT N'APPARAÎT DANS AUCUN GROUPE D'ALIMENTS CI-DESSOUS, INSCRIVEZ-LE DANS LA CASE INTITULÉE « AUTRES ALIMENTS ». SI DES ALIMENTS SONT UTILISÉS EN QUANTITÉS INFIMES POUR L'ASSAISONNEMENT OU COMME CONDIMENT, INSCRIVEZ-LES DANS LE GROUPE DES CONDIMENTS.</b>  <b>LORSQUE LA PERSONNE INTERROGÉE A TERMINÉ D'ÉNONCER LES ALIMENTS CONSOMMÉS, LISEZ CHAQUE GROUPE D'ALIMENTS POUR LEQUEL VOUS N'AVEZ PAS ENTOURÉ LE « 1 », POSEZ LA QUESTION SUIVANTE ET ENTOUREZ LE « 1 » SI LA PERSONNE INTERROGÉE RÉPOND « OUI », LE « 2 » SI ELLE RÉPOND « NON » ET LE « 8 » SI ELLE RÉPOND QU'ELLE NE SAIT PAS :</b></p> <p>Hier, durant la journée ou la nuit, est-ce que (<b>NOM</b>) a bu ou mangé du/de la/des (<b>ALIMENTS DU GROUPE</b>) ?</p>					

**AUTRES ALIMENTS** : INSCRIVEZ DANS CETTE CASE LES AUTRES ALIMENTS QUE LA PERSONNE INTERROGÉE A MENTIONNÉS MAIS QUI N'APPARAISSENT PAS DANS LA LISTE CI-DESSOUS.

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE			
			OUI	NON	NSP
A	Bouillie d'avoine, pain, riz, pâtes ou autres aliments dérivés de céréales	A .....	1	2	8
B	Potiron, carottes, courge ou patates douces à chair jaune ou orange	B .....	1	2	8
C	Pommes de terre à chair blanche, ignames à chair blanche, manioc ou autres tubercules	C .....	1	2	8
D	Tous légumes à feuilles vert foncé	D .....	1	2	8
E	Mangues mûres, papayes mûres ou ( <b>ajoutez d'autres fruits locaux riches en vitamine A</b> )	E .....	1	2	8
F	Autres fruits ou légumes	F .....	1	2	8
G	Foie, rognon, cœur ou autres abats	G .....	1	2	8
H	Viandes telles que bœuf, porc, agneau, chèvre, poulet ou canard	H .....	1	2	8
I	Œufs	I .....	1	2	8
J	Poisson frais ou séché, crustacés ou fruits de mer	J .....	1	2	8
K	Plats ou aliments contenant des haricots, pois, lentilles, noix ou graines	K .....	1	2	8
L	Fromage, yaourt ou autre produit laitier	L .....	1	2	8
M	Huile, graisse ou beurre ou tout aliment en contenant	M .....	1	2	8
N	Tous aliments sucrés tels que chocolats, bonbons, friandises, pâtisseries, gâteaux ou biscuits	N .....	1	2	8
O	Condiments aromatiques tels que piments, épices, herbes ou poudres de poisson	O .....	1	2	8
P	Larves, escargots ou insectes	P .....	1	2	8
Q	Aliments préparés avec de l'huile de palme rouge, de la noix de palme rouge ou de la pulpe de noix de palme rouge	Q .....	1	2	8
Vérifier les catégories A à Q		<i>SI VOUS N'AVEZ OBTENU QUE DES « NON » :</i> → PASSEZ À Q13 <i>AU MOINS UN « OUI » OU QUE DES « NE SAIT PAS » :</i> → PASSEZ À Q14			

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE	PASSEZ AU
13	Est-ce que ( <b>NOM</b> ) a mangé hier des aliments solides, semi-solides ou mous dans la journée ou la nuit ? <i>SI « OUI » VÉRIFIEZ : Quel type d'aliments solides, semi-solides ou mous a mangé (<b>NOM</b>) ?</i>	OUI ..... 1 <i>RETOURNEZ À Q12 ET INSCRIVEZ LES ALIMENTS CONSOMMÉS. PUIS PASSEZ À Q14.</i> NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	 → 15 → 15
14	Combien de fois est-ce que ( <b>NOM</b> ) a mangé hier des aliments solides, semi-solides ou mous autres que des liquides, dans la journée ou la nuit ?	NOMBRE DE FOIS .....         NE SAIT PAS ..... 98	
15	Est-ce que ( <b>NOM</b> ) a bu hier un liquide dans un biberon, dans la journée ou la nuit ?	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	

## Questions à ajouter au module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Les questions présentées page suivante traitent de la consommation d'aliments et de produits enrichis en fer. Ces questions sont séparées des questions 1 à 15 du module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant parce qu'elles sont en cours d'élaboration et n'ont pas été testées sur le terrain.

Les réponses à ces questions sur les aliments et produits enrichis en fer sont nécessaires pour calculer la valeur de l'indicateur n°8 (*consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer*).

Cet indicateur peut présenter un intérêt particulier dans certains pays et il peut donc être souhaitable de recueillir des informations sur la consommation d'aliments et de produits enrichis en fer dans les enquêtes avant de recommander un ensemble type de questions testées sur le terrain. On peut envisager d'utiliser les questions présentées page suivante jusqu'à ce que l'on puisse recommander un ensemble type de questions testées sur le terrain. Il faudra veiller à adapter les questions proposées au contexte local, plus particulièrement pendant les évaluations préliminaires et la traduction du questionnaire.

## Consommation d'aliments et de produits enrichis en fer

Les questions AEF Q1, AEF Q2, AEF Q3 et AEF Q4 ci-après, relatives aux aliments enrichis en fer, peuvent être posées pour recueillir des informations sur les aliments et produits enrichis en fer consommés par les enfants de moins de deux ans. Il sera facile de les intégrer au module ANJE en les ajoutant à la suite de la question Q15.

Toutes ces questions doivent être adaptées au contexte de chaque pays. Les [mentions en gras] entre crochets devront être adaptées par le responsable de l'enquête avant la formation de l'enquêteur. La mention en gras doit être remplacée par une liste de tous les aliments enrichis en fer préparés spécialement pour le nourrisson et le jeune enfant et/ou par les noms spécifiques des produits enrichis en fer disponibles localement. Il conviendra d'utiliser les appellations locales des aliments et des produits. Une fois insérée la liste de ces produits dans les questions AEF Q1, AEF Q2, AEF Q3 et AEF Q4, il faudra veiller à remplacer les caractères gras par des caractères normaux dans les questionnaires, pour indiquer à l'enquêteur qu'il doit lire la liste des aliments à la personne qu'il interroge. Ainsi, pour la question AEF Q3, une version de la question adaptée au contexte local d'un pays sera par exemple : « Hier, au cours de la journée ou la nuit, est-ce que (NOM) a consommé du Plumpy'Nut™ ? » (pâte à haute valeur nutritive prête à l'emploi).

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE	PASSEZ AU
AEF Q1	Je vais maintenant vous poser des questions sur des aliments particuliers que ( <b>NOM</b> ) peut manger. Je voudrais savoir si votre enfant a consommé cet aliment, seul ou associé à un autre aliment.  Hier, dans la journée ou pendant la nuit, est-ce que ( <b>NOM</b> ) a consommé du [ <b>liste d'aliments solides, semi-solides ou mous enrichis en fer, préparés spécifiquement pour le nourrisson et le jeune enfant et disponibles localement</b> ] ?	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	
AEF Q2	Hier, dans la journée ou pendant la nuit, est-ce que ( <b>NOM</b> ) a consommé un aliment sur lequel vous aviez [ <b>parsemé ou saupoudré un complément nutritionnel</b> ] comme ceci ? <i>MONTREZ DES EXEMPLES COURANTS DE MICRONUTRIMENTS EN POUDRE DISPONIBLES DANS LA ZONE COUVERTE PAR L'ENQUÊTE.</i>	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	
AEF Q3	Hier, dans la journée ou pendant la nuit, est-ce que ( <b>NOM</b> ) a consommé du [ <b>liste de compléments de nutriments lipidiques disponibles localement</b> ] ? <i>MONTREZ DES EXEMPLES COURANTS DE NUTRIMENTS LIPIDIQUES DISPONIBLES DANS LA ZONE COUVERTE PAR L'ENQUÊTE.</i>	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	
AEF Q4	Hier, dans la journée ou pendant la nuit, est-ce que ( <b>NOM</b> ) a consommé du/de la [ <b>liste des préparations pour nourrissons enrichies en fer disponibles localement</b> ] ?	OUI ..... 1 NON ..... 2 NE SAIT PAS ..... 8	

# B. Exemple d'instructions aux enquêteurs

Pour chaque module, les instructions générales sont suivies d'instructions propres à chaque question.

## Instructions générales aux enquêteurs

### Posez les questions et enregistrez les réponses

Il est très important de poser chaque question exactement telle qu'elle est rédigée sur le questionnaire. Si la personne interrogée ne comprend pas la question, il vous faudra peut-être poser d'autres questions de confirmation. Ces questions de confirmation sont incluses dans le questionnaire et font l'objet de discussions pendant la formation des enquêteurs. Il est important que tous les enquêteurs posent les mêmes questions de confirmation.

Il peut arriver que la personne interrogée ne connaisse pas la réponse à une question ou refuse de répondre. Pourtant, vous devez enregistrer une réponse à toutes les questions sans exception. Ne laissez aucune question sans réponse car cela pourrait laisser penser que vous avez oublié de la poser. Certaines questions ont un code de réponse « Ne sait pas ». Vous pouvez entourer ce code si la personne interrogée est incapable de se souvenir, malgré les questions de confirmation. Pour d'autres questions, il n'y a pas de code de réponse « Ne sait pas ». Pour ces questions, si la personne interrogée n'arrive vraiment pas à se souvenir en dépit de votre question de confirmation ou refuse de répondre, vous devez laisser la question sans réponse et noter un commentaire sur le questionnaire, dans la marge de droite. Les marges doivent également être utilisées pour signaler tout ce qui peut sortir de l'ordinaire ou tout problème que vous pourriez rencontrer au cours de l'entretien.

Tout au long du questionnaire, certaines indications sont présentées en *MAJUSCULES ET EN ITALIQUE*. Il s'agit d'instructions destinées aux enquêteurs, qui ne doivent donc pas être lues à haute voix à la personne interrogée.

Les indications en caractères gras soulignés vous indiquent que vous devez remplacer le texte par les informations que la personne interrogée vous a déjà données. Dans le module ANJE par exemple, (***NOM***) apparaîtra souvent en caractères gras soulignés. Ici, (***NOM***) indique que le texte entre parenthèses doit être remplacé par le nom de l'enfant concerné dans le module.

La plupart des questions ont des réponses précodées. Il est important de ne pas lire ces options à haute voix. Lorsque vous posez une question, écoutez la réponse de la personne interrogée puis entourez le code juste à côté de la réponse précodée qui correspond le mieux à sa réponse.

### Instructions « passez à »

Il est très important de ne poser à la personne interrogée que les questions correspondant à sa situation. Pour certaines questions, vous passerez à la prochaine question la plus appropriée, ou à la fin du module si la personne interrogée vous donne une réponse particulière. Dans le module PMS par exemple, la question 10 est « Avez-vous jamais allaité (***NOM***) ? » Si la réponse est « non », alors vous ne devez pas lui poser la question 11 (Combien de temps après sa naissance avez-vous mis (***NOM***) au sein pour la première fois ? Les instructions « passez à » sont généralement indiquées dans la colonne à l'extrême droite du questionnaire.

## Instructions aux enquêteurs : remplir le tableau de composition des ménages

Le tableau de composition des ménages est destiné à recueillir les informations sur le sexe et l'âge de tous les membres de chaque ménage. Les informations sur la composition des ménages sont généralement recueillies auprès du chef de famille.

Pour remplir le tableau, la première étape consiste à demander la liste de toutes les personnes qui vivent habituellement dans le ménage. Pendant la formation des enquêteurs, la discussion portera sur la définition d'un ménage et sur les conditions à remplir pour qu'un individu puisse être considéré comme un membre de ce ménage. Vous devrez déterminer qui doit être inscrit dans le tableau et qui ne doit pas l'être en vous appuyant sur la définition spécifique du ménage utilisée pour l'enquête. Ces définitions peuvent varier en fonction de l'environnement et du contexte culturel de l'enquête.

### Q1 : Numéro de ligne

Dans la première colonne du tableau de composition du ménage, chaque ligne porte déjà un numéro unique. Ce numéro est appelé le numéro de ligne. Il sert à identifier la personne inscrite sur cette ligne et à relier toutes les informations la concernant qui seront recueillies dans les modules ultérieurs de l'enquête.

### Q2 : Nom des personnes membres du ménage

Après avoir enregistré le nom, le sexe et l'âge du chef de famille, demandez le nom, le sexe et l'âge de toutes les autres personnes composant le ménage et inscrivez les réponses (colonnes 2, 3 et 4).

### Q3 : Sexe des personnes membres du ménage

Demandez toujours le sexe d'une personne avant de l'inscrire car de nombreux prénoms peuvent être indifféremment masculins ou féminins.

### Q4 : Âge des personnes membres du ménage

Demandez l'âge de chaque personne en années révolues. L'âge en années révolues est l'âge qu'une personne a eu à son dernier anniversaire. L'âge en années révolues se définit également comme étant le nombre d'années solaires écoulées depuis la naissance. Selon cette définition, dans la mesure où un nourrisson de 6 mois n'a pas vécu une année solaire pleine, vous inscrirez « 00 » dans la colonne de l'âge. Note : Plus tard dans l'entretien, vous obtiendrez des indications plus précises sur l'âge des enfants de moins de trois ans.

Ne laissez jamais cette colonne sans réponse.

Si vous avez des difficultés à obtenir l'âge des membres très âgés du ménage, vous pouvez inscrire le code « 98 » qui signifie « Ne sait pas/au moins 50 ans ». Pour les personnes de moins de 50 ans, inscrivez les âges en années révolues.

Si les informations données dans le tableau de composition du ménage peuvent être utiles pour de nombreuses raisons, elles sont particulièrement importantes pour identifier les personnes qui remplissent les conditions requises pour répondre à chacun des modules du questionnaire. Les critères de sélection des personnes interrogées pour les modules PMS et ANJE sont présentés ci-dessous :

- Toute femme située dans la tranche des 15–49 ans est habilitée à répondre aux questions du module PMS.<sup>1</sup>
- La personne qui a la garde d'un enfant de moins de 3 ans (ou la mère) est habilitée à répondre aux questions du module ANJE. Les enfants de moins de 3 ans sont également identifiés dans le tableau comme « remplissant les conditions d'âge requises ».

<sup>1</sup> Tout au long de ce document, lorsque l'on parle de tranches d'âges, il est entendu que : la tranche d'âge 15–49 ans concerne les femmes qui ont atteint leur 15<sup>ème</sup> anniversaire mais n'ont pas encore atteint leur 50<sup>ème</sup> anniversaire (cette tranche d'âge doit donc se lire : 15,0–49,9 ans).

### Q5 et Q6 : Vérification par l'enquêteur qu'une personne peut être interrogée

Les questions 5 et 6 ne sont pas posées à la personne interrogée. Ces deux colonnes du tableau sont utilisées pour identifier les personnes qui remplissent les conditions requises pour répondre à chaque module. Dans la colonne Q5, entourez le numéro de ligne de chaque femme située dans la tranche d'âge 15–49 ans. Dans la colonne Q6, entourez le numéro de ligne de chaque membre du ménage identifié comme étant un enfant de moins de 3 ans.

### Q7 : Identification de la personne qui s'occupe d'un enfant de moins de 3 ans (ou de la mère)

La question 7 est posée à la personne interrogée. Dans la perspective de ce module, la personne qui s'occupe de l'enfant est celle qui sait le mieux quels aliments lui sont donnés à l'enfant et de quelle façon. Généralement (mais pas toujours) il s'agit de la mère de l'enfant. La personne identifiée dans la colonne Q7 comme s'occupant de l'enfant est celle à qui l'on pose les questions sur l'enfant de moins de 3 ans dans le module ANJE. Inscrivez le numéro de ligne de cette personne pour chaque enfant qui remplit les conditions d'âge requises. Notez que pour le module ANJE, un questionnaire séparé doit être rempli pour chaque enfant de moins de 3 ans vivant dans le ménage.

### Dernière vérification concernant les membres du ménage

Lorsque vous avez rempli la liste complète des personnes entrant dans la composition du ménage et avez les réponses à toutes les questions, vérifiez qu'aucun autre membre du ménage n'a été omis dans la liste : « D'autres personnes vivent-elles ici – même si elles ne sont pas membres de votre famille ou n'ont aucun parent vivant dans ce foyer ? Il peut s'agir d'enfants se trouvant à l'école ou au travail. » Si la réponse est « oui » ajoutez le nom de la personne et complétez le tableau.

### Total des colonnes 5 à 7 au bas du tableau de composition du ménage

Après vous être assuré(e) que vous n'avez oublié personne dans le ménage, remplissez la ligne « *TOTAUX* » en bas du tableau. Faites le total du nombre de femmes se trouvant dans la tranche d'âge requise et inscrivez ce total dans la colonne « *FEMMES DANS LA TRANCHE D'ÂGE 15–49 ANS* ». Faites le total du nombre d'enfants de moins de 3 ans et inscrivez ce total dans la colonne « *ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS* ».

Les nombres apparaissant dans ces cases et qui indiquent le total des femmes situées dans la tranche d'âge 15–49 ans et le total des enfants de moins de 3 ans vous donnent le nombre de modules PMS et de modules ANJE que vous devrez remplir pour ce ménage.

Par exemple : Si trois femmes situées dans la tranche 15–49 ans sont inscrites dans le tableau de composition du ménage, cela signifie que vous devez remplir trois fois le questionnaire pour le module PMS, un pour chaque femme âgée entre 15 et 49 ans membre du ménage.

De même, si trois des enfants inscrits dans le tableau de composition du ménage ont moins de 3 ans, cela signifie que vous devez remplir trois fois le questionnaire pour le module ANJE en recueillant chaque fois des informations sur un de ces enfants. Selon la personne identifiée comme s'occupant de chaque enfant (ou la mère) (Q7), vous devrez peut-être poser les questions des trois questionnaires du module ANJE à la même ou à plusieurs personnes.

Lorsqu'une personne est identifiée dans le tableau de composition du ménage comme remplissant les conditions requises pour répondre aux questions du module PMS ou du module ANJE, remplissez la fiche d'identification en haut du module correspondant.

Par exemple, si le ménage comprend trois femmes âgées entre 15 et 49 ans et trois enfants de moins de 3 ans, vous devez remplir un total de trois fiches d'identification pour le module PMS et un total de trois fiches d'identification pour le module ANJE.

## Instructions aux enquêteurs : questions du module Première mise au sein

Sélectionnez la (ou les) personne(s) interrogée(s) pour ce module

Les questions du module PMS sont posées aux femmes membres du ménage qui se situent dans la tranche d'âge 15–49 ans. Un module PMS séparé doit être rempli pour chaque personne identifiée dans ce groupe d'âge dans le tableau de composition du ménage.

Avant de commencer par la question Q1, assurez-vous que vous posez vos questions à la bonne personne en vérifiant que son nom est le même que celui indiqué dans la fiche d'identification. Si votre interlocutrice n'est pas la personne interrogée, demandez à parler à la bonne personne.

### Confidentialité

Certaines des questions dans ce module sont très délicates puisqu'elles portent sur des enfants peut-être décédés. Il est très important que vous essayez de trouver l'endroit le plus isolé possible pour poser vos questions.

### Q1 : Date de naissance de la personne interrogée

L'âge, déterminé par les questions Q1 et Q2, permet de confirmer que la femme se trouve dans la tranche d'âge requise pour ce module.

Les questions de ce module concernant la date de naissance et l'âge doivent être posées indépendamment des informations indiquées dans le tableau de composition du ménage. Même si vous avez déjà demandé son âge à la personne interrogée au moment de remplir le tableau de composition du ménage, vous devez lui demander de nouveau sa date de naissance et son âge lorsque vous remplissez le questionnaire du module PMS.

Si la personne interrogée connaît son mois et son année de naissance, inscrivez-les dans les espaces appropriés, indiquant « Mois » et « Année ». Vous devrez convertir le mois en chiffres.

Si le mois ou le jour ne comprend qu'un seul chiffre, placez un zéro dans la première case devant le chiffre.

Exemples :      Pour janvier      inscrivez « 01 »  
                          Pour février      inscrivez « 02 »  
                          Pour mars      inscrivez « 03 », etc.

Si elle ne connaît pas son mois de naissance, inscrivez « 98 », code qui signifie « Ne sait pas » et demandez-lui son année de naissance. Si elle la connaît, notez la réponse à l'endroit prévu. Dans tous les cas, faites tout ce qui est possible pour obtenir au moins l'année de naissance. Si la personne interrogée est incapable de fournir cette information, demandez lui si elle possède un document comme par exemple une carte d'identité, un horoscope ou un certificat de naissance ou de baptême qui pourrait indiquer sa date de naissance. Si elle peut présenter un tel document, demandez-lui si les informations qu'il contient sont exactes. Évitez d'inscrire « 9998 » (qui signifie « Ne sait pas » pour l'année) à moins qu'il ne soit absolument impossible d'estimer l'année de naissance.

### Q2 : Âge de la personne interrogée

Vous devez poser la question Q2 même si la femme a donné sa date de naissance en réponse à la question Q1. Si elle connaît son âge, inscrivez-le dans l'espace prévu à cet effet. Si elle ne connaît pas son âge, il vous faudra appliquer l'une des méthodes suivantes pour l'estimer.

- a) La femme ne connaît pas son âge mais son année de naissance est indiquée en réponse à Q1 : calculez son âge en procédant comme suit :
  - *Anniversaire déjà célébré dans l'année en cours.* Si la femme a fêté son anniversaire dans l'année en cours, soustrayez l'année de naissance de l'année en cours.
  - *Anniversaire pas encore célébré dans l'année en cours.* Si la femme n'a pas encore fêté son anniversaire dans l'année en cours, soustrayez l'année de naissance de l'année passée.

- *Ne connaît pas sa date d'anniversaire.* Si la femme ne se souvient pas à quel moment tombe son anniversaire, il suffit de soustraire l'année de naissance de l'année en cours.
- b) La femme ne connaît pas son âge et son année de naissance n'est pas indiquée en réponse à Q1 : posez-lui d'autres questions qui vous permettront d'obtenir des indices pour estimer son âge. Il existe plusieurs moyens de rechercher son âge :
- Demandez à la personne interrogée quel âge elle avait lorsqu'elle s'est mariée ou a eu son premier enfant puis essayez d'estimer à quand remonte son mariage ou son premier accouchement. EXEMPLE : si elle dit qu'elle avait 19 ans lorsqu'elle a eu son premier enfant et si l'enfant a 12 ans, elle a donc probablement 31 ans.
  - Associez son âge à celui de quelqu'un d'autre dans le ménage dont on connaît l'âge de façon plus fiable.
  - Essayez de déterminer quel âge elle avait au moment où est survenu un événement important tel une guerre, une inondation, un séisme, un changement de régime politique, etc. et ajoutez l'âge qu'elle avait à ce moment-là au nombre d'années qui se sont écoulées depuis lors.
- c) La femme ne connaît pas son âge, son année de naissance n'est pas indiquée en réponse à Q1 et les questions de confirmation n'ont donné aucun résultat
- Si les questions de confirmation n'ont pas permis de déterminer l'âge de la personne interrogée et si son année de naissance n'est pas indiquée en Q1, il vous faudra estimer son âge. N'oubliez pas : n'utilisez cette méthode qu'en dernier ressort, lorsque toutes vos tentatives auront échoué.

### Q3 : Vérifications par l'enquêteur

La question 3 n'est pas posée à la personne interrogée. Pour cette question, vous devez vérifier les réponses de la personne interrogée à des questions précédentes pour vous assurer que cette personne se situe dans la tranche d'âge requise pour répondre au questionnaire du module.

Vérifiez les réponses aux questions Q1 et Q2. Avant de passer à la question suivante, assurez-vous que la personne interrogée a au moins 15 ans révolus et pas plus de 49 ans révolus. Si la réponse à Q1 contredit la réponse à Q2, prolongez la discussion et essayez de déterminer laquelle des deux réponses est la plus plausible.

Si la femme a moins de 15 ans et plus de 49 ans, vous devrez mettre fin à l'entretien. Soyez courtois, remerciez la personne interrogée et demandez-lui de trouver la personne que vous devez interroger ensuite.

### Q4 : Informations sur une grossesse

A la question 4, vous demandez à la personne interrogée si elle a jamais été enceinte et si cette grossesse a abouti, ou non, à la naissance d'un enfant vivant. Dans certains pays, il est possible qu'une grossesse qui n'a pas abouti à la naissance d'un enfant ne soit pas considérée comme une grossesse. C'est pourquoi, si la réponse à la question Q4 est « non », vérifiez en demandant « Avez-vous jamais été enceinte, même si cette grossesse n'a pas abouti à la naissance d'un enfant vivant ? » Si sa réponse reste « non », vous devez mettre fin à l'entretien. Soyez courtois, remerciez la personne interrogée et demandez-lui de trouver la personne que vous devez interroger ensuite.

### Q5 : Informations sur les naissances

La question Q5 doit vous permettre de découvrir si la personne interrogée a donné naissance à un enfant vivant à un moment de sa vie. Dans certains pays, il est possible qu'une personne interrogée ne considère pas comme une naissance celle d'un enfant mort quelques temps plus tard. Si la réponse à la question Q5 est « non », vérifiez en demandant « Par naissance, j'entends un enfant qui a respiré ou crié ou a montré d'autres signes de vie – même si cet enfant n'a vécu que quelques

minutes ou quelques heures. » Si sa réponse reste « non », vous devez mettre fin à l'entretien. Soyez courtois, remerciez la personne interrogée et demandez-lui de trouver la personne que vous devez interroger ensuite.

### Q6 : Date de naissance

A la question Q6, vous demandez à votre interlocutrice de vous indiquer le jour, le mois et l'année de son dernier accouchement.

Si elle connaît la date exacte, y compris le jour, inscrivez le jour de la naissance.

Si elle ne connaît pas le jour exact de la naissance, inscrivez « 98 », code qui signifie « Ne sait pas » quel était le jour. Il est inutile que vous poursuiviez votre recherche du jour de la naissance.

Convertissez le mois en chiffres (voir les instructions et les exemples donnés pour la question Q1).

Notez que **vous n'êtes pas** autorisé à inscrire « Ne sait pas » pour le mois ou l'année de naissance. *Vous devez impérativement obtenir de la personne interrogée qu'elle vous indique le mois et l'année de son dernier accouchement.*

Si elle est incapable de vous donner la date de son dernier accouchement, demandez-lui si elle possède un document tel une carte d'identité, un carnet de santé, un horoscope ou un certificat de naissance ou de baptême qui pourrait indiquer la date de son dernier accouchement. Demandez-lui de confirmer que la date de naissance indiquée sur le document est bien exacte. Vous pouvez aussi utiliser un calendrier affichant les manifestations locales pour vous aider à déterminer la date de naissance, si un tel calendrier a été préparé en vue de l'enquête. S'il en existe un, vous apprendrez à vous en servir pendant votre formation.

### Q7 : Vérification par l'enquêteur

Dans ce module, nous ne cherchons qu'à recueillir des informations sur les naissances survenues dans les deux années qui précèdent la date de l'entretien.

Après avoir obtenu la date du dernier accouchement d'un enfant vivant en réponse à la question Q6, utilisez le calendrier présenté en annexe 2 (page 60) pour vérifier que cette naissance a bien eu lieu au cours des deux années précédentes. Suivez les instructions données en haut du calendrier. Il vous offre un outil visuel. Vous n'avez pas besoin de calculer l'âge exact de l'enfant à ce moment-là.

Si le dernier accouchement de la personne interrogée se situe au cours des deux dernières années, passez à la question Q8. Dans le cas contraire, mettez fin à l'entretien. Soyez courtois, remerciez la personne interrogée et demandez-lui de trouver la personne que vous devez interroger ensuite.

### Q8 : Prénom de l'enfant

Demandez à la personne interrogée quel prénom a été donné à cet enfant et inscrivez ce prénom en Q8 avant de passer à la question Q9. Vous devez connaître le prénom de l'enfant pour poser les questions qui suivent. Si la personne interrogée a accouché de plusieurs enfants (jumeaux, triplés, par exemple) inscrivez en Q8 l'enfant né en dernier. Si le nouveau-né est mort juste après sa naissance et n'a donc pas reçu de prénom, indiquez « Pas de prénom » dans l'espace réservé au prénom.

### Q9 : Sexe de l'enfant

Demandez le sexe de l'enfant à la personne interrogée et inscrivez-le en Q9. Faites-vous toujours préciser le sexe de l'enfant avant de l'inscrire car de nombreux prénoms peuvent être donnés indifféremment à un garçon ou à une fille.

### Q10 : Enfant nourri au sein ou non

Pour cette question, peu importe le temps pendant lequel la personne interrogée a allaité l'enfant. Il s'agit de savoir si elle a jamais donné le sein à l'enfant (même si celui-ci est mort très jeune). Peu importe que la mère ait pu produire du lait lorsqu'elle a mis l'enfant au sein.

### Q11 : Première mise au sein

Cette question porte sur la première mise au sein de l'enfant. Pour cette question également, peu importe que la mère ait pu produire du lait la première fois qu'elle a mis l'enfant au sein.

Si la personne interrogée vous dit qu'elle a mis l'enfant au sein immédiatement après sa naissance, entourez « 000 ».

Autrement, indiquez ce moment en heures ou en jours écoulés. Si la réponse est moins d'une heure, entourez « 1 » pour les heures et inscrivez « 00 » heures. Si la réponse est moins de 24 heures, entourez « 1 » et inscrivez le nombre d'heures qui se sont écoulées entre la naissance et la première mise au sein de l'enfant. Sinon, entourez « 2 » et inscrivez le nombre de jours écoulés.

Par exemple, si la femme vous dit qu'elle a commencé l'allaitement dans les 10 minutes qui ont suivi la naissance, entourez « 1 » pour HEURES et inscrivez « 00 » heures.

Combien de temps après sa naissance avez-vous mis ( <b>NOM</b> ) au sein pour la première fois ? <i>SI LA PERSONNE INTERROGÉE VOUS DIT QU'ELLE A MIS L'ENFANT AU SEIN DÈS SA NAISSANCE, ENTOUREZ « 000 » POUR « IMMÉDIATEMENT ».</i> <i>SI LA RÉPONSE EST « MOINS D'UNE HEURE », ENTOUREZ « 1 » POUR « HEURES » ET INSCRIVEZ « 00 » HEURES.</i> <i>SI LA RÉPONSE EST « MOINS DE 24 HEURES », ENTOUREZ « 1 » ET INSCRIVEZ LE NOMBRE D'HEURES ÉCOULÉES ENTRE 01 ET 23.</i> <i>SINON, ENTOUREZ « 2 » ET INSCRIVEZ LE NOMBRE DE JOURS ÉCOULÉS.</i>	IMMÉDIATEMENT ..... 000 <b>OU</b> HEURES ..... <b>1</b>   0   0   <b>OU</b> JOURS ..... 2
--	---

Par exemple, si la femme vous dit qu'elle a commencé l'allaitement environ 3 heures après la naissance, entourez « 1 » pour HEURES et inscrivez « 03 » heures.

Combien de temps après sa naissance avez-vous mis ( <b>NOM</b> ) au sein pour la première fois ? <i>SI LA PERSONNE INTERROGÉE VOUS DIT QU'ELLE A MIS L'ENFANT AU SEIN DÈS SA NAISSANCE, ENTOUREZ « 000 » POUR « IMMÉDIATEMENT ».</i> <i>SI LA RÉPONSE EST « MOINS D'UNE HEURE », ENTOUREZ « 1 » POUR « HEURES » ET INSCRIVEZ « 00 » HEURES.</i> <i>SI LA RÉPONSE EST « MOINS DE 24 HEURES », ENTOUREZ « 1 » ET INSCRIVEZ LE NOMBRE D'HEURES ÉCOULÉES ENTRE 01 ET 23.</i> <i>SINON, ENTOUREZ « 2 » ET INSCRIVEZ LE NOMBRE DE JOURS ÉCOULÉS.</i>	IMMÉDIATEMENT ..... 000 <b>OU</b> HEURES ..... <b>1</b>   0   3   <b>OU</b> JOURS ..... 2
--	---

Par exemple, si l'enfant a été mis au sein pour la première fois 30 heures après sa naissance, entourez « 2 » pour JOURS et inscrivez « 01 » jour.

Combien de temps après sa naissance avez-vous mis ( <b>NOM</b> ) au sein pour la première fois ? <i>SI LA PERSONNE INTERROGÉE VOUS DIT QU'ELLE A MIS L'ENFANT AU SEIN DÈS SA NAISSANCE, ENTOUREZ « 000 » POUR « IMMÉDIATEMENT ».</i> <i>SI LA RÉPONSE EST « MOINS D'UNE HEURE », ENTOUREZ « 1 » POUR « HEURES » ET INSCRIVEZ « 00 » HEURES.</i> <i>SI LA RÉPONSE EST « MOINS DE 24 HEURES », ENTOUREZ « 1 » ET INSCRIVEZ LE NOMBRE D'HEURES ÉCOULÉES ENTRE 01 ET 23.</i> <i>SINON, ENTOUREZ « 2 » ET INSCRIVEZ LE NOMBRE DE JOURS ÉCOULÉS.</i>	IMMÉDIATEMENT ..... 000 <b>OU</b> HEURES ..... 1       <b>OU</b> JOURS ..... <b>2</b>   0   1
--	---

## Instructions aux enquêteurs : questions du module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

### Sélectionnez la (ou les) personne(s) interrogée(s) pour ce module

Le module ANJE doit permettre de déterminer ce qu'a consommé l'enfant et par quel moyen. C'est pourquoi, dans le cadre de ce module, la personne qui s'occupe de l'enfant est celle qui sait le mieux quels aliments sont donnés à l'enfant et par quel moyen. Généralement (mais pas toujours) il s'agit de la mère de l'enfant. La personne qui s'occupe de chaque enfant qui remplit les conditions requises est identifiée dans le tableau de composition du ménage et son nom et le numéro de la ligne correspondante sont indiqués au début de ce module.

Un module ANJE séparé doit être rempli pour chaque enfant identifié dans le tableau de composition du ménage comme ayant moins de 3 ans. Si deux ou plus de deux enfants remplissent les conditions requises dans le ménage mais sont sous la responsabilité de personnes différentes (ou ont des mères différentes), posez les questions à chaque personne concernée (ou à chaque mère).

Vérifiez tout d'abord que vous vous adressez à la bonne personne. La personne interrogée doit être la personne (généralement la mère) qui s'occupe de l'enfant dont le nom apparaît dans la fiche d'identification. Si la personne interrogée n'est pas la personne identifiée dans la fiche, demandez à parler à la bonne personne.

### Q1, Q2 et Q3 : Date de naissance et âge de l'enfant

Commencez l'entretien en demandant la date de naissance et l'âge de l'enfant. Ces questions sont déterminantes dans l'entretien puisque l'analyse des données dépend de l'âge exact de l'enfant.

Nous devons obtenir une information précise sur *l'âge* de l'enfant exprimé *en mois*. Vous obtiendrez cette information en apprenant la date de naissance de l'enfant. Son âge en mois sera calculé ultérieurement en rapprochant sa date de naissance de la date de l'entretien.

Les questions sur l'âge et la date de naissance doivent être posées indépendamment des mêmes questions que vous avez posées pour remplir le tableau de composition du ménage et le module PMS. La personne interrogée pour ce module peut être la même que celle que vous avez interrogée pour le module PMS et vous avez peut-être déjà obtenu, à cette occasion, la date de naissance de l'enfant. Peut-être avez-vous obtenu également l'âge de l'enfant dans le tableau de composition du ménage. Même si c'est le cas, vous devez de nouveau poser ces questions.

Dans ce module, les informations recherchées ne concernent que les enfants âgés de moins de deux ans. Dans le tableau de composition du ménage, tous les enfants de moins de 3 ans ont été identifiés et les fiches d'identification ont été remplies pour chacun de ces enfants. Cela est dû au fait que c'est souvent le chef de famille qui répond aux questions sur la composition du ménage. Cette personne ne connaît pas toujours l'âge exact des enfants. La personne qui s'occupe de l'enfant (la personne interrogée pour ce module) saura le plus souvent vous indiquer la date de naissance de l'enfant avec la plus grande précision. Voilà pourquoi vous devez de nouveau poser les questions sur l'âge.

Dans la question Q1, vous avez demandé le jour, le mois et l'année de naissance de l'enfant.

- Si la personne interrogée connaît la date de naissance exacte, y compris le jour, inscrivez le jour de la naissance.
- Si elle ne connaît pas le jour exact de la naissance, inscrivez « 98 », code signifiant « Ne sait pas ». Vous n'avez pas besoin de l'interroger davantage pour obtenir le jour de la naissance.
- Convertissez le mois de naissance en chiffres (voir les instructions et les exemples donnés plus haut pour la question Q1 dans le module PMS).
- Notez que **vous n'êtes pas** autorisé à inscrire « Ne sait pas » pour le mois ou l'année de naissance. *Vous devez impérativement obtenir le mois et l'année de naissance de l'enfant.*

- Si la personne interrogée n'est pas en mesure de vous fournir la date de naissance de l'enfant, demandez-lui si elle possède un document tel qu'une carte d'identité, un carnet de santé, un horoscope ou un certificat de naissance ou de baptême qui pourrait indiquer la date de son dernier accouchement. Faites confirmer par la personne interrogée que la date de naissance inscrite sur ce document est exacte.
- Vous pouvez aussi utiliser un calendrier affichant les manifestations locales pour vous aider à déterminer la date de naissance, si un tel calendrier a été préparé en vue de l'enquête. S'il en existe un, vous apprendrez à vous en servir pendant votre formation.

La question Q2 porte sur l'âge de l'enfant en années révolues et la question Q3, sur l'âge de l'enfant en mois révolus.

Exemples : Si un enfant approche de ses 3 ans (36 mois), l'âge inscrit sera 2 ans en réponse à la question Q2 et 35 mois en réponse à la question Q3.

Pour un enfant âgé de 2 semaines, l'âge inscrit en années sera 0 en réponse à la question Q2 et 0 mois en réponse à la question Q3.

Si la personne qui s'occupe de l'enfant ne connaît pas l'âge effectif de celui-ci, demandez-lui « Cela fait combien d'années que (**NOM**) est né(e) ? » Vous pouvez aider la personne interrogée en associant l'âge de l'enfant à celui d'autres enfants ou à la date d'une manifestation importante ou à la saison correspondant à sa naissance, en demandant, par exemple, « Combien de saisons humides se sont écoulées depuis la naissance de (**NOM**) ? » ou « En quelle saison est né(e) (**NOM**) ? ».

#### Q4 et Q5 : Vérification par l'enquêteur que l'âge indiqué est cohérent et correspond aux critères exigés

Lorsque vous avez obtenu les réponses aux questions Q1, Q2 et Q3, vérifiez que l'âge de l'enfant en années révolues (Q2) correspond à la date de naissance indiquée par la personne interrogée (Q1). Vérifiez également que l'âge de l'enfant en mois révolus (Q3) correspond à la date de naissance indiquée par la personne interrogée (Q1).

En cas d'incohérence entre les réponses à Q1 et Q2, ou entre les réponses à Q1 et Q3, vous devrez déterminer la source de l'incohérence et rectifier les réponses en conséquence.

Si la date de naissance a été enregistrée sur la base d'un carnet de santé ou d'un autre document et a été confirmée par la personne interrogée comme étant exacte, cette date sera en règle générale acceptée comme exacte et le nombre d'années révolues (en Q2) et de mois révolus (en Q3) devront être adaptés en conséquence.

Utilisez le calendrier présenté en annexe 2 (page 60) pour identifier les enfants qui se situent dans la tranche d'âge requise (ceux âgés de moins de deux ans). Suivez les instructions données en haut du calendrier. Il vous offre un outil visuel pour déterminer si l'enfant remplit les conditions d'âge requises.

Si l'enfant est âgé de 24 mois (2,0 ans) ou plus, mettez fin à l'entretien. Soyez courtois, remerciez la personne interrogée et demandez-lui de trouver la personne que vous devez interroger ensuite.

#### Q6 : Enfant nourri au sein ou non

La question Q6 consiste à demander si l'enfant a jamais été nourri au sein. Dans cette question, l'important n'est pas de savoir combien de temps la personne interrogée l'a allaité mais plutôt si elle a jamais donné le sein à son enfant. Si la personne interrogée répond « oui » à cette question, poursuivez avec la question Q7. Si elle répond « non » ou dit ne pas savoir, passez à la question Q7a.

#### Q7 : Enfant toujours nourri au sein

La question Q7 consiste à demander si l'enfant a été nourri au sein la veille de l'entretien, dans la journée ou la nuit. Si la personne interrogée répond « non » ou « ne sait pas » passez à la question Q7a. Si elle répond « oui » à cette question, passez à Q8.

### Q7a : Autre mode d'alimentation au lait maternel

La question Q7a est posée uniquement si la personne interrogée vous dit que : 1) l'enfant n'a jamais été nourri au sein, 2) l'enfant n'a pas été nourri au sein la veille ou 3) elle ne sait pas si l'enfant a été nourri au sein ou non.

La question Q7a vous permet de savoir si l'enfant a été nourri au lait maternel par un autre moyen qu'au sein de sa mère. Il peut arriver que la mère ne soit pas en mesure d'allaiter son enfant et dans ce cas, il existe d'autres méthodes qui permettent de nourrir l'enfant au lait maternel.

La question Q7a consiste à demander si l'enfant a été nourri au lait maternel la veille (dans la journée ou la nuit) par l'une des méthodes suivantes :

- L'enfant a tété le lait d'une autre femme que sa mère.
- L'enfant a été nourri au lait maternel exprimé par sa mère puis donné à la cuillère, à la tasse ou par un autre moyen.
- L'enfant a été nourri au lait d'une autre femme (donné à la cuillère, à la tasse, etc.).

### Q8 à Q13 : Médicaments, liquides et aliments donnés la veille

Le principal objectif des questions Q8 à Q13 est de déterminer si l'enfant est nourri exclusivement au sein et de se faire une meilleure idée de la diversité (nombre de différents groupes d'aliments) et de la qualité du régime alimentaire de l'enfant.

Les questions 8 et 9 portent sur les gouttes de vitamines/sels minéraux ou de médicaments et sur les sels de réhydratation orale. Vous devez demander si l'enfant en a pris la veille de l'entretien.

Dans la question 10, demandez à la personne qui s'occupe de l'enfant quels différents types de liquides ont pu être donnés à l'enfant la veille de l'entretien (dans la journée ou la nuit). Il est extrêmement important d'énumérer tous les différents types de liquides indiqués dans la liste. En effet, si un enfant a bu l'un ou l'autre des liquides énumérés dans la liste donnée en Q10, cela signifie que cet enfant n'est pas nourri exclusivement au sein.

Lisez la question lentement puis énumérez chaque élément de la liste, de A à I. Attendez la réponse après chaque élément et notez si l'enfant a pris le liquide ou non. Bien que ce ne soit pas toujours considéré comme un liquide, le yaourt a été inclus dans la liste des liquides car vous devrez déterminer en Q11 la fréquence de consommation de certains produits laitiers, à boire ou à manger.

Après avoir répondu à la question Q10, passez à la question Q11 dans la colonne située à l'extrême droite du module. La question 11 permet de déterminer combien de fois l'enfant a bu des produits laitiers liquides la veille de l'entretien. Posez la question Q11 telle qu'elle est formulée dans le questionnaire.

La question Q11 est posée séparément pour les préparations pour nourrissons, le lait en boîte, en poudre ou fraîchement trait de l'animal et les yaourts. Les informations sur la fréquence ne sont recueillies que pour les articles (B, C et/ou F) pour lesquels la personne interrogée a répondu « oui » à la question Q10. Pour la question Q11B, inscrivez le nombre de fois où l'enfant a bu de la préparation pour nourrissons. Pour la question Q11C, inscrivez le nombre de fois où l'enfant a bu du lait d'origine animale, quel qu'il soit. Pour la question Q11F, inscrivez le nombre de fois où l'enfant a consommé du yaourt, quel qu'il soit, de consistance liquide ou plus épaisse.

Il vous faudra peut-être poser des questions de vérification pour aider la personne interrogée à se souvenir du nombre de fois où l'enfant a consommé chacun des produits concernés la veille de l'entretien. Les méthodes de vérification sur cette question feront l'objet de discussions pendant la formation des enquêteurs.

La question Q12 porte sur les différents types d'aliments que l'enfant a consommés la veille de l'entretien. La méthode utilisée pour obtenir les informations sur le régime alimentaire de l'enfant

consiste à poser des questions à la personne interrogée<sup>1</sup> pour l'aider à se souvenir ce que l'enfant a mangé au cours des dernières 24 heures. Aidez-la à se souvenir de ce que l'enfant a mangé la veille en procédant comme suit :

1. Commencez par demander ce que l'on a donné à l'enfant en premier, la veille de l'entretien. Posez des questions neutres, telles que celles posées dans la question Q12 pour aider la personne interrogée à se rappeler les activités de l'enfant ce jour-là. Commencez par les premiers événements/activités du matin et aidez votre interlocutrice à se souvenir des événements de la journée dans l'ordre chronologique. Cela l'aidera à se souvenir de tous les aliments pris par l'enfant aux différentes heures du jour et de la nuit.
2. Ne posez surtout pas de questions sur des repas spécifiques (ne demandez pas, par exemple « Qu'est-ce que (**NOM**) a mangé au petit déjeuner hier ? » ou « Qu'est-ce que (**NOM**) a mangé hier matin ? ») car ce type de questions laisse supposer que l'enfant a pris un petit déjeuner ou a mangé dans la matinée. Si vous posez ce type de question, la personne interrogée peut avoir l'impression qu'elle doit rendre compte de quelque chose, même si l'enfant n'a pas mangé. Les différentes questions neutres posées en Q12 vous aident à conduire un entretien sans influencer votre interlocutrice.
3. Au fur et à mesure que la personne interrogée se souvient des aliments, soulignez l'aliment correspondant (s'il se trouve dans la liste) en Q12 et entourez « 1 » dans la colonne située à droite du groupe d'aliments.
4. Si les aliments sont utilisés en petites quantités, en assaisonnement ou en condiments, ils doivent être inclus dans le groupe des condiments. Ainsi, si la personne interrogée vous dit qu'elle a utilisé un peu de piment séché pour assaisonner un ragoût qu'elle a fait manger à l'enfant, vous classerez le piment dans le groupe des condiments et non pas dans le groupe des légumes.
5. Si un aliment ne se trouve nulle part dans la liste, écrivez le nom de l'aliment dans la case intitulée « autres aliments », située au-dessus de l'article A. Ces aliments ne doivent pas être classés dans un groupe d'aliments au moment de l'entretien. Un superviseur décidera ultérieurement de leur classement.
6. Vérifiez en demandant si des aliments ont été ajoutés dans les plats cuisinés comme les bouillies d'avoine, les ragoûts et les sauces. Si la personne interrogée vous dit que l'enfant a mangé un plat cuisiné, demandez-lui quels en étaient les ingrédients et soulignez tous ces ingrédients en posant la question de vérification Q12 (« Quels ingrédients entraient dans la composition de ce (**PLAT CUISINÉ**) ? » Vérifiez : « Autre chose ? » jusqu'à ce que la personne interrogée dise « Rien d'autre »). Ne posez pas de « questions orientées », les résultats pourraient s'en trouver faussés. Par exemple, ne demandez **surtout pas** « Avez-vous ajouté de la viande à votre sauce ? » Cela peut inciter votre interlocutrice à vous dire qu'elle a mis de la viande dans son plat, même si elle n'en avait pas mis.
7. Lorsque l'exercice de mémorisation est terminé, posez des questions sur les groupes d'aliments de la liste en Q12 qui restent sans réponse et dans lesquels vous n'avez souligné aucun aliment. Entourez « 1 » dans la colonne de droite du questionnaire si la personne interrogée se souvient d'un aliment dans ce groupe que l'enfant a mangé. Entourez « 2 » dans la colonne de droite du questionnaire si elle confirme que l'enfant n'a consommé la veille aucun aliment de ce groupe. Entourez « 8 » dans la colonne de droite si la personne interrogée ne sait pas si l'enfant a mangé un des aliments de ce groupe.

A la fin de la question Q12 une « vérification par l'enquêteur » est prévue. Avant de poursuivre, passez en revue les réponses pour tous les groupes d'aliments énumérés dans les rubriques A à

<sup>1</sup> Des instructions pour répondre à la question 11 en utilisant une autre méthode qui consiste à suivre une liste, sont présentées en annexe 3.

Q de la question Q12. Si vous voyez au moins un groupe d'aliments où « 1 » (« oui ») est entouré, passez à Q14. Si « 2 » (« non ») est entouré pour tous les groupes d'aliments, passez à Q13.

La question 13 consiste à demander si l'enfant a mangé la veille des aliments solides, semi-solides ou mous dans la journée ou la nuit. Cette question n'est posée que si aucun des groupes d'aliments A à Q n'est mentionné par la personne interrogée pendant l'exercice de mémorisation. Cette question permet de vérifier que l'on n'a vraiment donné aucun de ces aliments à l'enfant la veille. Si la personne interrogée répond « non » ou « ne sait pas », passez à la question Q15.

Toutefois, si elle répond « oui », cela signifie qu'un ou plusieurs aliments ont été omis pendant l'exercice de mémorisation. Si elle dit « oui », demandez des précisions sur le type d'aliment puis reprenez la question Q12 pour rectifier la réponse. Faites une note dans la marge pour expliquer à votre superviseur que l'aliment a été oublié dans l'exercice de mémorisation. Cette situation est très inhabituelle et ne se produira pas souvent.

#### Q14 : Combien de fois l'enfant a-t-il mangé hier ?

Cette question consiste à demander combien de fois l'enfant a consommé, la veille, des aliments solides, semi-solides ou mous. Posez cette question telle qu'elle est rédigée. Très souvent, la personne interrogée indiquera automatiquement le nombre de fois et vous pourrez inscrire sa réponse directement sur le questionnaire.

Il vous faudra peut-être poser des questions de vérification pour aider la personne interrogée à se souvenir de tous les repas que l'enfant a pris la veille. Ces questions de vérification feront l'objet d'une discussion pendant la formation des enquêteurs. Les aliments solides, semi-solides ou mous comprennent des aliments préparés à domicile, ainsi que de nombreux plats spécialement préparés pour les nourrissons et les jeunes enfants. Les soupes épaisses et les ragoûts doivent en faire partie, de même que les bouillies épaisses ou les bouillies d'avoine. Ne pas inclure les soupes claires, diluées et les gruaux car leur apport énergétique (calories) est insuffisant pour les nourrissons et les jeunes enfants. Les liquides ne sont pas pris en compte dans cette question. Ne pas tenir compte non plus de ce qu'on peut leur donner à grignoter ou de la petite bouchée prélevée sur la nourriture de quelqu'un d'autre.

#### Q15 : Utilisation du biberon

A la question 15, il s'agit de savoir si l'enfant a bu la veille une boisson au moyen d'un biberon muni d'une tétine, y compris du lait maternel.

# C. Suggestions pour adapter le questionnaire au contexte de l'enquête

Cette section présente un questionnaire type conçu pour être adapté à une large diversité de pays et de contextes sociaux. Les questions ont été soigneusement formulées pour faire en sorte que les réponses soient valides et que les résultats des différentes enquêtes soient comparables. Les modifications doivent donc être apportées avec prudence. Néanmoins, les modifications sont toujours nécessaires lorsqu'il s'agit :

- D'adapter certaines questions au contexte d'un pays ou d'une région
- De traduire le questionnaire dans la (ou les) langue(s) locale(s).

Et en particulier, les questions qui portent sur des aliments ou des produits doivent toujours être adaptées pour qu'il s'agisse d'aliments ou de produits disponibles dans les régions couvertes par les enquêtes. Pour adapter le questionnaire au mieux, il conviendra de tenir compte des recommandations suivantes.

Les conseils sur l'adaptation du questionnaire sont suivis d'une discussion sur les moyens de le simplifier, par exemple lorsque l'on calculera uniquement un sous-ensemble d'indicateur.

Pour adapter le questionnaire :

## 1) Tirer parti de l'expertise locale

Travailler en partenariat avec des experts nutritionnistes du pays permet de garantir la parfaite adaptation du questionnaire à la région ou au pays couverts par l'enquête. Par ailleurs, cela induit une plus large acceptation de l'enquête et concourt à son bon déroulement.

Les moyens d'impliquer les experts locaux sont très variés, notamment :

- Discuter de l'élaboration et du contenu de l'enquête globale à la réunion des partenaires.
- Accueillir plusieurs groupes de travail chargés de l'adaptation du questionnaire.
- Se rendre auprès d'ONG et dans des universités et instituts de recherche locaux.

## 2) Identifier les modifications nécessaires

Le module PMS comprend plusieurs questions très délicates (Q4 à Q6). Il s'agit de questions de vérification concernant des nourrissons qui sont peut-être morts. Il faudra peut-être adapter ces questions pour que leur formulation les rende culturellement acceptables.

Certaines questions dans le module ANJE doivent systématiquement être revues et modifiées :

- Les questions Q10 et Q12 de ce module sur les liquides et les aliments consommés au cours des dernières 24 heures.
- Les questions 1 à 4 qui portent sur les aliments enrichis en fer (AEF) et sur les produits permettant d'enrichir les aliments à domicile (le cas échéant).

De plus, au cours du travail d'adaptation, le responsable de l'enquête devra consulter des experts locaux pour déterminer si la question sur l'alimentation du nourrisson avec du lait maternel exprimé et sur l'allaitement par une autre femme (Q7a) peut être posée ou pas. Selon sa décision, cette question sera maintenue ou supprimée.

Il peut être nécessaire d'adapter également la question sur la fréquence des repas (Q14). Il faudra certainement en discuter de façon approfondie au cours de la formation pour permettre aux

enquêteurs de bien comprendre le but de la question et pour préparer une ou plusieurs questions types de vérification bien adaptées.

Dans les pages qui suivent, les suggestions pour adapter les questions ANJE Q10 et Q12 et les questions AEF Q1 à Q4 qui doivent systématiquement être adaptées, sont suivies de suggestions portant sur la question ANJE Q7a et ANJE Q14.

Selon le contexte de l'enquête, sa portée et ses objectifs, les utilisateurs peuvent décider que d'autres modifications soient apportées également au questionnaire et/ou aux instructions à l'enquêteur.

### 3) Veiller à préserver le sens premier de chaque question.

En adaptant le questionnaire, il faudra veiller à conserver le sens que chaque question avait à l'origine. Pour préserver ce sens premier, il faut suivre un certain nombre d'étapes :

- **Relisez scrupuleusement les instructions aux enquêteurs** qui accompagnent le questionnaire type dans le présent document. Dans de nombreux cas, ces instructions comprennent des précisions sur l'objectif de la question.
- Dirigez un **examen collectif** des questions qui comprennent des discussions sur les concepts de base et sur le contexte local, et recherchez un consensus sur un nouveau langage. Cet examen collectif offre également une occasion de discuter et de convenir de points de vérification types pour ces questions.
- **Pré-testez** le questionnaire ainsi adapté à et procédez comme indiqué à d'autres modifications.
- Effectuez une **traduction soignée** des questions dans la (ou les) langue(s) locale(s) en choisissant les termes compris du plus grand nombre (plutôt que les termes officiels ou le jargon). Il existe différentes méthodes de traduction, traduction de groupe et rétrotraduction par exemple. Dans tous les cas, le travail de traduction doit être réalisé par plus d'une personne. De plus, les traducteurs doivent avoir des connaissances dans le domaine de la nutrition et savoir de quelle façon les gens parlent généralement de nourriture. Les traducteurs professionnels n'auront pas nécessairement ces connaissances.

### Adaptation des listes de liquides et d'aliments (ANJE Q10 et Q12)

Ce que mangent les gens varie selon le lieu où ils se trouvent, leur niveau de revenu et leurs coutumes. C'est pourquoi les questions ANJE Q10 et Q12 doivent être revues et modifiées avant chaque enquête pour tenir compte des liquides et des aliments de consommation courante. Ces questions doivent être adaptées soigneusement, pour que tous les liquides et aliments courants soient identifiés et classés dans les bons groupes de liquides ou d'aliments énumérés dans le questionnaire type. S'il est bien connu que certains aliments ou groupes d'aliments ne sont consommés par personne dans la région concernée, ils peuvent être supprimés du questionnaire.<sup>1</sup>

Les responsables d'enquêtes doivent avoir une excellente connaissance des groupes d'aliments nécessaires pour calculer les indicateurs. Ainsi, du fait de leur teneur en nutriments et de leur densité nutritionnelle, les aliments d'origine animale, produits laitiers, œufs et viandes sont comptés séparément pour l'indicateur 5 « Diversité alimentaire minimale ». Ces groupes d'aliments ne peuvent donc pas être associés dans le questionnaire, et doivent être inclus séparément même s'ils ne sont consommés que rarement.

Les informations issues des listes de liquides et d'aliments sont utilisées pour calculer deux indicateurs de base : l'indicateur 2 « *Allaitement exclusif au sein avant l'âge de 6 mois* » et l'indicateur 5 « *Diversité alimentaire minimale* ». Ce dernier indicateur « Diversité alimentaire minimale » est, à son tour, un composant de l'indicateur 7 « *Minimum alimentaire acceptable* ».

<sup>1</sup> Notez que les instructions de calcul des indicateurs présentées dans le présent document se réfèrent à la numérotation des questions dans le questionnaire type. Si un article est ajouté ou supprimé, ou si l'ordre des articles est modifié, il faudra modifier les calculs en conséquence.

En adaptant les listes de liquides et d'aliments, il est indispensable d'y inclure tous les liquides et aliments particuliers qui peuvent être donnés à des nourrissons âgés de moins de six mois. Autrement, les estimations de la prévalence de l'allaitement exclusif au sein risquent d'être faussées (surestimées).

Pour rassembler les données nécessaires au calcul de l'indicateur 5 « *Diversité alimentaire minimale* », les articles sont regroupés (liquides et aliments). Le classement des articles dans des groupes n'est pas toujours facile. C'est pourquoi le présent document donne certaines indications dans cette section et fournit en annexe 4 une longue liste type des groupes de liquides et d'aliments.

L'adaptation satisfaisante des questions ANJE Q10 et Q12 doit passer par plusieurs étapes essentielles :

- **Consultez les experts nutritionnistes** : Consultez les partenaires du pays qui connaissent le mieux ce domaine, dans l'idéal des nutritionnistes du Ministère de la Santé, d'une université et/ou d'un institut national de la nutrition. Comme nous l'avons déjà indiqué, cela peut faciliter l'acceptation des résultats de l'enquête. Des procédures d'enquêtes bien conçues peuvent aussi contribuer à renforcer la capacité au niveau local à entreprendre des enquêtes.
- **Utilisez la liste type des aliments courants** (Annexe 4) : Cette liste jointe au présent document énumère les aliments courants classés en catégories et présente également les raisons qui ont motivé le classement des aliments. La liste type est un bon point de départ pour travailler avec les experts locaux.
- **Consultez les listes d'aliments existantes qui ont été adaptées** : Il est possible que dans certains pays, diverses organisations aient déjà entrepris la création de listes spécifiques d'aliments pour d'autres enquêtes. Ces listes existent par exemple dans les questionnaires préparés pour les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS). Dans certains pays, des enquêtes du Programme alimentaire mondial ou de la FAO comprennent des modules sur la diversité alimentaire. Mais vérifiez toujours une liste existante, quelle qu'elle soit, pour l'adapter de façon satisfaisante.
- **Indiquez tous les noms courants des aliments** : Les noms des boissons et des aliments pouvant être très variables, même dans une même langue, soyez très prudent lorsque vous les traduisez. Si un aliment de consommation courante est appelé par différents noms, envisagez d'indiquer plusieurs de ces noms dans le questionnaire. Notez également qu'un même nom local peut signifier différentes choses – il arrive parfois que des aliments portant le même nom dans deux endroits différents n'aient rien à voir l'un avec l'autre et puissent en fait appartenir à des groupes d'aliments différents. C'est pourquoi il est utile de discuter des groupes de liquides et d'aliments énumérés dans les questions ANJE Q10 et Q12 avec des personnes connaissant bien les noms employés localement dans la région couverte par l'enquête.
- **Adaptez la formation/les supports destinés aux enquêteurs** : Pendant la formation, il sera important de discuter des points délicats soulevés lorsque l'on pose des questions sur les aliments dans différents endroits d'un pays. Il s'agit notamment de plats régionaux courants, d'aliments propres à des régions particulières et de la variété des noms des aliments de consommation courante.
- **Insérer dans le manuel de l'enquêteur une copie de la liste type d'aliments une fois modifiée** (en conservant tous les aliments disponibles dans le pays).

Certains groupes de liquides ou d'aliments présentent des difficultés ou doivent faire l'objet d'un examen particulier lors des consultations avec les experts locaux :

### Liquides (ANJE Q10)

**Q10D – Jus ou boissons dérivées de jus** : Les jus et les boissons dérivées de jus sont présentés dans la même liste car il est généralement très difficile à l'enquêteur sur le terrain de les distinguer. Les jus et boissons dérivées de jus sont « autorisés » dans le mode d'alimentation où l'allaitement

au sein est prédominant. Les jus riches en vitamine A sont un cas à part. S'il ressort des consultations avec les experts locaux que 1) les jus riches en vitamine A comme le jus de mangue ou le jus de carotte sont donnés couramment aux nourrissons et aux jeunes enfants et que 2) les enquêteurs et les mères savent les distinguer des boissons dérivées de jus sans valeur nutritive, ces boissons peuvent être regroupées dans une catégorie distincte. Les instructions de calcul de l'indicateur seront alors adaptées en conséquence. Lisez également les commentaires ci-dessous sur les aliments riches en vitamine A.

**Q10E – Bouillon clair** : Les bouillons clairs sont également autorisés dans le mode d'alimentation où l'allaitement au sein est prédominant car ce sont essentiellement des boissons dérivées de l'eau. Les soupes épaissies d'une manière ou d'une autre ou contenant des morceaux d'aliments solides ne doivent pas être prises en compte dans cette question.

**Q10F – Yaourt** : Le yaourt est inclus comme aliment distinct dans la question ANJE Q10 puisqu'il peut être considéré comme un « produit laitier » et parce que dans certains pays, on donne aux nourrissons et aux jeunes enfants du yaourt liquide maigre. Cependant, cette question porte sur tous les types de yaourt et pas seulement sur le yaourt liquide maigre. Veillez à proposer tous les noms courants du yaourt utilisé localement, y compris les types spécifiques de yaourt donnés aux nourrissons et aux jeunes enfants. Le yaourt est également inclus dans la question Q12 car il est possible que les informations sur le yaourt entrant dans la composition de plats cuisinés ne soient obtenues que par les questions faisant appel à la mémoire de la personne interrogée. S'agissant du calcul de l'indicateur, le fait que le yaourt soit mentionné dans deux questions différentes (Q10 et Q12) ne pose aucun problème (voir les instructions de calcul des valeurs de l'indicateur). Notez que le yaourt de soja ne doit pas être inclus dans cette catégorie ; il sera plutôt regroupé avec les légumes dans la question Q12. Les produits dérivés du soja n'apportent pas les mêmes nutriments que les produits laitiers d'origine animale.

Dans certains pays, il existe des produits pouvant être appelés yaourts mais qui sont en fait des boissons sucrées contenant très peu de yaourt. Ces boissons ne doivent pas être énumérées dans la question Q10F mais doivent plutôt être intégrées dans un groupe supplémentaire de boissons sucrées (voir ci-dessous). Si les deux types de produits (100 % yaourts et boissons fortement sucrées) sont de consommation courante dans la région couverte par l'enquête, les responsables de l'enquête devront déterminer s'il sera possible de faire la distinction entre les deux. Sinon, il faudra peut-être décider dans quelle catégorie classer ces boissons en s'appuyant sur les connaissances locales qui permettront de déterminer laquelle est plus couramment consommée par l'échantillon de population.

**Q10G – Bouillie diluée** : Les bouillies ou les gruaux dilués sont souvent les premiers aliments semi-solides donnés aux nourrissons, y compris aux nourrissons âgés de moins de 6 mois. Ils sont classés dans une catégorie spécifique dans la question Q10. Tous les types de bouillies diluées doivent être pris en compte ici, quel qu'en soit le principal ingrédient (à base de céréales, de racines ou de tubercules, etc.). Dans de nombreux pays, différents termes s'appliquent à des bouillies de différentes consistances. Utilisez les appellations locales des bouillies diluées généralement données aux nourrissons, en n'oubliant pas d'inclure les différentes appellations locales qui peuvent être employées dans les diverses régions du pays. Les bouillies épaisses (celles consommées généralement par les enfants plus âgés et les adultes, par exemple) doivent être incluses, accompagnées des groupes d'aliments dérivés de céréales, de racines ou de tubercules énumérés à la question Q12, selon le cas.

Comme avec les yaourts, s'agissant du calcul de l'indicateur, peu importe que la bouillie soit mentionnée dans deux catégories. Les bouillies diluées sont présentées dans la question Q10 pour faire en sorte que l'on n'omette pas ces « premiers aliments » ; il est essentiel d'obtenir ces informations pour évaluer l'allaitement exclusif au sein avec précision. Mais la bouillie épaisse voire dure, consommée comme plat familial, entrera plutôt dans une des catégories de la question Q12.

**Q10H – Tout autre liquide tel que [énumérez d'autres liquides dérivés de l'eau]** : Les boissons dérivées de l'eau sont autorisées en cas d'allaitement au sein prédominant. S'il existe d'autres liquides spécifiques dérivés de l'eau que ceux donnés aux nourrissons et/ou aux jeunes

enfants en particulier, spécifiez-les ici (dans la question « Autres liquides ? »). Autre possibilité, ils peuvent être énumérés séparément dans la question Q10.<sup>1</sup> Dans certains pays par exemple, on donne aux nourrissons et aux jeunes enfants des infusions de plantes ou des liquides rituels qui peuvent ou non être consommés par des enfants plus âgés ou des adultes. Certains de ces liquides peuvent être donnés lors de la pré lactation. Le café noir ou le thé sans lait sont d'autres exemples de liquides dérivés de l'eau.

**Liquides, autres solutions de pré lactation à ajouter à la liste** : S'il existe d'autres liquides dérivés du lait ou d'un aliment consommés par des nourrissons ou de jeunes enfants, vous devez les ajouter à la liste, séparément, car ils ne sont pas autorisés en cas d'allaitement au sein prédominant. La formule de calcul des valeurs des indicateurs devra alors être modifiée en conséquence. Par exemple, de petites quantités de probiotiques sont conseillées aux nourrissons dans certains pays, et ces produits doivent être ajoutés à la liste, séparément. De même, les autres aliments donnés en lors de la pré lactation (des graisses ou des huiles par exemple) peuvent être ajoutés à la liste dans la mesure où ils ne sont pas autorisés en cas d'allaitement au sein exclusif ou prédominant. Bien que les graisses soient incluses dans la liste de la question Q12, il est très probable que les mères ne considéreront pas les solutions de pré lactation comme des « aliments » et n'en feront peut-être pas mention en réponse à la question Q12.

« **Liquides difficiles à classer** » : Lorsque l'on donne du thé ou du café aux nourrissons et aux jeunes enfants, il peut y avoir confusion dans le classement de ces liquides. S'il n'est pas recommandé de donner aux nourrissons et aux jeunes enfants de grandes quantités de café ou de thé, dans le contexte du questionnaire, cela consiste essentiellement un problème lorsqu'il s'agit de calculer l'indicateur pour l'allaitement au sein prédominant. En cas d'allaitement au sein prédominant, les boissons dérivées de l'eau sont autorisées. C'est le cas d'un thé léger par exemple.

Cependant, les laits non maternels n'étant pas autorisés, le thé additionné de lait n'est pas permis lorsque l'allaitement au sein est prédominant. Dans les pays où l'on a coutume de donner un café ou un thé léger, nous conseillons d'ajouter ces boissons à la liste, en tant que telles (« thé léger, sans lait »). Elles peuvent être ajoutées dans la rubrique H sous la dénomination « Autre liquide dérivé de l'eau » ou être ajoutées séparément, si la proportion d'enfants qui les consomment peut présenter un intérêt.

Lorsque l'on ajoute du lait dans le thé ou le café, vous devez ajouter ce liquide séparément et les instructions de calcul de l'indicateur de l'allaitement au sein prédominant seront adaptées en conséquence. Lorsque, le plus souvent, la quantité de lait ajoutée est faible, cet indicateur est le seul qui s'en trouvera modifié. Toutefois, dans certaines situations, la quantité de lait ajoutée dans le thé ou le café est importante, quand ce n'est pas le thé ou le café qui est ajouté dans le lait en petites quantités pour donner du goût. Dans ces cas-là, le thé (ou le café ou le cacao) doit également entrer dans la catégorie des produits laitiers (ainsi, vous devez poser la question ANJE Q11 sur ces produits). Les instructions de calcul de plusieurs indicateurs devront être adaptées.

## Aliments (ANJE Q12)

**Aliments riches en vitamine A** : Plusieurs groupes d'aliments ne sont prévus que pour les aliments dérivés de plantes riches en vitamine A. Notez que ces groupes ne concernent que les aliments naturellement riches en vitamine A et non pas les produits enrichis comme l'huile enrichie en vitamine A.<sup>2</sup> Il s'agit des groupes suivants :

<sup>1</sup> Si vous ajoutez un élément en créant une nouvelle question différente de la question « Autres liquides ? » les instructions de calcul de l'indicateur devront être adaptées en conséquence.

<sup>2</sup> Parmi les indicateurs du module ANJE, il existe un indicateur de la consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer (le n°8) mais il n'est pas prévu d'indicateur de consommation d'autres aliments ou produits enrichis (par exemple, ceux enrichis uniquement en vitamine A, en iode ou en autres micronutriments). Certains produits enrichis en fer (comme les micronutriments en poudre ou les compléments de nutriments lipidiques) peuvent contenir plusieurs micronutriments, en plus du fer. De nombreuses enquêtes qui prévoient des questions sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant peuvent aussi poser des questions sur les compléments alimentaires, les produits enrichis ou d'autres sujets liés à la nutrition. Toutefois, le questionnaire type présenté ici ne vise qu'à recueillir les informations nécessaires au calcul des indicateurs de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

- B. Potiron, carottes, courge ou patates douces à chair jaune ou orange ;
- D. Tous les légumes à feuilles vert foncé ;
- E. Mangues mûres, papayes mûres (ou tout autre fruit riche en vitamine A produit localement) ;
- Q. Aliments dérivés de l'huile de palme rouge, de noix de palme rouge ou de pulpe de noix de palme rouge.

Des enquêtes précédentes ont montré qu'il pouvait être difficile de classer les aliments dans les différentes catégories de fruits et de légumes riches en vitamine A. La liste d'aliments type proposée dans le présent document (en annexe 4) devrait être très utile dans cet exercice.

Pour le premier groupe ci-dessus (ANJE Q12B), notez que les patates douces à chair jaune foncé ou orange sont extrêmement riches en vitamine A alors que les patates douces à chair blanche (consommées couramment par exemple dans de nombreux pays d'Afrique) contiennent peu, voire pas du tout, de vitamine A.

Concernant le deuxième groupe (ANJE Q12D), notez que la plupart des légumes à feuilles vert moyen ou foncé sont très riches en vitamine A. Pour la plupart des légumes verts produits localement ou sauvages qui n'apparaissent pas sur la liste type, les informations sur leur teneur en nutriments peuvent n'être pas disponibles ou peu fiables. Dans ce cas, les légumes verts peuvent être inclus dans ce groupe s'ils sont d'un vert moyen ou foncé. N'intégrez surtout pas les légumes à feuilles vert clair et la plupart des autres légumes verts mais classez-les plutôt dans la catégorie « Autres fruits ou légumes » (voir l'annexe 4).

Pour le troisième groupe (Fruits riches en vitamine A, ANJE Q12E), notez que la papaye mûre et en particulier la mangue mûre sont riches en vitamine A mais que la mangue et la papaye vertes (pas mûres) n'en contiennent pas. Cette distinction doit être soulignée dans les listes d'aliments et dans la formation des enquêteurs qui couvriront les régions où ces fruits sont mangés avant leur maturité. Concernant les fruits locaux ou sauvages, comme pour les légumes verts, les informations sur leur teneur en nutriments peuvent n'être pas disponibles ou peu fiables. Dans ce cas, vous devrez les classer dans la catégorie « Autres fruits ou légumes ».

Pour les produits qui n'apparaissent pas dans la liste type : lorsque l'on dispose de données fiables sur la teneur en nutriments de légumes verts et/ou de fruits produits localement, vous pouvez les classer dans la catégorie des aliments riches en vitamine A si leur teneur est d'au moins 120 équivalents rétinol (ER) pour 100 grammes (ce qui équivaut à 60 équivalents d'activité rétinol (EAR) pour les aliments dérivés de plantes.<sup>1</sup>

Comme nous l'avons déjà indiqué, dans certaines situations particulières les jus riches en vitamine A peuvent être ajoutés dans une rubrique séparée. Si vous envisagez de le faire, sachez que les normes du Codex (note de bas de page n°2) imposent une condition de 60 ER pour 100 grammes (30 EAR) pour que les jus puissent être qualifiés de riches en vitamine A.

Enfin, certains aliments dérivés de plantes riches en vitamine A commencent à « apparaître » – aux États-Unis par exemple, les tomates à chair orange (mais pas les tomates jaunes ou rouges)

<sup>1</sup> 120 ER pour 100 gr correspondent à 15 % de la valeur nutritionnelle de référence (VNR ; 800 ER) définie par le Codex Alimentarius. La norme du Codex qui permet d'identifier un aliment comme « source » de nutriments stipule que ledit aliment doit fournir soit : 15 % pour 100 gr d'aliment solide ou 7,5 % pour 100 gr de liquide ou 5 % pour 100 kcal ou encore 15 % par portion. Pour être identifié comme étant « riche » l'aliment doit apporter deux fois cette quantité (c'est-à-dire 30 % ou 240 ER pour 100 gr d'aliments solides). La VNR a été fixée à un niveau qui devrait répondre aux besoins d'environ 97 % des personnes appartenant au groupe d'âge et de sexe dont les besoins sont les plus élevés (à l'exception des femmes enceintes et des femmes qui allaitent). Les besoins des nourrissons et des jeunes enfants sont inférieurs à ceux utilisés pour fixer la VNR ; la norme 120 ER correspond à 30 % de l'apport recommandé par l'OMS et la FAO (2004) pour les nourrissons et les jeunes enfants. Actuellement, le Codex ne donne pas de définitions distinctes de la VNR selon les différents groupes d'âge et groupes physiologiques. Mais le seuil retenu ici suit le même raisonnement et les aliments sont identifiés comme « sources » pour l'ensemble de la population et comme « riches » pour les nourrissons et les jeunes enfants. Pour la définition de « source » se reporter aux directives adoptées en 1997 par la Commission du Codex Alimentarius et révisées en 2004. Pour la définition des valeurs nutritionnelles de référence, se reporter aux directives adoptées en 1985 par la Commission du Codex Alimentarius et révisées en 1993.

remplissent les critères ci-dessus qui s'appliquent aux aliments riches en vitamine A et ont été ajoutées récemment, en tant que rubrique séparée, dans le tableau de composition des aliments des États-Unis. Dans la mesure où ces aliments ou d'autres aliments – qui ne correspondent pas vraiment à l'un des quatre groupes d'aliments riches en vitamine A ci-dessus – sont de consommation courante dans les régions couvertes par l'enquête, il vous faudra peut-être adapter la liste des aliments pour en tenir compte.

**Condiments** : Les condiments sont des aliments consommés en très petites quantités et généralement ajoutés à des plats cuisinés pour donner du goût. Il n'est pas possible d'inclure tous les aliments qui peuvent être considérés comme des condiments dans la liste type présentée en annexe 4 mais quelques exemples sont donnés. C'est pourquoi les équipes chargées des enquêtes doivent s'appuyer sur l'expertise locale pour déterminer quels aliments doivent entrer dans la catégorie des « condiments ». Il peut s'agir d'aliments à forte densité nutritive mais sans grande valeur nutritionnelle parce qu'ils sont consommés en très petites quantités. Ainsi il existe des petits piments très forts très riches en vitamines A et C mais lorsqu'ils sont utilisés comme condiments, ils ne contribuent pas de façon significative à l'apport nutritionnel. De même, de petites quantités de poudre de poisson peuvent être ajoutées pour donner du goût mais ne contribuent pas non plus de façon significative à l'apport nutritionnel. Pourtant, le poisson pilé peut aussi être intégré en plus grandes quantités dans des plats cuisinés. Les décisions d'inclure ou non un article dans le groupe des condiments ou dans un autre groupe d'aliments doivent être prises en consultation avec des nutritionnistes locaux. Parallèlement, si des aliments ne sont consommés que très rarement par de jeunes enfants (comme les piments forts dans de nombreux endroits) sachez qu'une erreur de classification ne faussera pas les résultats de l'enquête.

**Aliments « difficiles à classer »** : Certains aliments présentent des problèmes particuliers lorsqu'il s'agit de les classer. Tout doit être fait pour les inclure dans la liste type (Annexe 4). Par exemple, lorsque les plantains constituent un aliment de base, ils doivent être considérés comme un aliment de base riche en féculents et le groupe des racines et tubercules doit être élargi aux plantains. Lorsque les bananes douces sont consommées en tant qu'aliments secondaires (comme d'autres fruits) elles doivent être classées dans le groupe « Autres fruits ou légumes ». Les produits dérivés du soja sont souvent sources de confusion (par exemple le lait de soja, le yaourt au soja, etc.). Aux fins du présent questionnaire et pour le calcul des indicateurs, tous les produits dérivés du soja peuvent être classés dans la catégorie des légumes et non pas avec le lait ou le yaourt d'origine animale. A titre facultatif, le lait de soja peut être ajouté dans une catégorie distincte de liquide dans la question Q10, si cet ajout présente un intérêt quelconque. D'autres aliments sont dits « difficiles à classer » : ce sont la noix de coco, l'avocat et différents aliments transformés ou aliments de rue. Voir l'annexe 4 pour approfondir ce sujet.

**Aliments distribués par le gouvernement ou par des groupes non gouvernementaux** : Aucun groupe d'aliments n'est prévu dans le questionnaire type pour les produits ou compléments alimentaires distribués. Toutefois, ces aliments sont souvent classés dans des catégories séparées, ce qui permet d'évaluer la couverture de la distribution.<sup>1</sup> Si les aliments ou les compléments alimentaires sont enrichis en fer pour répondre aux besoins des nourrissons et des jeunes enfants, ils doivent apparaître dans deux listes : d'une part, dans la question Q12 du module ANJE pour être classés dans une catégorie (dans le groupe des céréales et/ou des légumineuses, par exemple) et être pris en compte dans le calcul de l'indicateur *Diversité alimentaire minimale* et d'autre part, dans les questions AEF Q1 à Q4, en tant qu'aliments enrichis en fer, selon le cas.

**Aliments à forte teneur en sucre ou en graisse** : Dans le module ANJE, aucun indicateur n'est prévu sur la consommation d'aliments ou de boissons à forte teneur en graisse ou fortement sucrés. Pourtant, dans de nombreux pays, ce type d'aliments et de boissons présente un intérêt du point de vue de la santé publique, notamment dans les pays en développement engagés dans une transition nutritionnelle rapide. Lorsque la consommation d'aliments ou de produits spécifiques à forte teneur en sucre ou en graisse présente un intérêt, ces aliments peuvent être ajoutés en tant

<sup>1</sup> Si des aliments ou des groupes d'aliments sont ajoutés au questionnaire sous une rubrique distincte, les instructions de calcul doivent être adaptées en conséquence.

que groupe distinct à la liste des questions Q10 et/ou Q12. Le niveau de détail de ces groupes dépendra de l'objectif des enquêtes (par exemple, pour réunir les informations sur la consommation de boissons sucrées gazeuses ou de toutes les boissons sucrées ; de même, tous les aliments fortement sucrés peuvent être regroupés dans une même catégorie, ou les bonbons/confiseries peuvent être séparés des produits cuits au four, etc.).

### Adapter les questions sur les produits enrichis en fer (AEF 1 à 4)

Les produits spécifiquement enrichis pour répondre aux besoins des nourrissons et des jeunes enfants peuvent être extrêmement utiles lorsqu'il s'agit de combler les déficits courants en nutriments. Les produits enrichis sont notamment des aliments enrichis en fer conçus spécialement pour un usage pédiatrique, des aliments thérapeutiques prêts-à-l'emploi, des compléments lipidiques (qui peuvent être mélangés aux bouillies ou à d'autres aliments) et d'autres produits d'enrichissement préparés à domicile comme les micronutriments multiples en poudre (ou les comprimés à écraser). Actuellement, les produits évoluent rapidement, tout comme les normes applicables à ces produits. Cela rend difficile l'élaboration de questionnaires adaptés.

Dans le questionnaire type joint au présent document, des questions d'ordre général sont présentées qui exigeront un travail supplémentaire au niveau des pays dans le but de fournir de précieuses informations. Dans certains pays, en particulier ceux où l'on ne trouve que peu de produits, l'adaptation du questionnaire peut être réalisée sans grande difficulté, en partenariat avec les collègues du Ministère de la Santé ou d'autres experts de la nutrition. Dans d'autres pays, l'adaptation de ces questions sera très difficile et/ou entraînera de longues listes de produits, ce qui ne sera peut-être pas faisable dans les simples enquêtes.

### Décider de l'ajout de questions sur le lait maternel, qu'il s'agisse du lait exprimé de la mère ou d'une nourrice (ANJE Q7a)

Les questions Q6, Q7 et Q7a du module ANJE doivent permettre d'obtenir des informations sur l'allaitement au sein. Pour calculer les indicateurs de ce module, on part du principe qu'un enfant est nourri au sein s'il reçoit le lait de sa mère – qui, soit l'allaitement directement, soit lui donne par un autre moyen son lait exprimé – et/ou s'il reçoit un lait maternel issu d'une autre source (par exemple le lait d'une nourrice ou un lait provenant d'un lactarium). La question 7a permet de garantir la collecte d'informations sur le lait maternel, quelle qu'en soit la source.

Toutefois, les responsables des enquêtes peuvent choisir de supprimer la question 7a si l'enquête doit se dérouler entièrement dans des régions où ces méthodes ne sont pas pratiquées ou très rarement. Dans ces régions, cette question peut être source de confusion et prolonger la durée de l'enquête, sans que cela débouche sur des informations pertinentes. Si cette question est supprimée, le passage direct à la question suivante depuis la question 6 et les instructions de calcul des indicateurs seront adaptés en conséquence.

### Adapter la question sur la fréquence des repas et les questions de vérification (ANJE Q14)

La question Q14 doit permettre d'obtenir des informations sur la fréquence des prises d'aliments solides, semi-solides ou mous. Les données recueillies par la question Q14 sont destinées au calcul des valeurs de plusieurs indicateurs : les indicateurs n°4, *Introduction des aliments solides, semi-solides ou mous* ; n°6, *Fréquence minimale des repas* ; n°7, *Minimum alimentaire acceptable* et enfin n°11, *Allaitement au sein en fonction de l'âge* (voir les instructions de calcul des valeurs des indicateurs à la section D).

Cette question ne fait pas de distinction entre les repas et les goûters, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les nourrissons et les petits enfants peuvent recevoir une part substantielle de leur apport énergétique lors des goûters ; deuxièmement, en fonction du contexte culturel, il peut être difficile de faire une distinction claire entre les repas et les goûters pour ce groupe d'âge. En outre, il est apparu que la fréquence des « fréquence des repas » où l'on ne fait pas toujours la distinction entre les repas principaux et les goûters, est en corrélation avec l'apport énergétique pour les enfants qui

ne sont pas nourris au sein et avec l'apport énergétique obtenu par les compléments alimentaires pour les nourrissons nourris au sein (5, 6).

Toutefois, cette question vise à exclure les petits en-cas qui ne sont que du grignotage. Les instructions aux enquêteurs ont pour but de leur faire comprendre clairement l'objectif de cette question. Pour recueillir toutes les informations possibles et les données nécessaires, l'idéal sera de consacrer une discussion à ce sujet durant la formation des enquêteurs. Il conviendra si possible d'élaborer des questions types de vérification, culturellement acceptables et de les ajouter au questionnaire. Selon les besoins, les conseils aux enquêteurs peuvent également être adaptés au contexte local.

### Simplifier le questionnaire

Le questionnaire type et les instructions aux enquêteurs présentés ici contiennent des conseils pour les enquêtes dont le but est d'obtenir des données pour calculer l'ensemble des indicateurs, indicateurs de base et indicateurs complémentaires (à l'exception toutefois de l'indicateur facultatif n°13 *Durée de l'allaitement au sein*, voir les annexes 1 et 5).

### Tranches d'âges plus étroites pour certaines enquêtes ou certains questionnaires

Pour certaines enquêtes, l'accent sera mis soit sur une sous-tranche d'âge (6 à 23 mois par exemple) ou la tranche d'âge étudiée s'étendra de 0 à 23 mois, mais il est possible de répondre à différents questionnaires concernant les nourrissons de moins de 6 mois et ceux âgés entre 6 et 23 mois. Dans l'un ou l'autre de ces cas, il est possible de simplifier considérablement le questionnaire.

Par exemple, lorsque l'on cherche à estimer la prévalence de l'allaitement au sein exclusif et celle de l'allaitement au sein prédominant, il faut obtenir beaucoup plus d'informations sur les différents liquides. Pour les nourrissons et les jeunes enfants âgés entre 6 et 23 mois, on a besoin de moins de détails sur les liquides. Pour la tranche d'âges 6–23 mois, il est important d'estimer le nombre de repas lactés (rubriques B, C et F). Toutes les autres rubriques dans la liste des liquides peuvent être ignorées, selon ce que décidera le responsable de l'enquête et selon les autres objectifs de l'enquête.

A l'inverse, s'agissant des nourrissons de moins de 6 mois, l'indicateur de diversité alimentaire n'est pas calculé (ils n'entrent pas en compte dans le dénominateur de cet indicateur), c'est pourquoi la question Q12 sur les aliments solides peut être abrégée et ne sera posée que sur les aliments solides et semi-solides, sans que l'on spécifie duquel il s'agit. Dans ce cas, il est très important d'ajouter un ensemble de questions types de vérification, qui seront posées à toutes les personnes interrogées pour que les enquêteurs puissent obtenir toutes les informations nécessaires sur les aliments semi-solides et solides. Il n'est pas utile non plus de poser la question sur la fréquence des repas utilisant des aliments semi-solides ou solides lorsqu'il s'agit de nourrissons âgés de moins de 6 mois.

### Moins d'indicateurs

Certains éléments de la liste des liquides sont également inclus uniquement pour le calcul de l'indicateur de l'allaitement au sein prédominant. Si cet indicateur n'est pas calculé, on peut raccourcir la liste des liquides. Les responsables des enquêtes peuvent décider des questions et des éléments des listes qui sont nécessaires pour les indicateurs jugés importants en révisant les instructions de calcul de ces indicateurs spécifiques.

### Moins de groupes d'aliments

La liste des groupes d'aliments doit être la plus exhaustive possible pour couvrir tous les aliments susceptibles d'être rencontrés. Cela réduit le nombre d'aliments que les enquêteurs devront écrire dans la case en haut de la question Q12 et donc la quantité de codes à transcrire ultérieurement. Le questionnaire type est très complet également car il est conçu pour donner un exemple de toutes les situations possibles, où différents types d'aliments peuvent être importants.

Toutefois, les raisons de supprimer des groupes d'aliments du questionnaire ou de les combiner sont multiples. Dans des régions où un groupe d'aliments particulier est rarement consommé et/ou considéré sans valeur nutritive, ce groupe d'aliments peut être supprimé (le plus souvent le groupe P, larves, escargots ou insectes et/ou le groupe Q, aliments dérivés de l'huile de palme rouge, etc.). Les groupes M (graisses) et N (sucreries) n'entrent dans le calcul d'aucun indicateur et peuvent donc être ignorés s'ils ne présentent aucun intérêt. Ces groupes ont été inclus dans le questionnaire type parce qu'ils présentent souvent un intérêt pour d'autres raisons. Dans certaines situations, il est certain que les abats ne sont pas donnés aux nourrissons et aux jeunes enfants ; dans ces cas-là, le groupe G peut être supprimé.

Lorsque les divers aliments d'origine animale sont peu consommés, les responsables des enquêtes peuvent aussi envisager de combiner les viandes et les poissons. Cependant, on ne doit jamais combiner les produits laitiers, les œufs et les produits carnés car chacun de ces trois groupes est « noté » séparément dans l'indicateur *Diversité alimentaire minimale*. Avant de supprimer ou de combiner ces groupes d'aliments, les responsables des enquêtes doivent revoir les instructions de calcul des indicateurs pour s'assurer que toutes les informations nécessaires seront disponibles.

### Moindre désagrégation des résultats

Le questionnaire et les instructions aux enquêteurs sont largement détaillés et mettent bien en évidence la nécessité d'aider la personne interrogée à estimer son âge. Ce point n'est pas nécessaire dans les petites enquêtes, où les résultats ne seront pas analysés en fonction de la tranche d'âge de la mère ; les conseils s'appuient sur l'usage courant dans les enquêtes à grande échelle comme les enquêtes démographiques et sanitaires dans lesquelles l'analyse par tranche d'âge maternel est la norme.

# D. Instructions pour le calcul des indicateurs

Cette section donne des instructions pour le calcul des indicateurs en suivant la présentation et la numérotation des questions dans le questionnaire type. Lorsque la taille de l'échantillon le permet, il peut être utile de ventiler les indicateurs par âge, comme nous le suggérons plus loin pour chaque indicateur.

Nous donnons la définition de chaque indicateur de base et de chaque indicateur complémentaire, suivie d'instructions permettant d'en calculer la valeur. Pour ce faire, nous utiliserons les abréviations suivantes : PMS se rapporte au module Première mise au sein du questionnaire type, ANJE se rapporte au module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant et AEF se rapporte aux questions supplémentaires permettant d'évaluer la consommation d'aliments et de produits enrichis en fer. Comme indiqué dans le questionnaire type, ces dernières questions doivent être davantage testées sur le terrain et soigneusement adaptées.

## Âge de l'enfant

L'encadré 1 présente les étapes de calcul de l'âge de l'enfant.<sup>1</sup> Il est important d'estimer l'âge de l'enfant pour calculer chaque indicateur. Deux questions demandent l'âge de l'enfant : la question Q6 du module PMS (pour les naissances les plus récentes) et la question Q1 du module ANJE (pour l'enfant concerné par ce module). Notez que ces deux questions peuvent être différentes, par exemple si le ménage compte plusieurs enfants situés dans la tranche d'âge requise, ou si le dernier-né est décédé. Dans les instructions ci-dessous, l'âge est appelé « âge ANJE » (c'est-à-dire l'âge découlant de la question Q1 du module ANJE) pour les indicateurs de la situation actuelle et « âge PMS » (c'est-à-dire l'âge découlant de la question Q6 du module PMS) pour les indicateurs qui s'appuient sur le souvenir de la mère de la toute dernière naissance survenue au cours des 24 derniers mois, que l'enfant soit vivant ou décédé.

### Encadré 1. Calcul et utilisation des estimations de l'âge de l'enfant

*Pour calculer « l'âge PMS en jours » :* Date de l'entretien – date de la naissance (PMS Q6)

Si le jour de la naissance est inconnu, inscrivez « 15 » pour le jour du mois.

Si l'âge PMS en jours est inférieur à 730 (2 ans) l'observation peut être incluse dans le calcul de l'indicateur n°1, *Première mise au sein précoce*, et de l'indicateur n°9, *Enfants ayant été nourris au sein*.

*Pour calculer « l'âge ANJE en jours » :* Date de l'entretien – date de la naissance (ANJE Q1)

Si le jour de la naissance est inconnu, inscrivez « 15 » pour le jour du mois.

Utilisez l'âge ANJE en jours pour déterminer si chaque observation entre dans le calcul de chaque indicateur de la « situation actuelle » (tous les indicateurs à l'exception des deux indiqués ci-dessus).

Exemple : 6 mois =  $6 \times (365/12) = 183$  jours. Tous les enfants âgés de moins de 183 jours (estimés) peuvent être pris en compte dans les numérateurs et les dénominateurs pour l'allaitement exclusif au sein entre 0 et 5 mois.

Dans le calcul ci-dessous de chaque indicateur de la « situation actuelle », l'âge est indiqué en jours (estimés).

<sup>1</sup> Pour les enquêtes à plus grande échelle menées auprès des ménages, on utilise souvent le « Century Month Code » (CMC) pour obtenir l'âge de l'enfant, code utilisé ensuite pour calculer les indicateurs. Voir les manuels d'enquêtes MICS et/ou EDS.

## Données manquantes

Pendant la collecte des données, veillez à limiter au minimum le nombre de réponses manquantes ou de réponses « ne sait pas » car en trop grande proportion, ce type de réponses risque de fausser les estimations des indicateurs. Toutefois, même si vous avez fait votre possible pour recueillir de bonnes données, vous risquez d'obtenir des réponses « ne sait pas » et pas de réponse.

Il existe plusieurs façons de traiter les réponses « ne sait pas » et les non-réponses lorsque l'on calcule les indicateurs. Une méthode consiste à « recoder » toutes les réponses « ne sait pas » en réponses manquantes et à ne pas inclure les réponses manquantes dans le numérateur ou le dénominateur de chaque indicateur. C'est la méthode utilisée dans de nombreuses enquêtes menées à petite échelle. Une seconde méthode, utilisée dans les enquêtes démographiques et sanitaires, consiste à « recoder » les données « ne sait pas » et les données manquantes en valeurs nulles – pour enregistrer la valeur « non » (s'il s'agit d'une question appelant une réponse oui ou non) ou « 0 » (si la question appelle une réponse numérique) – et à prendre en compte ces nouvelles valeurs dans le numérateur et le dénominateur des indicateurs.

Les questions ci-dessous dans le module ANJE obtiennent des réponses « ne sait pas » qu'il faudra peut-être recoder en appliquant l'une des deux méthodes ci-dessus : module ANJE questions 6, 7, 7a, 8, 9, 10 (rubriques A à I), 11 (rubriques B, C et F), 12 (rubriques A à Q), 13, 14 et 15. Dans le module AEF, les questions 1 à 4 peuvent également obtenir des réponses « ne sait pas » qu'il faudra peut-être recoder. Aucune des réponses aux questions du module PMS ne devra être recodée même s'il s'agit d'une réponse « ne sait pas ». *Si vous ne recodez pas les réponses « ne sait pas » ou ne les définissez pas comme réponses manquantes, les instructions de calcul des indicateurs génèreront des résultats inexacts* (par exemple le code « 98 » pourrait être considéré comme une réponse positive qui entraînerait une erreur dans le calcul de l'indicateur n°6, *Fréquence minimale des repas*).

## 1. Première mise au sein précoce

**Définition :** proportion d'enfants nés dans les 24 derniers mois, qui ont été mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance

$$\frac{\text{Enfants nés dans les 24 derniers mois, qui ont été mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance}}{\text{Enfants nés dans les 24 derniers mois}}$$

**Calcul :**

$$\frac{(\text{Âge PMS en jours} < 730) \text{ ET } (\text{PMS11}=000 \text{ OU } \text{PMS11}=100)}{\text{Âge PMS en jours} < 730} \times 100$$

**Remarques :**

- Que ce soit pendant la saisie des données ou dans leurs premiers traitements, les réponses à la question Q11 du module PMS doivent être saisies sous forme d'une simple variable à 3 chiffres.
- La variable de la question Q11 du module PMS est codée « 000 » lorsque la personne interrogée indique que l'enfant a été mis au sein « immédiatement ».
- La variable de la question Q11 du module PMS est codée « 100 » lorsque la personne interrogée indique que l'enfant a été mis au sein moins d'une heure après sa naissance.
- Tout code supérieur à 100 (c'est-à-dire de 101 à 2XX) ne doit pas être pris en compte dans le numérateur pour cet indicateur car il indique que l'enfant a été mis au sein plus d'une heure après sa naissance.

### Désagrégation :

- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour i) les naissances vivantes survenues dans les 12 derniers mois et ii) les naissances vivantes survenues entre les 12 et les 24 derniers mois, si la taille de l'échantillon le permet.

## 2. Allaitement exclusif au sein avant l'âge de 6 mois

**Définition :** Proportion de nourrissons de 0 à 5 mois nourris exclusivement au lait maternel.

$$\frac{\text{Nourrissons de 0 à 5 mois qui ont été nourris exclusivement au lait maternel la veille}}{\text{Nourrissons de 0 à 5 mois}}$$

### Calcul :

$$\frac{(\text{Âge ANJE en jours} < 183) \text{ ET } (\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1) \text{ ET } (\text{ANJE Q10A}-\text{Q10I tous}=2) \text{ ET } (\text{ANJE Q11AQ11Q tous}=2)}{\text{Âge ANJE en jours} < 183} \times 100$$

### Remarques :

- Les questions Q7 et Q7a du module ANJE portent sur le lait maternel donné à l'enfant la veille de l'entretien. La question Q7a est une question facultative à poser lorsque les enquêtes sont menées dans des régions où il est possible que l'enfant soit nourri avec le lait d'une nourrice ou avec le lait maternel exprimé.
- La question Q10 du module ANJE permet d'obtenir des informations sur les liquides donnés à l'enfant la veille de l'entretien et la question Q12 permet d'obtenir des données sur les aliments que l'enfant a mangé la veille.
- Les instructions ci-dessus doivent être adaptées si des liquides ou des aliments spécifiques à un pays sont ajoutés aux questions Q10 ou Q12 en tant qu'articles séparés.

### Désagrégation :

- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour les tranches d'âge suivantes : 0-1 mois, 2-3 mois, 4-5 mois et enfin 0-3 mois, si la taille de l'échantillon le permet.

## 3. Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 12 à 15 mois nourris au lait maternel.

$$\frac{\text{Enfants âgés de 12 à 15 mois qui ont été nourris au lait maternel la veille}}{\text{Enfants âgés de 12 à 15 mois}}$$

### Calcul :

$$\frac{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 365) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 487) \text{ ET } (\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1)}{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 365) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 487)} \times 100$$

### Remarques :

- Les questions Q7 et Q7a du module ANJE portent sur l'alimentation au lait maternel la veille l'entretien. La question Q7a est une question facultative à poser lorsque les enquêtes sont menées dans des régions où il est possible que l'enfant soit nourri avec le lait d'une nourrice ou avec le lait maternel exprimé.

- Cet indicateur portant sur une tranche d'âge relativement étroite, 4 mois, les estimations qui résulteront d'enquêtes menées sur des échantillons de petite taille s'accompagneront probablement de larges intervalles de confiance.

**Désagrégation :**

- Nous ne recommandons aucun niveau supérieur de désagrégation pour cet indicateur, compte tenu de l'étroitesse de la tranche d'âge.

#### 4. Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous

**Définition :** Proportion de nourrissons âgés de 6 à 8 mois qui ont consommé des aliments solides, semi-solides ou mous.

$$\frac{\text{Nourrissons âgés de 6 à 8 mois ayant consommé des aliments solides, semi-solides ou mous la veille}}{\text{Nourrissons âgés de 6 à 8 mois}}$$

**Calcul :**

$$\frac{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 274) \text{ ET } (\text{ANJE Q14} > 0)}{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 274)} \times 100$$

**Remarques :**

- La question Q14 du module ANJE porte sur la fréquence des repas pris la veille et constitués d'aliments solides, semi-solides ou mous.
- Cet indicateur portant sur une tranche d'âge relativement étroite, 3 mois, les estimations qui résulteront d'enquêtes menées sur des échantillons de petite taille s'accompagneront probablement de larges intervalles de confiance.

**Désagrégation :**

- Nous ne recommandons aucun niveau supérieur de désagrégation pour cet indicateur, compte tenu de l'étroitesse de la tranche d'âge.

#### 5. Diversité alimentaire minimale

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont consommé des aliments appartenant à au-moins 4 groupes d'aliments.

$$\frac{\text{Enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont consommé la veille des aliments appartenant à} \geq 4 \text{ groupes d'aliments}}{\text{Enfants âgés de 6 à 23 mois}}$$

**Calcul :**

Pour déterminer une valeur pour cet indicateur, il faut créer une variable pour les 7 groupes d'aliments. Les instructions ci-dessous montrent comment calculer le score des 7 groupes d'aliments. Elles sont suivies d'instructions pour calculer l'indicateur *Diversité alimentaire minimale*.

**Calcul du score des 7 groupes d'aliments :**

Les 7 groupes d'aliments utilisés pour le calcul de cet indicateur sont les suivants :

1. céréales, racines et tubercules
2. légumineuses et noix
3. produits laitiers (lait, yaourt, fromage)

4. produits carnés (viande, poisson, volaille, foie/abats)
5. œufs
6. fruits et légumes riches en vitamine A
7. autres fruits et légumes

Déterminez le score des 7 groupes d'aliments comme suit :

Commencez par un score de 0.

Pour chacun des 7 groupes d'aliments, ajoutez un point si l'un des aliments de ce groupe a été consommé.

- Groupe d'aliments 1 Ajoutez 1 point si : ANJE Q10G=1 OU Q12A=1 OU Q12L=1  
 Groupe d'aliments 2 Ajoutez 1 point si : ANJE Q12K=1  
 Groupe d'aliments 3 Ajoutez 1 point si : ANJE Q10B=1 OU Q10C=1 OU Q10F=1 OU Q12L=1  
 Groupe d'aliments 4 Ajoutez 1 point si : ANJE Q12G=1 OU Q12H=1 OU Q12J=1  
 Groupe d'aliments 5 Ajoutez 1 point si : ANJE Q12I=1  
 Groupe d'aliments 6 Ajoutez 1 point si : ANJE Q12B=1 OU Q12D=1 OU Q12E=1 OU Q12Q=1  
 Groupe d'aliments 7 Ajoutez 1 point si : ANJE Q12F=1

### **Calcul de l'indicateur Diversité alimentaire minimale**

$$\frac{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730) \text{ ET } (\text{score des 7 groupes d'aliments} \geq 4)}{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730)} \times 100$$

### **Remarques :**

- Les questions Q10 et Q12 du module ANJE portent sur les liquides et les aliments que l'enfant a consommés la veille. Il faudra peut-être adapter les instructions de calcul du score des 7 groupes d'aliments si des liquides ou des aliments spécifiques au pays ont été ajoutés aux questions Q10 ou Q12 du module ANJE en tant qu'éléments distincts.
- Certains aliments sont inclus dans la liste de la question Q12 pour la rendre exhaustive sans toutefois apparaître dans aucun des groupes d'aliments ci-dessus. Ils sont inclus dans la question parce que s'ils étaient omis de la liste, les enquêteurs pourraient les attribuer à l'un des autres groupes qui entrent en compte dans le score en entourant une option prévue dans la liste. De plus, il est indispensable de disposer d'une liste complète pour calculer l'indicateur de l'allaitement exclusif au sein.

### **Désagrégation :**

- Les résultats peuvent être présentés en faisant une distinction entre les enfants nourris au sein et les enfants non nourris au sein. Toutefois, les scores obtenus pour la diversité de l'alimentation des enfants nourris au sein et de ceux nourris autrement ne doivent pas être comparés directement puisque le lait maternel n'entre dans aucun des groupes d'aliments ci-dessus. Si le lait maternel n'entre dans aucun de ces groupes, c'est parce que cet indicateur est censé refléter la qualité de l'alimentation complémentaire. En conséquence, cet indicateur peut montrer de « meilleurs » résultats pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein comparé à ceux qui sont nourris au sein dans les pays où il est d'usage courant de donner aux enfants non nourris au sein des préparations pour nourrissons et/ou du lait.
- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour les tranches d'âge suivantes : 6–11 mois, 12–17 mois et 18–23 mois si la taille de l'échantillon le permet.

## 6. Fréquence minimale des repas

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois nourris au sein ou non, qui ont consommé des aliments solides, semi-solides ou mous le nombre de fois minimal ou plus souvent (mais en tenant compte aussi des repas lactés dans le cas des enfants non nourris au sein).

Enfants âgés de 6 à 23 mois, nourris au sein, qui ont consommé la veille des aliments solides, semi-solides  
ou mous le nombre de fois minimal ou plus souvent

Enfants âgés de 6 à 23 mois, nourris au sein

**et**

Enfants âgés de 6 à 23 mois, non nourris au sein, qui ont consommé la veille des aliments solides, semi-solides  
ou mous ou des aliments lactés le nombre de fois minimal ou plus souvent

Enfants âgés de 6 à 23 mois, non nourris au sein

### Calcul :

Pour déterminer une valeur pour cet indicateur, combinez les deux numérateurs ci-dessus et les deux dénominateurs. Cet indicateur résume plusieurs pratiques et le calcul ci-dessous se révèle difficile à exploiter. Toutefois, la plupart des utilisateurs traiteront les données à l'aide d'un logiciel, ce qui simplifiera le calcul.

$$\frac{((\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 274) \text{ ET } (\text{ANJE Q14} \geq 2)) \text{ OU } ((\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} \geq 274) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730) \text{ ET } (\text{ANJE Q14} \geq 3)) \text{ OU } ((\text{ANJE Q7}=2 \text{ ET } \text{Q7a}=2) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730) \text{ ET } ((\text{ANJE Q11B} + \text{Q11C} + \text{Q11F} + \text{Q14}) \geq 4))}{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730)} \times 100$$

### Remarques :

- Les questions Q7 et Q7a du module ANJE portent sur l'alimentation au lait maternel la veille de l'entretien. La question Q7a est une question facultative à poser lorsque les enquêtes sont menées dans des régions où il est possible que l'enfant soit nourri avec le lait d'une nourrice ou avec le lait maternel exprimé.
- La question Q14 du module ANJE porte sur la fréquence des repas pris la veille et constitués d'aliments solides, semi-solides ou mous.
- Pour les enfants nourris au sein, le nombre de fois minimal varie en fonction de l'âge (2 fois pour la tranche d'âge 6–8 mois et 3 fois pour la tranche d'âge 9–23 mois).
- La question Q11 du module ANJE porte sur le nombre de fois où l'enfant a consommé la veille de la préparation pour nourrissons, du lait ou du yaourt (voir l'indicateur n°15). Ces « repas lactés » ne sont pris en compte dans le numérateur que dans le cas d'enfants non nourris au sein.
- Pour les enfants non nourris au sein, le nombre de fois minimal ne varie pas en fonction de l'âge (4 fois pour tous les enfants âgés de 6 à 23 mois).

### Désagrégation :

- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour les tranches d'âge suivantes : 6–11 mois, 12–17 mois et 18–23 mois si la taille de l'échantillon le permet. Les résultats peuvent aussi être présentés en distinguant les enfants nourris au sein des enfants non nourris au sein.

## 7. Minimum alimentaire acceptable

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent un minimum alimentaire acceptable (hors lait maternel).

Enfants âgés de 6 à 23 mois, nourris au sein, qui ont reçu la veille au moins la diversité  
alimentaire minimale et la fréquence minimale des repas

Enfants âgés de 6 à 23 mois, nourris au sein

**et**

Enfants âgés de 6 à 23 mois, non nourris au sein, qui ont reçu la veille au moins 2 repas lactés  
et la diversité alimentaire minimale, hors repas lactés, et la fréquence minimale des repas

Enfants âgés de 6 à 23 mois, non nourris au sein

### Calcul :

Comme l'indicateur précédent, le calcul d'une valeur pour cet indicateur sous-entend la combinaison des deux numérateurs ci-dessus et des deux dénominateurs.

Cet indicateur synthétise plusieurs pratiques et le calcul ci-dessous se révèle difficile à exploiter. Toutefois, la plupart des utilisateurs traiteront les données à l'aide d'un logiciel, ce qui simplifiera le calcul.

Pour les enfants nourris au sein, les utilisateurs calculeront probablement les indicateurs pour chaque pratique, dans un premier temps, en affectant pour chaque enfant un score positif ou négatif correspondant à chaque pratique couverte par cet indicateur (voir les indicateurs n°5 et n°6). Chaque enfant nourri au sein qui a un score positif pour les deux pratiques aura un score positif dans l'indicateur de synthèse.

Pour les enfants non nourris au sein, l'élément Diversité alimentaire de cet indicateur est différent de celui de l'indicateur n°5, *Diversité alimentaire minimale*. Un score affecté à 6 groupes d'aliments (au lieu d'un score pour 7 groupes d'aliments) qui exclut les produits laitiers est appliqué pour cet indicateur dans le cas des enfants non nourris au sein. De plus, il est impératif pour cet indicateur que les enfants non nourris au sein reçoivent un minimum de repas lactés (voir l'indicateur n°15). Par conséquent, un enfant non nourri au sein qui a un score positif dans les indicateurs n°5 et n°6 n'obtiendra pas nécessairement un score positif dans l'indicateur *Minimum alimentaire acceptable*. Ce point est expliqué plus en détail dans les remarques ci-dessous qui suivent les instructions de calcul.

Les instructions de calcul ci-dessous montrent comment calculer le score des 6 groupes d'aliments pour les enfants non nourris au sein. Elles sont suivies d'instructions de calcul de l'indicateur *Minimum alimentaire acceptable*.

### Calcul du score des 6 groupes d'aliments :

Les 6 groupes d'aliments utilisés pour le calcul de l'élément Diversité alimentaire de l'indicateur concernant les enfants non nourris au sein sont les suivants :

1. céréales, racines et tubercules
2. légumineuses et noix
3. produits carnés (viande, poisson, volaille, foie/abats)
4. œufs
5. fruits et légumes riches en vitamine A
6. autres fruits et légumes

Déterminez le score des 6 groupes d'aliments comme suit :

Commencez par un score de 0.

Pour chacun des 6 groupes d'aliments, ajoutez un point si l'un des aliments de ce groupe a été consommé.

Groupe d'aliments 1	Ajoutez 1 point si : ANJE Q10G=1 OU Q12A=1 OU Q12C=1
Groupe d'aliments 2	Ajoutez 1 point si : ANJE Q12K=1
Groupe d'aliments 3	Ajoutez 1 point si : ANJE Q12G=1 OU Q12H=1 OU Q12J=1
Groupe d'aliments 4	Ajoutez 1 point si : ANJE Q12I=1
Groupe d'aliments 5	Ajoutez 1 point si : ANJE Q12B=1 OU Q12D=1 OU Q12E=1 OU Q12Q=1
Groupe d'aliments 6	Ajoutez 1 point si : ANJE Q12F=1

### Calcul de l'indicateur de Minimum alimentaire acceptable

$$\frac{\begin{aligned} & ((\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 274) \text{ ET } (\text{score des 7 groupes d'aliments} \geq 4) \\ & \text{ ET } (\text{ANJE Q14} \geq 2)) \text{ OU } ((\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} \geq 274) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730) \\ & \text{ ET } (\text{score des 7 groupes d'aliments} \geq 4) \text{ ET } (\text{ANJE Q14} \geq 3)) \text{ OU } ((\text{ANJE Q7}=2 \text{ ET } \text{Q7a}=2) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \\ & \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730) \text{ ET } ((\text{ANJE Q11B} + \text{Q11C} + \text{Q11F}) \geq 2) \\ & \text{ ET } (\text{score des 6 groupes d'aliments} \geq 4) \text{ ET } ((\text{ANJE Q11B} + \text{Q11C} + \text{Q11F} + \text{Q14}) \geq 4)) \end{aligned}}{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730)} \times 100$$

### Remarques :

- Les questions Q7 et Q7a du module ANJE portent sur l'alimentation au lait maternel la veille de l'entretien. La question Q7a est une question facultative à poser lorsque les enquêtes sont menées dans des régions où il est possible que l'enfant soit nourri avec le lait d'une nourrice ou avec le lait maternel exprimé.
- Le calcul des scores attribués aux groupes d'aliments s'appuie sur les réponses aux questions Q10 et Q12 du module ANJE qui portent sur les liquides et les aliments consommés par l'enfant la veille de l'entretien. Le score déterminé pour les 7 groupes d'aliments (voir l'indicateur n°5) est utilisé dans le cas d'enfants nourris au sein. Le score déterminé pour les 6 groupes d'aliments (voir ci-dessus), qui exclut les produits laitiers, est utilisé dans le cas d'enfants non nourris au sein pour le calcul de cet indicateur. L'explication en est que les aliments lactés sont considérés comme un élément distinct et indispensable pour les enfants non nourris au sein dans cet indicateur aux critères multiples. L'exclusion des aliments lactés du score attribué au facteur Diversité permet ici d'éviter un double comptage de ce groupe d'aliments et permet d'utiliser cet indicateur dans les comparaisons – dans le temps et l'espace – entre populations où l'allaitement est prolongé sur des durées différentes.
- Les questions Q10 et Q12 du module ANJE portent sur les liquides et les aliments que l'enfant a consommés la veille. Il faudra peut-être adapter les instructions de calcul des scores des 6 et 7 groupes d'aliments si des liquides ou des aliments spécifiques au pays ont été ajoutés aux questions Q10 ou Q12 du module ANJE en tant que rubriques distinctes.
- La question Q11 du module ANJE porte sur le nombre de fois où l'enfant a consommé la veille de la préparation pour nourrissons, du lait ou du yaourt (voir l'indicateur n°15).
- La question Q14 du module ANJE porte sur la fréquence des repas pris la veille et constitués d'aliments solides, semi-solides ou mous (voir l'indicateur n°6).

### Désagrégation :

- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour les tranches d'âge suivantes : 6–11 mois, 12–17 mois et 18–23 mois si la taille de l'échantillon le permet.

## 8. Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont consommé un aliment riche en fer ou un aliment enrichi en fer spécialement conçu pour les nourrissons et les jeunes enfants, ou enrichi à domicile.

Enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont consommé la veille un aliment riche en fer ou un aliment spécialement conçu pour les nourrissons et les jeunes enfants et enrichi en fer, ou encore un aliment enrichi à domicile avec un produit contenant du fer.

Enfants âgés de 6 à 23 mois

**Calcul :**

$$\frac{(\text{\AA}ge \text{ ANJE en jours } \geq 183) \text{ ET } (\text{\AA}ge \text{ ANJE en jours } < 730) \text{ ET } (\text{ANJE Q12G}=1 \text{ OU Q12H}=1 \text{ OU Q12J}=1 \text{ OU AEF Q1}=1 \text{ OU AEF Q2}=1 \text{ OU AEF Q3}=1 \text{ OU AEF Q4}=1)}{(\text{\AA}ge \text{ ANJE en jours } \geq 183) \text{ ET } (\text{\AA}ge \text{ ANJE en jours } < 730)} \times 100$$

**Remarques :**

- Parmi les aliments appropriés riches ou enrichis en fer, on compte les produits carnés, les aliments enrichis vendus dans le commerce et spécialement conçus pour les nourrissons et les jeunes enfants qui contiennent du fer ou les aliments enrichis à domicile avec un micronutriment en poudre contenant du fer ou un complément lipidique contenant du fer. La question Q12 du module ANJE porte sur les aliments consommés la veille de l'entretien.
- Les questions sur les aliments et les produits enrichis en fer (questions AEF 1 à 4) doivent être soigneusement adaptées. Dans certains pays, il est possible de ne poser que certaines de ces questions. La formule de calcul ci-dessus montre comment s'effectue le calcul lorsque les questions AEF 1 à 4 sont toutes incluses dans le questionnaire.

**Désagrégation :**

- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour les tranches d'âge suivantes : 6–11 mois, 12–17 mois et 18–23 mois si la taille de l'échantillon le permet.

## 9. Enfants ayant été nourris au sein

**Définition :** Proportion d'enfants nés au cours des 24 derniers mois qui ont été nourris au sein.

$$\frac{\text{Enfants nés au cours des 24 derniers mois qui ont été nourris au sein}}{\text{Enfants nés au cours des 24 derniers mois}}$$

**Calcul :**

$$\frac{(\text{\AA}ge \text{ PMS en jours } < 730) \text{ ET } (\text{PMS Q10}=1)}{\text{\AA}ge \text{ PMS en jours } < 730} \times 100$$

**Remarques :**

- La question Q10 du module PMS permet de savoir si l'enfant a jamais été nourri au sein.

**Désagrégation :**

- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour i) les naissances vivantes survenues dans les 12 derniers mois et ii) les naissances vivantes survenues entre les 12 et les 24 derniers mois, si la taille de l'échantillon le permet.

## 10. Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 20 à 23 mois qui sont nourris au sein

$$\frac{\text{Enfants âgés de 20 à 23 mois qui ont été nourris au sein la veille}}{\text{Enfants âgés de 20 à 23 mois}}$$

**Calcul :**

$$\frac{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 608) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730) \text{ ET } (\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1)}{(\text{Âge ANJE en jours} \geq 608) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730)} \times 100$$

**Remarques :**

- Les questions Q7 et Q7a du module ANJE portent sur l'alimentation au lait maternel la veille de l'entretien. La question Q7a est une question facultative à poser lorsque les enquêtes sont menées dans des régions où il est possible que l'enfant soit nourri avec le lait d'une nourrice ou avec le lait maternel exprimé.
- Cet indicateur portant sur une tranche d'âge relativement étroite, 4 mois, les estimations qui résulteront d'enquêtes menées sur des échantillons de petite taille s'accompagneront probablement de larges intervalles de confiance.

**Désagrégation :**

- Nous ne recommandons aucun niveau supérieur de désagrégation pour cet indicateur, compte tenu de l'étroitesse de la tranche d'âge.

## 11. Allaitement au sein en fonction de l'âge

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 0 à 23 mois qui sont nourris au sein en fonction de leur âge.

$$\frac{\text{Nourrissons âgés de 0 à 5 mois qui ont été nourris exclusivement au sein la veille}}{\text{Nourrissons âgés de 0 à 5 mois}} \text{ et } \frac{\text{Enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont été nourris au sein et ont consommé des aliments solides, semi-solides ou mous la veille}}{\text{Enfants âgés de 6 à 23 mois}}$$

**Calcul :**

Pour calculer une valeur pour cet indicateur, combinez les deux numérateurs présentés ci-dessus et les deux dénominateurs.

$$\frac{((\text{Âge ANJE en jours} < 183) \text{ ET } (\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1) \text{ ET } (\text{ANJE Q10A-Q10I toutes}=2) \text{ ET } (\text{ANJE Q12A-Q12Q toutes}=2)) \text{ OU } ((\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730) \text{ ET } (\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1) \text{ ET } (\text{ANJE Q14} > 0))}{\text{Tous les enfants dont l'âge ANJE en jours est} < 730} \times 100$$

**Remarques :**

- Les questions Q7 et Q7a du module ANJE portent sur l'allaitement de l'enfant la veille de l'entretien. La question Q7a est une question facultative à poser lorsque les enquêtes sont menées dans des régions où il est possible que l'enfant soit nourri avec le lait d'une nourrice ou avec le lait maternel exprimé.
- La question Q10 du module ANJE permet de recueillir des informations sur les liquides donnés à l'enfant la veille, et la question Q12 du module ANJE permet de recueillir des informations sur les aliments que l'enfant a mangés la veille.

- La question Q14 du module ANJE porte sur la fréquence des repas pris la veille et constitués d'aliments solides, semi-solides ou mous.
- Vous devrez adapter les instructions ci-dessus si des liquides ou des aliments spécifiques au pays sont ajoutés aux questions Q10 et Q12 en tant que rubriques séparées.

## 12. Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois

**Définition :** Proportion de nourrissons âgés de 0 à 5 mois nourris essentiellement au lait maternel.

Nourrissons âgés de 0 à 5 mois qui ont été nourris la veille au lait maternel comme source prédominante d'alimentation

Nourrissons âgés de 0 à 5 mois

**Calcul :**

$$\frac{(\text{Âge ANJE en jours} < 183) \text{ ET } (\text{ANJE Q7}=1 \text{ OU } \text{Q7a}=1) \text{ ET } (\text{ANJE Q10B, 10C, 10F, 10G} \\ \text{et 10I toutes}=2) \text{ ET } (\text{ANJE Q12A-Q12Q toutes}=2))}{\text{Âge ANJE en jours} < 183} \times 100$$

**Remarques :**

- Les questions Q7 et Q7a du module ANJE portent sur l'allaitement de l'enfant la veille de l'entretien. La question Q7a est une question facultative à poser lorsque les enquêtes sont menées dans des régions où il est possible que l'enfant soit nourri avec le lait d'une nourrice ou avec le lait maternel exprimé.
- La question Q10 du module ANJE permet de recueillir des informations sur les liquides donnés à l'enfant la veille, et la question Q12 du module ANJE permet de recueillir des informations sur les aliments que l'enfant a mangés la veille.
- Lorsque l'allaitement au sein est prédominant, les SRO, les compléments en vitamines et/ou en sels minéraux, les liquides rituels et les boissons dérivées d'eau et les jus de fruits sont « autorisés ». Les autres liquides, notamment les laits autres que d'origine humaine et aucun liquide dérivé d'aliments ni aucun aliment solide ou semi-solide ne sont autorisés.
- Vous devrez adapter les instructions ci-dessus si des liquides ou des aliments spécifiques au pays sont ajoutés aux questions Q10 et Q12 en tant que rubriques séparées.

## 13. Durée de l'allaitement au sein

**Définition :** Durée médiane de l'allaitement au sein pour les enfants âgés de 0 à 35 mois.

L'âge est en mois lorsque 50 % des enfants situés dans la tranche d'âge 0-35 mois n'ont pas été nourris au sein la veille.

**Calcul :** Cet indicateur est plus compliqué à calculer que les autres indicateurs présentés ici. Reportez-vous à l'annexe 5 pour trouver des instructions détaillées pour le calcul de cet indicateur.

**Remarques :**

- Cet indicateur est le seul des 15 indicateurs du module ANJE qui nécessite des informations sur des enfants de plus de 24 mois. Pour calculer cet indicateur, il faut disposer de données obtenues par les questions 6, 7 et 7a du module ANJE pour les enfants âgés de 0 à 35 mois. Les données sur l'âge de l'enfant doivent aussi être disponibles (âge ANJE). Compte tenu du fait que le questionnaire type dans le présent guide est conçu pour recueillir des données concernant uniquement les enfants âgés de 0 à 23 mois, il faudra adapter ce questionnaire pour obtenir les données nécessaires au calcul de cet indicateur. Reportez-vous à la description des questions d'échantillonnage, en annexe 1 de ce document, qui développe ce sujet de façon détaillée.

## 14. Alimentation au biberon

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 0 à 23 mois nourris au biberon.

$$\frac{\text{Enfants âgés de 0 à 23 mois qui ont été nourris au biberon la veille}}{\text{Enfants âgés de 0 à 23 mois}}$$

**Calcul :**

$$\frac{(\text{Âge ANJE en jours} < 730) \text{ ET } (\text{ANJE Q15}=1)}{\text{Tous les enfants dont l'âge ANJE en jours} < 730} \times 100$$

**Remarque :**

- La question Q15 du module ANJE porte sur l'alimentation au biberon.

**Désagrégation :**

- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour les tranches d'âge suivantes : 0–5 mois, 6–11 mois et 12–23 mois si la taille de l'échantillon le permet.

## 15. Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein

**Définition :** Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ne sont pas nourris au sein mais reçoivent au moins 2 repas lactés.

$$\frac{\text{Enfants âgés de 6 à 23 mois qui ne sont pas nourris au sein mais ont reçu au moins 2 repas lactés la veille}}{\text{Enfants âgés de 6 à 23 mois qui ne sont pas nourris au sein}}$$

**Calcul :**

$$\frac{((\text{ANJE Q7}=2 \text{ ET } \text{Q7a}=2) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730) \text{ ET } (\text{ANJE Q11B} + \text{Q11C} + \text{Q11F} \geq 2))}{(\text{ANJE Q7}=2 \text{ ET } \text{Q7a}=2) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} \geq 183) \text{ ET } (\text{Âge ANJE en jours} < 730)} \times 100$$

**Remarques :**

- Les questions Q7 et Q7a du module ANJE portent sur l'allaitement de l'enfant la veille de l'entretien. La question Q7a est une question facultative à poser lorsque les enquêtes sont menées dans des régions où il est possible que l'enfant soit nourri avec le lait d'une nourrice ou avec le lait maternel exprimé.
- La question Q11 du module ANJE porte sur le nombre de fois où l'enfant a consommé la veille de la préparation pour nourrissons, du lait ou du yaourt.

**Désagrégation :**

- Nous recommandons de désagréger davantage cet indicateur et de présenter les résultats pour les tranches d'âge suivantes : 6–11 mois, 12–17 mois et 18–23 mois si la taille de l'échantillon le permet.

# **Annexes**



## ANNEXE 1

# Considérations sur l'échantillonnage

Cette annexe présente une courte discussion sur les questions d'échantillonnage liées au recueil et à l'analyse des données nécessaires au calcul des indicateurs ANJE (alimentation des nourrissons et des jeunes enfants). La méthode probabiliste d'échantillonnage, les populations cibles de l'échantillonnage, les dénominateurs des indicateurs et la taille des échantillons sont expliqués ici. Toutefois, l'annexe ne présente pas de données exhaustives sur ces sujets. Vous trouverez des conseils plus détaillées dans d'autres ouvrages (7, 8).

### Échantillonnage probabiliste

Les indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont destinés à être appliqués à l'échelle d'une population. L'échantillonnage probabiliste permet d'obtenir des résultats d'enquêtes représentatifs de la population étudiée et donc des estimations de prévalence objectives.

Selon l'échantillonnage probabiliste, chaque individu de la population étudiée a une probabilité connue et non nulle de faire partie de l'échantillon. Lorsque les probabilités d'inclusion dans l'échantillon sont à peu près égales, ou lorsque des probabilités inégales de sélection sont prises en compte dans l'analyse des données, il est possible d'extrapoler la valeur des indicateurs pour la population couverte par l'enquête en partant du sous-groupe de population auprès duquel les données ont été recueillies (l'échantillon de l'enquête, par exemple).

Une première étape dans la planification d'un échantillonnage probabiliste consiste à identifier les indicateurs qui présentent un intérêt. Lorsque l'on planifie la collecte des données nécessaires au calcul des indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, il est important de prendre en compte 1) la population cible de l'échantillonnage pour les données recherchées et 2) le groupe de référence, ou dénominateur, pour les indicateurs que l'on veut calculer. Ces points doivent être clairement définis pour concevoir l'échantillon et calculer la taille de l'échantillon.

### Population cible de l'échantillonnage

Nous avons 8 indicateurs de base et 7 indicateurs complémentaires. Pour ce guide, ces indicateurs ont été regroupés dans l'une des deux catégories de population cible : 1) tous les enfants nés au cours des 2 dernières années (y compris ceux qui n'ont pas survécu) ou 2) les enfants vivants âgés de 0 à 23 mois. Cette répartition est présentée dans le tableau A1-1 (page suivante).

Cette classification apparaît clairement dans le questionnaire type présenté dans ce guide, où chaque indicateur est associé non seulement à une catégorie de la population cible mais également à un type de personne interrogée et à un module de collecte de données (tableau A1-2).

**TABLEAU A1-1. POPULATION CIBLE ASSOCIÉE AUX INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION DES PRATIQUES D'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT**

N°	Nom de l'indicateur	Population cible
<b>INDICATEURS DE BASE</b>		
1	Première mise au sein précoce	Tous les enfants nés au cours des 2 dernières années
2	Allaitement exclusif au sein avant l'âge de 6 mois	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	
5	Diversité alimentaire minimale	
6	Fréquence minimale des repas	
7	Minimum alimentaire acceptable	
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	
<b>INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES</b>		
9	Enfants ayant été nourris au sein	Tous les enfants nés au cours des 2 dernières années
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	
13	Durée de l'allaitement au sein <sup>a</sup>	Sans objet
14	Alimentation au biberon	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	

<sup>a</sup> Le questionnaire type présenté dans ce guide ne permet pas de recueillir les données nécessaires pour l'indicateur n°13, *Durée de l'allaitement au sein*. La population cible serait dans ce cas les enfants vivants âgés de 0 à 35 mois. Il faudra donc modifier légèrement le questionnaire pour obtenir les données nécessaires au calcul de cet indicateur.

Associer les indicateurs à deux types différents de population cible signifie qu'il faut obtenir deux types différents d'échantillons : 1) un échantillon représentatif de tous les enfants nés au cours des 2 dernières années et 2) un échantillon représentatif des enfants vivants âgés de 0 à 23 mois. Cela augmente le nombre total des ménages à sélectionner pour constituer les échantillons d'une enquête.

Lorsque leurs ressources sont insuffisantes, certains responsables d'enquêtes peuvent choisir de recueillir les données pour l'indicateur n°1, *Première mise au sein précoce* et pour l'indicateur n°9, *Enfants ayant été nourris au sein* à partir d'une population cible d'enfants vivants âgés de 0 à 23 mois. Ces données ne sont pas exactement comparables aux données recueillies auprès d'une population cible de tous les enfants nés vivants. Cela s'explique par le fait que l'allaitement au sein réduit le risque de mortalité ; on peut alors obtenir une proportion d'enfants vivants nourris au sein et dont la première mise au sein a été précoce, plus importante que celle obtenue avec un échantillon de tous les enfants nés vivants. En dépit de cette restriction, recueillir des données auprès d'un échantillon constitué uniquement d'enfants vivants peut tout de même être utile pour fournir des informations sur le fait que les enfants vivants ont été nourris au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance, ou pas.

Dans le questionnaire type présenté dans ce guide, le module PMS (Première mise au sein) fournit des données pour le calcul des indicateurs sur la première catégorie de population cible, à savoir tous les enfants nés au cours des 2 dernières années, et le module ANJE (Alimentation du nourrisson et du jeune enfant) fournit des données pour le calcul des indicateurs sur la seconde catégorie de population cible, à savoir les enfants vivants âgés de 0 à 23 mois. Lorsque la population cible concerne tous les enfants nés au cours des 2 dernières années, la personne interrogée est la mère

biologique de l'enfant, qu'il soit vivant ou décédé (et que ce soit elle qui ait la charge de l'enfant, ou non). Lorsque la population cible concerne les enfants vivants âgés de 0 à 23 mois, la personne interrogée doit être la personne qui s'occupe effectivement de l'enfant.

Le questionnaire type comprend également un tableau de composition du ménage. C'est le premier élément du questionnaire qui doit être rempli auprès du ménage sélectionné dans l'échantillon. Ce tableau de composition du ménage permet de recueillir les informations auprès du responsable du ménage sur le sexe et l'âge de tous les membres du ménage. Ce tableau doit permettre d'identifier toutes les personnes remplissant les conditions requises pour répondre aux questions des modules Première mise au sein (PMS) et Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE). Le tableau de composition du ménage présente le premier des différents critères qui permettent d'identifier la personne qui remplit les conditions requises pour répondre aux questions de chaque module.

**TABLEAU A1-2. TYPE DE PERSONNE INTERROGÉE ET MODULE DE COLLECTE DES DONNÉES ASSOCIÉ AUX INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION DES PRATIQUES D'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT**

N°	Nom de l'indicateur	Population cible	Répondante	Module de collecte des données
<b>INDICATEURS DE BASE</b>				
1	Première mise au sein précoce	Tous les enfants nés au cours des 2 dernières années	Femme âgée de 15 à 49 ans qui a donné naissance à l'enfant	PMS
2	Allaitement exclusif au sein avant l'âge de 6 mois	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Personne qui s'occupe de l'enfant	ANJE
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an			
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous			
5	Diversité alimentaire minimale			
6	Fréquence minimale des repas			
7	Minimum alimentaire acceptable			
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer			
<b>INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES</b>				
9	Enfants ayant été nourris au sein	Tous les enfants nés au cours des 2 dernières années	Femme âgée entre 15–49 ans qui a donné naissance à l'enfant	PMS
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Personne qui s'occupe de l'enfant	ANJE
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge			
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois			
13	Durée de l'allaitement au sein <sup>a</sup>	Sans objet	Sans objet	Sans objet
14	Alimentation au biberon	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Personne qui s'occupe de l'enfant	ANJE
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein			

<sup>a</sup> Le questionnaire type présenté dans ce guide ne permet pas de recueillir les données nécessaires pour l'indicateur n°13, *Durée de l'allaitement au sein*. La population cible serait dans ce cas les enfants vivants âgés de 0 à 35 mois. Il faudra donc modifier légèrement le questionnaire pour obtenir les données nécessaires au calcul de cet indicateur.

Pour le module PMS, les données du tableau de composition du ménage servent à identifier les membres féminins du ménage âgés entre 15 et 49 ans.<sup>1</sup> Aux personnes du ménage qui correspondent à ce critère de sélection, on pose alors les questions supplémentaires du module PMS. Parmi ces questions, certaines doivent permettre d'identifier l'âge exact de la personne interrogée (à partir des informations qu'elle fournit elle-même, comparé à celles transmises par le responsable du ménage) et de savoir si elle a donné naissance à un enfant vivant au cours des 2 dernières années. Si une personne interrogée confirme qu'elle se situe dans la tranche d'âge 15–49 ans et qu'elle a donné naissance à un enfant vivant au cours des 2 dernières années, elle remplit toutes les conditions requises pour ce module et on lui pose alors les questions sur l'allaitement au sein de son dernier enfant vivant. Notez que pour le module PMS, vous devez remplir un questionnaire séparé pour chaque personne de sexe féminin située dans la tranche d'âge 15–49 ans.

Pour le module ANJE, les données du tableau de composition du ménage servent à identifier les enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que les personnes s'occupant principalement de chacun de ces enfants. Dans le module ANJE, on demande la date de naissance et l'âge en années et en mois de l'enfant dont la personne s'occupe. Ces informations servent à déterminer si l'enfant se situe dans la tranche d'âge concernée dans ce module.

Dans le module ANJE présenté dans ce guide, les seules informations que nous cherchons à obtenir concernent les enfants de moins de deux ans (0–23 mois). On utilise une tranche d'âge plus étendue dans le tableau de composition du ménage lorsque la personne interrogée chargée de fournir les informations (souvent le (ou la) responsable du ménage) ne connaît pas l'âge exact de tous les membres du ménage. La personne qui s'occupe de l'enfant sera le plus souvent capable d'indiquer avec exactitude la date de naissance de l'enfant. Dans ce sens, le tableau de composition du ménage fonctionne comme un filtre. Il permet de limiter le nombre de personnes interrogées à qui l'on pose le plus de questions sur l'âge qui prennent du temps dans le module ANJE et il est conçu de telle sorte que les enfants ne soient pas exclus de l'échantillon au cas où le responsable du ménage indiquerait un âge inexact. Notez que pour le module ANJE, vous devez remplir un questionnaire séparé pour chaque enfant de moins de 3 ans.

Le questionnaire type présenté dans ce guide ne prévoit pas actuellement le calcul de l'indicateur de durée de l'allaitement au sein. Cela est dû au fait que pour cet indicateur, les informations doivent porter sur la tranche d'âge 0–35 mois. Tous les autres indicateurs présentés dans ce guide ne portent que sur les enfants âgés de 0 à 23 mois ou sur les enfants nés au cours des 2 dernières années. Pour recueillir les données nécessaires au calcul de l'indicateur de durée de l'allaitement au sein, il faut donc adapter la taille de l'échantillon et le questionnaire. Les personnes qui s'occupent d'enfants vivants âgés entre 0 et 35 mois devront être incluses dans l'échantillon pour l'enquête et le questionnaire type<sup>2</sup> devra être adapté en conséquence.

### Dénominateurs pour le calcul des indicateurs

Les catégories de populations cibles expliquées plus haut définissent le groupe de population sur lequel portent les données nécessaires au calcul des indicateurs. Bien que la population cible couvre une tranche d'âge de deux ans pour les enfants, la plupart des indicateurs sont calculés pour des tranches d'âge plus étroites. Ainsi, l'indicateur sur l'allaitement exclusif au sein est calculé à partir des réponses aux questions du module ANJE qui sont posées à toutes les personnes qui s'occupent d'enfants âgés de 0 à 23 mois. Toutefois, le calcul de cet indicateur ne tient compte que des données recueillies sur les enfants âgés de 0 à 5 mois. Dans ce cas, le groupe de référence, ou dénominateur, utilisé pour calculer cet indicateur (enfants âgés de 0 à 5 mois) est une subdivision de la tranche d'âge définie pour la population cible (enfants âgés de 0 à 23 mois). Un tel cas a une incidence sur la détermination de la taille de l'échantillon (ci-dessous).

<sup>1</sup> Voir l'annexe 2 qui présente des remarques sur les données concernant l'âge.

<sup>2</sup> En particulier, les éléments suivants du questionnaire doivent être modifiés : les questions permettant de vérifier que la personne enregistrée dans le tableau de composition du ménage présente bien les conditions requises pour répondre aux questions du module ANJE, pour être inscrite dans le cartouche d'identification du module ANJE et pour répondre aux questions ANJE Q2 et Q5.

Le dénominateur utilisé dans le calcul de 10 des 15 indicateurs est une subdivision du groupe de population défini dans la catégorie de population cible. Les indicateurs pour lesquels ce cas s'applique sont indiqués en bleu dans le tableau A1-3. Tous sont des indicateurs associés à la population cible des enfants vivants âgés de 0 à 23 mois.

## Taille de l'échantillon

A chaque fois qu'une enquête est prévue auprès d'une population, il est important de déterminer si l'on pourra disposer d'un échantillon de taille suffisante pour calculer les indicateurs souhaités. Les calculs des tailles d'échantillons doivent être faits avant la collecte des données, en tenant compte des objectifs de l'enquête, des paramètres de l'échantillon proposé et du degré de précision souhaité (c'est-à-dire de l'amplitude de l'intervalle de confiance) qui entreront dans le calcul de chaque indicateur. Ce point est particulièrement important lorsque l'on recueille des données pour le calcul d'indicateurs associés à différentes populations cibles ou à différents dénominateurs dans une même population cible.

Lorsque des indicateurs sont calculés à partir de données recueillies auprès de différentes populations cibles, la méthode habituelle consiste à estimer la taille nécessaire de chaque échantillon pour chaque population cible et à déterminer de quelle façon associer la taille de l'échantillon et chaque population cible. Lorsque des indicateurs sont calculés pour une seule population cible mais avec différents dénominateurs, il ne suffit pas d'estimer la taille nécessaire de l'échantillon au seul niveau de la population cible. En effet, le nombre total d'enfants inclus dans le dénominateur d'un indicateur détermine le degré de précision de la valeur estimée de cet indicateur.

Lorsque l'on prépare une enquête pour calculer l'un quelconque des indicateurs présentés sur fond bleu dans le tableau A1-3, il faut définir la taille de l'échantillon en tenant compte à la fois du degré de précision souhaité pour ces indicateurs et du dénominateur utilisé (c'est-à-dire un sous-groupe de l'échantillon) pour le calcul de cet indicateur. De même, s'il est prévu dans l'analyse des données une désagrégation par mode d'allaitement, une subdivision par tranche d'âge ou par une autre variable liée au ménage ou à la mère, cette réduction du dénominateur doit être également prise en compte lorsque l'on détermine la taille des échantillons car ces mêmes considérations s'appliqueront également.

Le document qui accompagne ce guide, *Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant : Partie I Définitions (1)* recommande une désagrégation des indicateurs. Pour faciliter la référence à ces recommandations, nous en présentons une synthèse dans le tableau A1-4 ci-après, en associant chaque indicateur à la population cible et au dénominateur correspondants.

Les tableaux A1-5 à 12 montrent de quelle façon l'amplitude de l'intervalle de confiance pour un indicateur varie avec :

- 1) le dénominateur de l'indicateur,
- 2) la taille de l'échantillon,
- 3) l'effet de conception dépendant du type de sondage
- 4) la valeur estimée de cet indicateur.

Ces tableaux montrent que l'amplitude de l'intervalle de confiance diminue avec la taille de l'échantillon et augmente avec l'effet de conception du mode de sondage. Ils montrent également que pour un degré de précision souhaité, la taille des échantillons doit être augmentée pour que les estimations de la valeur de l'indicateur se rapprochent de 50 %, tous les autres critères étant égaux. Les exemples ne sont donnés dans ces tableaux qu'à des fins d'illustration et ne doivent en aucun cas être utilisés pour déterminer la taille d'un échantillon.

Il n'est pas dans notre propos de donner ici des conseils détaillés sur le calcul de la taille des échantillons. Pour trouver une aide à ce sujet, les utilisateurs de ce guide pourront s'adresser à un biostatisticien ou consulter les manuels existants sur les méthodes d'échantillonnage (7, 8) qui traitent en détail du calcul de la taille des échantillons.

**TABLEAU A1-3. DÉNOMINATEUR ASSOCIÉ AUX INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION DES PRATIQUES D'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT<sup>a</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Population cible	Dénominateur
<b>INDICATEURS DE BASE</b>			
1	Première mise au sein précoce	Tous les enfants nés au cours des 2 dernières années	Enfants nés au cours des 24 derniers mois
2	Allaitement exclusif au sein avant l'âge de 6 mois	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Nourrissons 0–5 mois
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an		Enfants 12–15 mois
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous		Nourrissons 6–8 mois
5	Diversité alimentaire minimale		Enfants 6–23 mois
6	Fréquence minimale des repas		Enfants 6–23 mois
7	Minimum alimentaire acceptable		Enfants 6–23 mois
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer		Enfants 6–23 mois
<b>INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES</b>			
9	Enfants ayant été nourris au sein	Tous les enfants nés au cours des 2 dernières années	Enfants nés au cours des 24 derniers mois
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Enfants 20–23 mois
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Enfants 0–23 mois
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Nourrissons 0–5 mois
13	Durée de l'allaitement au sein <sup>b</sup>	Sans objet	Sans objet
14	Alimentation au biberon	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Enfants 0–23 mois
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Enfants 6–23 mois qui ne sont pas nourris au sein

<sup>a</sup> Pour les indicateurs présentés sur fond bleu, le dénominateur est une subdivision du groupe de population défini pour la population cible.

<sup>b</sup> Le questionnaire type présenté dans ce guide ne permet pas de recueillir les données nécessaires pour l'indicateur n°13, *Durée de l'allaitement au sein*. La population cible sera plus généralement les enfants vivants âgés de 0 à 35 mois. Il faudra donc modifier légèrement le questionnaire pour obtenir les données nécessaires au calcul de cet indicateur.

**TABLEAU A1-4. RECOMMANDATIONS DE DÉSAGRÉGATION DES INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION DES PRATIQUES D'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT**

N°	Nom de l'indicateur	Population cible	Dénominateur	Désagrégation recommandée
<b>INDICATEURS DE BASE</b>				
1	Première mise au sein précoce	Tous les enfants nés au cours des 2 dernières années	Enfants nés au cours des 24 derniers mois	a) Enfants nés au cours des 12 derniers mois b) Enfants nés entre les 12 et les 24 derniers mois
2	Allaitement exclusif au sein avant l'âge de 6 mois	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Nourrissons 0–5 mois	a) Enfants 0–1 mois b) Enfants 2–3 mois c) Enfants 4–5 mois d) Enfants 0–3 mois
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an		Enfants 12–15 mois	Pas d'autre désagrégation recommandée
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous		Enfants 6–23 mois	Pas d'autre désagrégation recommandée
5	Diversité alimentaire minimale		Enfants 6–23 mois	a) Enfants 6–11 mois b) Enfants 12–17 mois c) Enfants 18–23 mois
6	Fréquence minimale des repas		Enfants 6–23 mois	a) Enfants 6–11 mois b) Enfants 12–17 mois c) Enfants 18–23 mois d) Enfants nourris au sein e) Enfants non nourris au sein
7	Minimum alimentaire acceptable		Enfants 6–23 mois	a) Enfants 6–11 mois b) Enfants 12–17 mois c) Enfants 18–23 mois
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer		Enfants 6–23 mois	a) Enfants 6–11 mois b) Enfants 12–17 mois c) Enfants 18–23 mois
<b>INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES</b>				
9	Enfants ayant été nourris au sein	Tous les enfants nés au cours des 2 dernières années	Enfants nés au cours des 24 derniers mois	a) Enfants nés au cours des 12 derniers mois b) Enfants nés entre les 12 et les 24 derniers mois
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans		Enfants 20–23 mois	Pas d'autre désagrégation recommandée
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Enfants 0–23 mois	Pas d'autre désagrégation recommandée
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois		Enfants 0–5 mois	Pas d'autre désagrégation recommandée
13	Durée de l'allaitement au sein <sup>a</sup>	Sans objet	Sans objet	
14	Alimentation au biberon	Enfants vivants âgés de 0 à 23 mois	Enfants 0–23 mois	a) Enfants 0–5 mois b) Enfants 6–11 mois c) Enfants 12–23 mois
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein		Enfants 6–23 mois non nourris au sein	a) Enfants 6–11 mois b) Enfants 12–17 mois c) Enfants 18–23 mois

<sup>a</sup> Le questionnaire type présenté dans ce guide ne permet pas de recueillir les données nécessaires pour l'indicateur n°13, *Durée de l'allaitement au sein*. La population cible sera plus généralement les enfants vivants âgés de 0 à 35 mois. Il faudra donc modifier légèrement le questionnaire pour obtenir les données nécessaires au calcul de cet indicateur.

## EXEMPLES DE TAILLES D'ÉCHANTILLONS ET DE PRÉCISION POUR DES ESTIMATIONS D'INDICATEURS DE 50 %

**TABLEAU A1-5. PRÉCISION ESTIMÉE DES INDICATEURS, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE ESTIMATION DE 50 % ET D'UNE TAILLE D'ÉCHANTILLON DE N=300 ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS<sup>a,b</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Dénominateur	n <sup>c</sup>	Amplitude de l'intervalle de confiance de 95 %		
				Effet de conception		
				1.0	2.0	4.0
2	Allaitement exclusif au sein	Nourrissons 0–5 mois	75	+/- 11,3	+/- 15,9	+/- 22,5
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	Enfants 12–15 mois	50	+/- 13,9	+/- 19,6	+/- 27,2
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Nourrissons 6–8 mois	38	+/- 15,9	+/- 22,5	+/- 31,0
5	Diversité alimentaire minimale	Enfants 6–23 mois	225	+/- 6,5	+/- 9,2	+/- 13,1
6	Fréquence minimale des repas	Enfants 6–23 mois	225	+/- 6,5	+/- 9,2	+/- 13,1
7	Minimum alimentaire acceptable	Enfants 6–23 mois	225	+/- 6,5	+/- 9,2	+/- 13,1
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	Enfants 6–23 mois	225	+/- 6,5	+/- 9,2	+/- 13,1
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants 20–23 mois	50	+/- 13,9	+/- 19,6	+/- 27,2
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants 0–23 mois	300	+/- 5,7	+/- 8,0	+/- 11,3
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Nourrissons 0–5 mois	75	+/- 11,3	+/- 15,9	+/- 22,5
14	Alimentation au biberon	Enfants 0–23 mois	300	+/- 5,7	+/- 8,0	+/- 11,3
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants 6–23 mois non nourris au sein <sup>d</sup>	113	+/- 9,2	+/- 13,0	+/- 18,5

<sup>a</sup> Seuls les indicateurs associés à la population cible d'enfants vivants âgés entre 0 et 23 mois sont considérés dans ce tableau.

<sup>b</sup> Pour tous les calculs, on suppose une répartition égale des tranches d'âges dans l'échantillon.

<sup>c</sup> n est la taille de la subdivision de l'échantillon disponible pour le calcul de l'indicateur spécifique.

<sup>d</sup> Pour l'indicateur n°15, on suppose que 50 % de l'échantillon n'est pas nourri au sein.

**TABLEAU A1-6. PRÉCISION ESTIMÉE DES INDICATEURS, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE ESTIMATION DE 50 % ET D'UNE TAILLE D'ÉCHANTILLON DE N=900 ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS<sup>a,b</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Dénominateur	n <sup>c</sup>	Amplitude de l'intervalle de confiance de 95 %		
				Effet de conception		
				1.0	2.0	4.0
2	Allaitement exclusif au sein	Nourrissons 0–5 mois	225	+/- 6,5	+/- 9,2	+/- 13,1
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	Enfants 12–15 mois	150	+/- 8,0	+/- 11,3	+/- 15,9
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Nourrissons 6–8 mois	113	+/- 9,2	+/- 13,0	+/- 18,5
5	Diversité alimentaire minimale	Enfants 6–23 mois	675	+/- 3,8	+/- 5,3	+/- 7,5
6	Fréquence minimale des repas	Enfants 6–23 mois	675	+/- 3,8	+/- 5,3	+/- 7,5
7	Minimum alimentaire acceptable	Enfants 6–23 mois	675	+/- 3,8	+/- 5,3	+/- 7,5
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	Enfants 6–23 mois	675	+/- 3,8	+/- 5,3	+/- 7,5
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants 20–23 mois	150	+/- 8,0	+/- 11,3	+/- 15,9
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants 0–23 mois	900	+/- 3,3	+/- 4,6	+/- 6,5
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Nourrissons 0–5 mois	225	+/- 6,5	+/- 9,2	+/- 13,1
14	Alimentation au biberon	Enfants 0–23 mois	900	+/- 3,3	+/- 4,6	+/- 6,5
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants 6–23 mois non nourris au sein <sup>d</sup>	338	+/- 5,3	+/- 7,5	+/- 10,6

<sup>a</sup> Seuls les indicateurs associés à la population cible d'enfants vivants âgés entre 0 et 23 mois sont considérés dans ce tableau.

<sup>b</sup> Pour tous les calculs, on suppose une répartition égale des tranches d'âges dans l'échantillon.

<sup>c</sup> n est la taille de la subdivision de l'échantillon disponible pour le calcul de l'indicateur spécifique.

<sup>d</sup> Pour l'indicateur n°15, on suppose que 50 % de l'échantillon n'est pas nourri au sein.

**TABLEAU A1-7. PRÉCISION ESTIMÉE DES INDICATEURS, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE ESTIMATION DE 50 % ET D'UNE TAILLE D'ÉCHANTILLON DE N=1500 ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS<sup>a,b</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Dénominateur	n°	Amplitude de l'intervalle de confiance de 95 %		
				Effet de conception		
				1.0	2.0	4.0
2	Allaitement exclusif au sein	Nourrissons 0–5 mois	375	+/- 5,1	+/- 7,1	+/- 10,1
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	Enfants 12–15 mois	250	+/- 6,2	+/- 8,8	+/- 12,3
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Nourrissons 6–8 mois	188	+/- 7,1	+/- 10,1	+/- 14,3
5	Diversité alimentaire minimale	Enfants 6–23 mois	1125	+/- 2,9	+/- 4,1	+/- 5,8
6	Fréquence minimale des repas	Enfants 6–23 mois	1125	+/- 2,9	+/- 4,1	+/- 5,8
7	Minimum alimentaire acceptable	Enfants 6–23 mois	1125	+/- 2,9	+/- 4,1	+/- 5,8
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	Enfants 6–23 mois	1125	+/- 2,9	+/- 4,1	+/- 5,8
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants 20–23 mois	250	+/- 6,2	+/- 8,8	+/- 12,3
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants 0–23 mois	1500	+/- 2,5	+/- 3,6	+/- 5,1
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Nourrissons 0–5 mois	375	+/- 5,1	+/- 7,1	+/- 10,1
14	Alimentation au biberon	Enfants 0–23 mois	1500	+/- 2,5	+/- 3,6	+/- 5,1
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants 6–23 mois non nourris au sein <sup>d</sup>	563	+/- 4,1	+/- 5,8	+/- 8,3

<sup>a</sup> Seuls les indicateurs associés à la population cible d'enfants vivants âgés entre 0 et 23 mois sont considérés dans ce tableau.

<sup>b</sup> Pour tous les calculs, on suppose une répartition égale des tranches d'âges dans l'échantillon.

<sup>c</sup> n est la taille de la subdivision de l'échantillon disponible pour le calcul de l'indicateur spécifique.

<sup>d</sup> Pour l'indicateur n°15, on suppose que 50 % de l'échantillon n'est pas nourri au sein.

**TABLEAU A1-8. PRÉCISION ESTIMÉE DES INDICATEURS, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE ESTIMATION DE 50 % ET D'UNE TAILLE D'ÉCHANTILLON DE N=3000 ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS<sup>a,b</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Dénominateur	n°	Amplitude de l'intervalle de confiance de 95 %		
				Effet de conception		
				1.0	2.0	4.0
2	Allaitement exclusif au sein	Nourrissons 0–5 mois	750	+/- 3,6	+/- 5,1	+/- 7,1
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	Enfants 12–15 mois	500	+/- 4,4	+/- 6,2	+/- 8,8
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Nourrissons 6–8 mois	375	+/- 5,1	+/- 7,2	+/- 10,1
5	Diversité alimentaire minimale	Enfants 6–23 mois	2250	+/- 2,1	+/- 2,9	+/- 4,1
6	Fréquence minimale des repas	Enfants 6–23 mois	2250	+/- 2,1	+/- 2,9	+/- 4,1
7	Minimum alimentaire acceptable	Enfants 6–23 mois	2250	+/- 2,1	+/- 2,9	+/- 4,1
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	Enfants 6–23 mois	2250	+/- 2,1	+/- 2,9	+/- 4,1
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants 20–23 mois	500	+/- 4,4	+/- 6,2	+/- 8,8
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants 0–23 mois	3000	+/- 1,8	+/- 2,5	+/- 3,6
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Nourrissons 0–5 mois	750	+/- 3,6	+/- 5,1	+/- 7,1
14	Alimentation au biberon	Enfants 0–23 mois	3000	+/- 1,8	+/- 2,5	+/- 3,6
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants 6–23 mois non nourris au sein <sup>d</sup>	1125	+/- 2,9	+/- 4,1	+/- 5,8

<sup>a</sup> Seuls les indicateurs associés à la population cible d'enfants vivants âgés entre 0 et 23 mois sont considérés dans ce tableau.

<sup>b</sup> Pour tous les calculs, on suppose une répartition égale des tranches d'âges dans l'échantillon.

<sup>c</sup> n est la taille de la subdivision de l'échantillon disponible pour le calcul de l'indicateur spécifique.

<sup>d</sup> Pour l'indicateur n°15, on suppose que 50 % de l'échantillon n'est pas nourri au sein.

## EXEMPLES DE TAILLES D'ÉCHANTILLONS ET DE PRÉCISION, POUR DES ESTIMATIONS D'INDICATEURS DE 20 %

**TABLEAU A1-9. PRÉCISION ESTIMÉE DES INDICATEURS, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE ESTIMATION DE 20 % ET D'UNE TAILLE D'ÉCHANTILLON DE N=300 ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS<sup>a,b</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Dénominateur	n <sup>c</sup>	Amplitude de l'intervalle de confiance de 95 %		
				Effet de conception		
				1.0	2.0	4.0
2	Allaitement exclusif au sein	Nourrissons 0–5 mois	75	+/- 9,1	+/- 12,7	+/- 18,0
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	Enfants 12–15 mois	50	+/- 11,1	+/- 15,7	+/- 21,7
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Nourrissons 6–8 mois	38	+/- 12,7	+/- 18,0	+/- 24,8
5	Diversité alimentaire minimale	Enfants 6–23 mois	225	+/- 5,2	+/- 7,4	+/- 10,5
6	Fréquence minimale des repas	Enfants 6–23 mois	225	+/- 5,2	+/- 7,4	+/- 10,5
7	Minimum alimentaire acceptable	Enfants 6–23 mois	225	+/- 5,2	+/- 7,4	+/- 10,5
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	Enfants 6–23 mois	225	+/- 5,2	+/- 7,4	+/- 10,5
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants 20–23 mois	50	+/- 11,1	+/- 15,7	+/- 21,7
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants 0–23 mois	300	+/- 4,5	+/- 6,4	+/- 9,1
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Nourrissons 0–5 mois	75	+/- 9,1	+/- 12,7	+/- 18,0
14	Alimentation au biberon	Enfants 0–23 mois	300	+/- 4,5	+/- 6,4	+/- 9,1
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants 6–23 mois non nourris au sein <sup>d</sup>	113	+/- 7,4	+/- 10,4	+/- 14,8

<sup>a</sup> Seuls les indicateurs associés à la population cible d'enfants vivants âgés entre 0 et 23 mois sont considérés dans ce tableau.

<sup>b</sup> Pour tous les calculs, on suppose une répartition égale des tranches d'âges dans l'échantillon.

<sup>c</sup> n est la taille de la subdivision de l'échantillon disponible pour le calcul de l'indicateur spécifique.

<sup>d</sup> Pour l'indicateur n°15, on suppose que 50 % de l'échantillon n'est pas nourri au sein.

**TABLEAU A1-10. PRÉCISION ESTIMÉE DES INDICATEURS, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE ESTIMATION DE 20 % ET D'UNE TAILLE D'ÉCHANTILLON DE N=900 ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS<sup>a,b</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Dénominateur	n <sup>c</sup>	Amplitude de l'intervalle de confiance de 95 %		
				Effet de conception		
				1.0	2.0	4.0
2	Allaitement exclusif au sein	Nourrissons 0–5 mois	225	+/- 5,2	+/- 7,4	+/- 10,5
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	Enfants 12–15 mois	150	+/- 6,4	+/- 9,1	+/- 12,7
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Nourrissons 6–8 mois	113	+/- 7,4	+/- 10,4	+/- 14,8
5	Diversité alimentaire minimale	Enfants 6–23 mois	675	+/- 3,0	+/- 4,3	+/- 6,0
6	Fréquence minimale des repas	Enfants 6–23 mois	675	+/- 3,0	+/- 4,3	+/- 6,0
7	Minimum alimentaire acceptable	Enfants 6–23 mois	675	+/- 3,0	+/- 4,3	+/- 6,0
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	Enfants 6–23 mois	675	+/- 3,0	+/- 4,3	+/- 6,0
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants 20–23 mois	150	+/- 6,4	+/- 9,1	+/- 12,7
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants 0–23 mois	900	+/- 2,6	+/- 3,7	+/- 5,2
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Nourrissons 0–5 mois	225	+/- 5,2	+/- 7,4	+/- 10,5
14	Alimentation au biberon	Enfants 0–23 mois	900	+/- 2,6	+/- 3,7	+/- 5,2
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants 6–23 mois non nourris au sein <sup>d</sup>	338	+/- 4,3	+/- 6,0	+/- 8,5

<sup>a</sup> Seuls les indicateurs associés à la population cible d'enfants vivants âgés entre 0 et 23 mois sont considérés dans ce tableau.

<sup>b</sup> Pour tous les calculs, on suppose une répartition égale des tranches d'âges dans l'échantillon.

<sup>c</sup> n est la taille de la subdivision de l'échantillon disponible pour le calcul de l'indicateur spécifique.

<sup>d</sup> Pour l'indicateur n°15, on suppose que 50 % de l'échantillon n'est pas nourri au sein.

**TABLEAU A1-11. PRÉCISION ESTIMÉE DES INDICATEURS, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE ESTIMATION DE 20 % ET D'UNE TAILLE D'ÉCHANTILLON DE N=1500 ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS<sup>a,b</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Dénominateur	n <sup>c</sup>	Amplitude de l'intervalle de confiance de 95 %		
				Effet de conception		
				1.0	2.0	4.0
2	Allaitement exclusif au sein	Nourrissons 0–5 mois	375	+/- 4,0	+/- 5,7	+/- 8,1
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	Enfants 12–15 mois	250	+/- 5,0	+/- 7,0	+/- 9,9
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Nourrissons 6–8 mois	188	+/- 5,7	+/- 8,1	+/- 11,4
5	Diversité alimentaire minimale	Enfants 6–23 mois	1125	+/- 2,3	+/- 3,3	+/- 4,7
6	Fréquence minimale des repas	Enfants 6–23 mois	1125	+/- 2,3	+/- 3,3	+/- 4,7
7	Minimum alimentaire acceptable	Enfants 6–23 mois	1125	+/- 2,3	+/- 3,3	+/- 4,7
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	Enfants 6–23 mois	1125	+/- 2,3	+/- 3,3	+/- 4,7
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants 20–23 mois	250	+/- 5,0	+/- 7,0	+/- 9,9
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants 0–23 mois	1500	+/- 2,0	+/- 2,9	+/- 4,0
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Nourrissons 0–5 mois	375	+/- 4,0	+/- 5,7	+/- 8,1
14	Alimentation au biberon	Enfants 0–23 mois	1500	+/- 2,0	+/- 2,9	+/- 4,0
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants 6–23 mois non nourris au sein <sup>d</sup>	563	+/- 3,3	+/- 4,7	+/- 6,6

<sup>a</sup> Seuls les indicateurs associés à la population cible d'enfants vivants âgés entre 0 et 23 mois sont considérés dans ce tableau.

<sup>b</sup> Pour tous les calculs, on suppose une répartition égale des tranches d'âges dans l'échantillon.

<sup>c</sup> n est la taille de la subdivision de l'échantillon disponible pour le calcul de l'indicateur spécifique.

<sup>d</sup> Pour l'indicateur n°15, on suppose que 50 % de l'échantillon n'est pas nourri au sein.

**TABLEAU A1-12. PRÉCISION ESTIMÉE DES INDICATEURS, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE ESTIMATION DE 20 % ET D'UNE TAILLE D'ÉCHANTILLON DE N=3000 ENFANTS VIVANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS<sup>a,b</sup>**

N°	Nom de l'indicateur	Dénominateur	n <sup>c</sup>	Amplitude de l'intervalle de confiance de 95 %		
				Effet de conception		
				1.0	2.0	4.0
2	Allaitement exclusif au sein	Nourrissons 0–5 mois	750	+/- 2,9	+/- 4,0	+/- 5,7
3	Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an	Enfants 12–15 mois	500	+/- 3,5	+/- 5,0	+/- 7,0
4	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Nourrissons 6–8 mois	375	+/- 4,0	+/- 5,7	+/- 8,1
5	Diversité alimentaire minimale	Enfants 6–23 mois	2250	+/- 1,7	+/- 2,3	+/- 3,3
6	Fréquence minimale des repas	Enfants 6–23 mois	2250	+/- 1,7	+/- 2,3	+/- 3,3
7	Minimum alimentaire acceptable	Enfants 6–23 mois	2250	+/- 1,7	+/- 2,3	+/- 3,3
8	Consommation d'aliments riches en fer ou enrichis en fer	Enfants 6–23 mois	2250	+/- 1,7	+/- 2,3	+/- 3,3
10	Poursuite de l'allaitement à l'âge de 2 ans	Enfants 20–23 mois	500	+/- 3,5	+/- 5,0	+/- 7,0
11	Allaitement au sein en fonction de l'âge	Enfants 0–23 mois	3000	+/- 1,4	+/- 2,0	+/- 2,9
12	Allaitement au sein prédominant avant l'âge de 6 mois	Nourrissons 0–5 mois	750	+/- 2,9	+/- 4,0	+/- 5,7
14	Alimentation au biberon	Enfants 0–23 mois	3000	+/- 1,4	+/- 2,0	+/- 2,9
15	Fréquence des repas lactés pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein	Enfants 6–23 mois non nourris au sein <sup>d</sup>	1125	+/- 2,3	+/- 3,3	+/- 4,7

<sup>a</sup> Seuls les indicateurs associés à la population cible d'enfants vivants âgés entre 0 et 23 mois sont considérés dans ce tableau.

<sup>b</sup> Pour tous les calculs, on suppose une répartition égale des tranches d'âges dans l'échantillon.

<sup>c</sup> n est la taille de la subdivision de l'échantillon disponible pour le calcul de l'indicateur spécifique.

<sup>d</sup> Pour l'indicateur n°15, on suppose que 50 % de l'échantillon n'est pas nourri au sein.

## ANNEXE 2

# Difficultés liées aux données se rapportant à l'âge

Compte tenu de la difficulté à recueillir des informations sur l'âge, les responsables d'enquêtes souhaiteront peut-être consacrer une partie de la séance de formation des enquêteurs à des discussions sur la façon de déterminer un âge, de le vérifier et de l'utiliser au moment de recueillir les données de l'enquête. Cette annexe donne des conseils pour aborder certaines de ces difficultés.

Cette annexe fait le point sur le concept d'« âge révolu », sur les méthodes utilisées pour déterminer un âge dans chaque module et sur la façon d'exploiter les données sur l'âge, à la fois pour déterminer si la personne interrogée remplit les conditions requises et pour calculer les indicateurs du module ANJE. L'annexe traite également des incohérences entre les âges indiqués dans les réponses, à l'intérieur d'un même module ou d'un module à l'autre.

Notre intention n'est pas de fournir des informations exhaustives dans cette annexe. Pour obtenir des conseils sur l'estimation d'un âge, et notamment savoir comment élaborer et exploiter un calendrier des manifestations locales, reportez-vous au document de la FAO intitulé *Guidelines for estimating the month and year of birth of young children (9)*.

### Définition du concept d'âge révolu

Tout au long de ce guide, nous utilisons le concept d'âge révolu. Cela signifie que les enquêteurs doivent enregistrer toutes les informations indiquant l'âge révolu d'un individu. L'âge révolu se réfère au nombre de jours, de mois ou d'années vécus intégralement par un individu. Les jours, mois ou années vécus partiellement ne doivent pas être pris en compte dans l'estimation d'un âge révolu. Par exemple :

- Le jour de sa naissance, un enfant n'a pas encore achevé la première journée de sa vie et son âge révolu est donc de 0 jour.
- L'âge révolu d'un enfant qui a fêté son premier anniversaire deux jours avant le moment de l'entretien, est 1 an ou 12 mois. Cet enfant a vécu une année révolue (12 mois) mais son 13ème mois n'est pas encore révolu.

### Tranches d'âge pour les indicateurs du module ANJE

Le concept d'âge révolu est utilisé également dans la section D, pour le calcul des valeurs des indicateurs où ce concept est intégré dans tous les dénominateurs.

Ainsi, pour l'indicateur n°3, Poursuite de l'allaitement au sein à l'âge de 1 an, le dénominateur est : enfants âgés entre 12 et 15 mois. Cela signifie que les valeurs de cet indicateur reflètent des informations sur les enfants âgés de 12 à 15 mois révolus (ou 12,0 à 15,9 mois, soit une tranche d'âge de 4 mois).

Lorsqu'on calcule les indicateurs, il est important de noter que les dénominateurs des indicateurs incluent l'âge indiqué en limite supérieure de la tranche d'âge. Ainsi, les enfants âgés de 15 mois révolus doivent être pris en compte dans le calcul de l'indicateur n°3 du module ANJE. Les enfants qui n'ont pas atteint les 12 mois révolus ou qui ont 16 mois révolus, voire plus, doivent être exclus du calcul de cet indicateur.

## Comment déterminer l'âge, pour chaque module

Les informations sur l'âge révolu d'un individu sont recueillies suivant différentes méthodes et enregistrées avec différents degrés de précision, selon le module concerné. Cela est dû à la diversité des objectifs de chaque module et à la façon dont les informations recueillies sur l'âge sont exploitées dans chaque module.

L'objectif du tableau de composition des ménages est de déterminer si parmi les membres d'un ménage, certains peuvent remplir les conditions requises pour répondre aux questions des modules PMS ou ANJE. Dans ce tableau, il n'est pas nécessaire d'enregistrer les âges avec précision, d'une part cela permet de gagner du temps et d'autre part, ces informations sont généralement données à ce stade par le responsable du ménage qui peut ne pas connaître l'âge exact de tous les membres du ménage. Dans le tableau de composition des ménages, l'âge de chaque membre d'un ménage est enregistré uniquement en nombre d'années révolues, c'est-à-dire l'âge qu'a eu la personne à son dernier anniversaire. Les informations sur le mois ou le jour de naissance de la personne ne sont pas recueillies à ce stade.

Les âges enregistrés dans les modules PMS et ANJE doivent par contre être beaucoup plus précis. Les questions qui portent sur l'âge dans ces modules servent de filtre final pour déterminer si la personne interrogée remplit ou non les conditions exigées pour le module en question. De plus, l'âge enregistré à ce stade est utilisé dans le calcul des indicateurs. Ces données peuvent donc avoir une incidence sur l'intégrité de l'échantillon sondé et sur la validité des indicateurs.

Compte tenu de l'importance des données liées à l'âge dans ces modules, les données sont recueillies au moyen d'une série de questions dont certaines visent à obtenir plusieurs fois les mêmes réponses de la part de la personne interrogée. Et ce, pour deux raisons :

1. Les informations sur l'âge sont notoirement difficiles à recueillir et peuvent souvent faire l'objet d'erreurs de mémorisation. Certaines personnes peuvent se souvenir plus facilement d'un âge selon la façon dont la question est formulée – demandez par exemple une date de naissance plutôt que l'âge de l'enfant en nombre de mois. Poser une même question sur l'âge en la formulant de différentes façons peut aider la personne interrogée à indiquer un âge avec la plus grande précision possible.
2. Recueillir des données sur l'âge en posant plusieurs questions permet à l'enquêteur de vérifier la cohérence des différentes réponses, d'utiliser toutes les informations disponibles pour estimer l'âge au mieux, avec l'aide de la personne interrogée.

La série des questions posées sur un âge à la personne interrogée et les réponses dont l'enquêteur doit vérifier la cohérence sont présentées ci-dessous, pour chaque module. Des informations s'y rapportant sont également données dans les instructions aux enquêteurs pour chaque module respectif.

### Module Première mise au sein

Dans le module PMS, les questions sur l'âge de la personne interrogée sont posées de deux façons différentes :

1. Dans la question PMS Q1, vous demandez à la personne interrogée de vous indiquer son mois et son année de naissance.
2. Puis, dans la question PMS Q2, vous demandez à la personne interrogée quel âge elle a eu à son dernier anniversaire, c'est-à-dire son âge en années révolues.

Les réponses à ces deux questions vont vous permettre de vérifier que la personne interrogée remplit les conditions requises pour ce module, c'est-à-dire que son âge se situe dans la tranche 15—49 ans. Si vous constatez une incohérence entre les réponses aux questions PMS Q1 et PMS Q2, obtenez de la personne interrogée qu'elle rectifie celle des réponses qui semble erronée.

## Module Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Dans le module ANJE, les questions sur l'âge de l'enfant sont posées de diverses façons :

1. Dans la question ANJE Q1, vous demandez à la personne interrogée de vous indiquer le jour, le mois et l'année de naissance de l'enfant. Si elle ne se souvient pas de la date de naissance exacte, vous pouvez enregistrer la réponse « Ne sait pas » pour le jour de naissance. Mais il est impératif que vous obteniez le mois et l'année de naissance.
2. Si la personne interrogée n'arrive pas à se souvenir du mois et de l'année de naissance de l'enfant, l'enquêteur doit collaborer étroitement avec la personne qui s'occupe de l'enfant pour tenter d'estimer au mieux la date de naissance de l'enfant, en s'aidant des autres informations disponibles. Pour obtenir des instructions détaillées sur la façon d'estimer le mois et l'année de naissance d'un jeune enfant ainsi que des instructions sur la façon de concevoir et d'utiliser un calendrier des manifestations locales, reportez-vous à la brochure de la FAO intitulée *Guidelines for estimating the month and year of birth of young children (9)*.
3. Dans la question ANJE Q2, vous demandez à la personne interrogée quel âge a eu l'enfant à son dernier anniversaire, c'est-à-dire quel est son âge en années révolues.
4. Et enfin dans la question ANJE Q3, vous demandez à la personne interrogée de vous indiquer l'âge de l'enfant en mois révolus.

Dans la question ANJE Q4, une série de questions de vérification aident l'enquêteur à estimer la cohérence des réponses données sur l'âge de l'enfant aux questions ANJE Q1, ANJE Q2 et ANJE Q3. Il est important que vous obteniez une rectification au moment de recueillir les données lorsque vous constatez une incohérence entre les réponses à ces trois questions,.

Si vous constatez des incohérences et que la date de naissance de l'enfant est indiquée sur un carnet de santé, vous pouvez considérer cette date comme une information fiable. Si la date de naissance n'apparaît pas sur un carnet de santé, l'enquêteur doit alors revoir avec la personne interrogée les informations enregistrées pour trouver la source d'erreur et rectifier les réponses aux questions ANJE Q1, ANJE Q2 et ANJE Q3.

Lorsque vous avez déterminé la date de naissance de l'enfant, vous pouvez utiliser le calendrier présenté à la fin de cette annexe pour déterminer si cet enfant remplit les conditions d'âge requises pour le module ANJE.

### Écart constaté dans l'âge d'un même enfant d'un module à l'autre

Exception faite d'un écart constaté entre les réponses aux questions sur l'âge d'un enfant dans un même module, il est possible que l'on constate des incohérences entre les réponses aux questions sur l'âge d'un enfant d'un module à l'autre. Il est possible par exemple que pour un même enfant, la date de naissance indiquée dans le module PMS (PMS Q6) soit différente de celle enregistrée dans le module ANJE (ANJE Q1).

Malgré la redondance apparente des informations sur l'âge entre les modules, ces informations doivent être recueillies de façon spécifique pour chaque module. En effet, toutes les naissances vivantes retenues pour le module PMS ne rempliront pas nécessairement les conditions d'âge requises pour le module ANJE. Certaines naissances sont celles d'enfants qui ne sont plus en vie ou qui ne vivent plus avec leur mère biologique. De la même façon, tous les enfants sélectionnés pour le module ANJE ne rempliront pas nécessairement les conditions d'âge requises pour le module PMS. Certains enfants ne seront pas les derniers nés.

Si ce risque d'écart entre les âges enregistrés d'un module à l'autre est préoccupant, les enquêteurs peuvent être entraînés à rectifier ces incohérences lorsqu'ils recueillent les informations sur l'âge. Notez que ce sujet n'est pas abordé dans l'exemple d'instructions aux enquêteurs à la section B. Le travail de rectification des réponses incohérentes sur l'âge peut être fait aussi au moment de la vérification des données, mais les résultats sont souvent moins probants puisqu'il n'est plus possible d'accéder à la source première des données (la personne interrogée).

## Âges utilisés dans le calcul des indicateurs

L'âge des enfants est indispensable pour le calcul de chaque indicateur du module ANJE présenté dans ce guide. Il faut utiliser la date de naissance enregistrée pour calculer les indicateurs. Pour ce faire, il faut que l'âge de l'enfant soit converti en nombre estimé de jours révolus et ainsi, les dénominateurs utilisés dans le calcul des indicateurs seront plus précis.

Les questions sur la date de naissance d'un enfant sont posées à la fois dans le module PMS (PMS Q6 pour la dernière naissance) et dans le module ANJE (ANJE Q1 pour l'enfant concerné dans ce module). Les deux dates de naissance enregistrées peuvent être différentes – même s'il n'y a pas d'erreur dans l'enregistrement de l'âge. Cela s'explique par le fait que les dates de naissance peuvent concerner des enfants différents.

L'encadré 1 (voir page 35) montre comment calculer l'âge d'un enfant à partir de sa date de naissance enregistrée dans chaque module. Ces calculs doivent être faits sur un ordinateur. Dans les instructions, l'âge est appelé « âge ANJE » (c'est-à-dire l'âge découlant de la question Q1 du module ANJE) pour les indicateurs de la situation actuelle et « âge PMS » (c'est-à-dire l'âge découlant de la question Q6 du module PMS) pour les indicateurs qui s'appuient sur le souvenir de la mère de la toute dernière naissance survenue au cours des 24 derniers mois, que l'enfant soit vivant ou décédé.

## Calendrier permettant de déterminer si les conditions d'âge requises pour les modules PMS et ANJE sont remplies (et illustré par un exemple)

Date de l'entretien : 19 août 2010 ; date de naissance : 12 août 2008 ; âge (en mois) : >24 mois (ne remplit pas les conditions requises)

1. Entourez la date de l'entretien en bas du calendrier (2010)
2. Puis entourez le même jour et le même mois en haut du calendrier (2008)
3. Marquez d'une croix la date de naissance de l'enfant sur le calendrier
4. Si la croix ne se trouve pas entre les cercles (du haut et du bas), l'enfant ne remplit pas les conditions d'âge requises (>24 mois)
5. Si l'entretien tombe le jour de la date d'anniversaire de l'enfant (ce qui est rare), l'enfant remplit tout de même les conditions d'âge requises
6. Si le jour exact de la naissance est inconnu, choisissez le 15 du mois comme date de naissance.

## 2008

L	M	M	J	V	S	D
JANVIER	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

L	M	M	J	V	S	D
FÉVRIER						
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

L	M	M	J	V	S	D
MARS					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L	M	M	J	V	S	D
AVRIL	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

L	M	M	J	V	S	D
MAI						
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

L	M	M	J	V	S	D
JUIN	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

L	M	M	J	V	S	D
JUILLET	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

L	M	M	J	V	S	D
AOÛT	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L	M	M	J	V	S	D
SEPTEMBRE	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

L	M	M	J	V	S	D
OCTOBRE	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

L	M	M	J	V	S	D
NOVEMBRE	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

L	M	M	J	V	S	D
DÉCEMBRE	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## 2009

L	M	M	J	V	S	D
JANVIER	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L	M	M	J	V	S	D
FÉVRIER	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

L	M	M	J	V	S	D
MARS	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

L	M	M	J	V	S	D
AVRIL	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

L	M	M	J	V	S	D
MAI	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L	M	M	J	V	S	D
JUIN	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

L	M	M	J	V	S	D
JUILLET	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

L	M	M	J	V	S	D
AOÛT	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L	M	M	J	V	S	D
SEPTEMBRE	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

L	M	M	J	V	S	D
OCTOBRE	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L	M	M	J	V	S	D
NOVEMBRE	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

L	M	M	J	V	S	D
DÉCEMBRE	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## 2010

L	M	M	J	V	S	D
JANVIER	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L	M	M	J	V	S	D
FÉVRIER	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

L	M	M	J	V	S	D
MARS	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

L	M	M	J	V	S	D
AVRIL	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

L	M	M	J	V	S	D
MAI	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L	M	M	J	V	S	D
JUIN	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

L	M	M	J	V	S	D
JUILLET	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L	M	M	J	V	S	D
AOÛT	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

L	M	M	J	V	S	D
SEPTEMBRE	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

L	M	M	J	V	S	D
OCTOBRE	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L	M	M	J	V	S	D
NOVEMBRE	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

L	M	M	J	V	S	D
DÉCEMBRE	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## ANNEXE 3

# Autre méthode de collecte des informations sur les groupes d'aliments consommés

Nous présentons dans cette annexe une autre méthode de collecte des informations sur les groupes d'aliments consommés par l'enfant de moins de deux ans. Une autre version de la question ANJE Q12 et d'autres instructions aux enquêteurs sont données ci-dessous.

Le questionnaire type donné à la section A fournit des informations sur les groupes d'aliments en aidant la personne responsable de l'enfant à se souvenir des aliments consommés par l'enfant la veille. La variante ci-dessous remplace l'exercice de mémorisation par la proposition d'une liste type.

Le principal avantage d'une liste type est qu'elle exige moins de l'enquêteur. L'exercice de mémorisation oblige l'enquêteur à poser des questions à plusieurs reprises pour aider son interlocutrice à se souvenir de chaque moment où l'enfant s'est nourri ou a mangé, la veille de l'entretien. Les questions de vérification doivent être posées en fonction des réponses. Ainsi, lorsque la personne qui s'occupe de l'enfant mentionne un plat cuisiné, l'enquêteur doit demander quels ingrédients composaient le plat. La liste type est plus facile puisqu'elle guide l'enquêteur. Elle permet également un déroulement plus rapide des questions, bien que cette différence soit moins évidente pour les nourrissons et les jeunes enfants que pour les adultes. Cela est dû au fait que les nourrissons et les jeunes enfants ont des régimes alimentaires relativement simples.

L'inconvénient de la liste type est qu'elle est moins intuitive, en particulier pour la personne interrogée. Elle exige de la personne qui s'occupe de l'enfant qu'elle réfléchisse d'une façon abstraite, qui peut être différente de sa façon habituelle de réfléchir. Les aliments présentés dans la liste sont répartis par catégories, selon des critères nutritionnels, mais ces catégories peuvent ne pas correspondre à celles employées par les personnes elles-mêmes lorsqu'elles s'occupent de nourriture. Par ailleurs, la consommation de plats cuisinés peut être très courante. Pour répondre correctement et fournir toutes les informations demandées, la personne qui s'occupe de l'enfant doit « décomposer » le plat cuisiné et désigner chaque ingrédient au fur et à mesure que l'enquêteur énumère les exemples compris dans un groupe d'aliments. La liste type peut aussi donner lieu à davantage d'erreurs sous l'effet de la précipitation de la part de l'enquêteur. Ce risque peut être évité par une solide formation et par la supervision des enquêteurs ou par d'autres procédures standards de contrôle de la qualité des données.

La variante à la question ANJE Q12 (page suivante) est suivie de la question de vérification de l'enquêteur et des questions Q13 à Q15, tout comme dans le module ANJE (voir la question de vérification et les questions Q13 à Q15 dans la section A et les instructions relatives aux questions Q13 à Q15 dans la section B).

Si l'on utilise la liste type, un groupe d'aliments supplémentaire R est ajouté également (« tout autre aliment solide ou semi-solide »). Le calcul des indicateurs n°2, *Allaitement exclusif au sein avant l'âge de six mois* et n°12, *Allaitement au sein prédominant avant l'âge de six mois*, doit être adapté en conséquence pour garantir l'exclusion du groupe R.

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CATÉGORIES DE CODAGE			
	AUTRES ALIMENTS : INSCRIVEZ DANS CETTE CASE LES AUTRES ALIMENTS QUE LA PERSONNE INTERROGÉE A MENTIONNÉS MAIS QUI N'APPARAISSENT PAS DANS LA LISTE CI-DESSOUS.				
A12	Je vais maintenant vous poser des questions sur d'autres liquides ou aliments que ( <b>NOM</b> ) a consommé hier, dans la journée ou la nuit. Je cherche à savoir si l'enfant a pris ce liquide ou cet aliment même s'il était mélangé à d'autres aliments. Par exemple, si ( <b>NOM</b> ) a mangé une bouillie de mil préparée avec une sauce de différents légumes, vous devrez me répondre oui à chaque fois que je citerai un aliment qui entre dans la composition de la bouillie ou de la sauce. Ne mentionnez pas les aliments utilisés en quantités infimes pour l'assaisonnement ou comme condiments (piments, épices, herbes ou poudre de poisson), je vous poserai des questions sur ces aliments séparément. Hier, dans la journée ou la nuit, est-ce que ( <b>NOM</b> ) a bu ou mangé :		OUI	NON	NSP
A	Pain, riz, pâtes ou autres aliments dérivés de céréales y compris bouillie de céréale épaisse ?	A...	1	2	8
B	Potiron, carottes, courge ou patates douces à chair jaune ou orange ?	B...	1	2	8
C	Pommes de terre, ignames à chair blanche, manioc ou autres tubercules ?	C...	1	2	8
D	Tous légumes à feuilles vert foncé ?	D...	1	2	8
E	Mangues mûres, papayes mûres ou ( <b>ajoutez d'autres fruits locaux riches en vitamine A</b> ) ?	E...	1	2	8
F	Autres fruits ou légumes ?	F...	1	2	8
G	Foie, rognon, cœur ou autres abats ?	G...	1	2	8
H	Viandes de bœuf, de porc, d'agneau, de chèvre, de poulet ou de canard ?	H...	1	2	8
I	Œufs ?	I...	1	2	8
J	Poisson frais ou séché, crustacés ou fruits de mer ?	J...	1	2	8
K	Aliments dérivés de haricots, pois, lentilles, noix ou graines ?	K...	1	2	8
L	Fromage, yaourt ou autre produit laitier ?	L...	1	2	8
M	Huile, graisse ou beurre ou tout aliment en contenant ?	M...	1	2	8
N	Tous aliments sucrés tels que chocolats, bonbons, friandises, pâtisseries, gâteaux ou biscuits ?	N...	1	2	8
O	Condiments aromatiques tels que piments, épices, herbes ou poudres de poisson ?	O...	1	2	8
P	Larves, escargots ou insectes ?	P...	1	2	8
Q	Aliments fabriqués à partir d'huile de palme rouge, de noix de palme rouge ou de pulpe de noix de palme rouge ?	Q...	1	2	8
R	Tout autre aliment solide ou semi-solide ?	R...	1	2	8

## Instructions aux enquêteurs : Q12 Aliments consommés la veille

La question Q12 porte sur les différents aliments que l'enfant peut avoir mangé la veille (dans la journée ou la nuit). Les aliments de même nature sont regroupés. Il est important de poser des questions sur tous les différents groupes d'aliments.

Commencez par lire lentement l'introduction à la question, en insistant sur le fait que la question porte sur ce que l'enfant a mangé la veille de l'entretien (hier, dans la journée ou la nuit). Énumérez ensuite chacun des aliments dans l'ordre où ils apparaissent dans la question. Lorsque des catégories comportent plus d'un type d'aliment, entourez « 1 » pour « oui » si l'enfant a mangé l'un des aliments de cette catégorie.

Si un aliment cité par la personne interrogée ne fait pas partie de la liste dans l'un des groupes d'aliments, écrivez son nom dans la case intitulée « autres aliments », au-dessus de la ligne A. Ces aliments ne doivent pas être codés dans un groupe d'aliments au moment de l'entretien. Un superviseur décidera plus tard de quelle façon les coder. Toutefois, le plus souvent, les personnes interrogées ne donneront pas ces informations supplémentaires.

Il peut arriver que la personne qui s'occupe de l'enfant vous dise que l'enfant a mangé de la soupe ou du ragoût. Par exemple, lorsque vous demandez si l'enfant a mangé « tout autre aliment solide ou semi-solide », la personne interrogée peut répondre une soupe ou du ragoût. Puisque, en règle générale, de nombreux ingrédients entrent dans la composition de ces plats, vous devez identifier quels aliments ont été utilisés pour faire la soupe ou le ragoût et entourer « 1 » pour chaque groupe d'aliments correspondant.

Lorsque des aliments sont ajoutés en quantités négligeables ou comme arômes, signalez-le en entourant « 1 » pour le groupe « O ». Par exemple, si une cuillère de poudre de poisson est ajoutée dans un ragoût, enregistrez-le dans la ligne des « condiments » mais n'indiquez pas que l'enfant a mangé du poisson. Si un ou plusieurs piments sont ajoutés dans la marmite, enregistrez-les en tant que « condiments » et non pas dans la catégorie « autres fruits ou légumes ».

Mais là encore, la plupart du temps, les personnes interrogées ne donneront pas d'elles-mêmes ce type d'information (vous parler d'un plat cuisiné qui ne se trouve pas dans la liste).

Lorsque vous posez des questions sur les ingrédients d'un plat, la personne qui s'occupe de l'enfant peut vous interrompre et énumérer les aliments et liquides que l'enfant a consommés. Dans ce cas, commencez par les aliments ou les liquides qu'elle indique et entourez « 1 » dans chaque groupe d'aliments correspondant. Vous devrez peut-être lui demander de répéter pour vous assurer que vous avez enregistré correctement tous les types d'aliments concernés.

Lorsque vous avez fini d'énumérer les catégories de la liste, de A à Q, retournez en arrière et posez des questions sur les catégories qui n'ont pas été mentionnées par la personne interrogée. Lorsque vous commencerez à poser des questions précises sur d'autres aliments ou groupes d'aliments, votre interlocutrice pourra vous dire que l'enfant n'a consommé que les aliments déjà mentionnés (riz et mangue par exemple). Dans ce cas, obtenez confirmation en lui demandant « est-ce que l'on a donné à (NOM) un autre aliment solide ou semi-solide ? » (groupe R de la liste). Si elle confirme que l'enfant n'a consommé aucun autre liquide ou aliment, inscrivez « non » pour tous les autres éléments de la liste.

## ANNEXE 4

# Liste type des groupes de liquides et d'aliments

Le but de la liste type des groupes de liquides et d'aliments est de faciliter l'adaptation dans les pays des questions 10 et 12 du module ANJE. La question ANJE Q10 énumère différents liquides donnés aux nourrissons et la question ANJE Q12 énumère différents groupes d'aliments. Il vous faudra modifier la liste des liquides et des aliments pour ajouter les liquides et les aliments de consommation courante dans le pays ou la région où vous effectuerez l'enquête. Cette annexe explique pourquoi il faut inclure (ou pas) tels liquides dans la question ANJE Q10 et cite à titre d'exemple des aliments (et produits alimentaires) qui peuvent figurer dans chaque groupe d'aliments de la question ANJE Q12.

*Cette liste n'est pas exhaustive, néanmoins les descriptions des groupes et les très nombreux exemples doivent fournir une base suffisante des décisions d'adapter les questions 10 et 12 du module ANJE en fonction des liquides et des aliments spécifiques au pays.*

### Liquides

La liste des liquides est relativement détaillée. Cela s'explique par le fait que beaucoup de nourrissons avant l'âge de six mois reçoivent différents liquides et aliments semi-solides (bouillie diluée, par exemple) bien avant de recevoir d'autres aliments. La liste détaillée des liquides doit permettre de recueillir des informations complètes en vue de classer le nourrisson comme nourri exclusivement au sein, ou non.

Si l'enquête ne porte pas sur les nourrissons âgés de moins de 6 mois, la liste des liquides peut être considérablement simplifiée. Dans ce cas, le principal objectif de la question 10 est d'enregistrer des données relatives aux aliments lactés, en particulier pour les nourrissons et les enfants qui ne sont pas nourris au sein.

Le yaourt et la bouillie ou le gruau dilué figurent dans cette liste même s'ils sont parfois mangés plutôt que bus. Si l'on utilise la méthode recommandée pour obtenir les réponses à la question 12 (exercice de mémoire de la mère aidée par les questions de l'enquêteur) ces mêmes aliments apparaîtront aussi probablement dans la réponse à la question Q12. Le fait qu'ils apparaissent en réponse à deux questions différentes ne crée pas de problème pour le calcul des indicateurs. Ces aliments dilués sont inclus dans les liquides car ce guide présente une variante à la question 12 qui s'appuie sur une liste type (voir l'annexe 3). Avec une liste type, on risque davantage d'oublier certains aliments, en particulier parce que la liste peut rassembler de nombreux aliments dont certains (bouillie diluée pour nourrissons, bouillie épaisse mangée par des enfants plus âgés et par des adultes, par exemple) peuvent relever de catégories différentes dans l'esprit de la personne interrogée. Donc, compte tenu du fait que certains enquêteurs peuvent adopter le principe de la liste type, et en raison de l'importance primordiale d'une estimation aussi exacte que possible de l'allaitement exclusif au sein, ces aliments figurent dans la liste des liquides.

## Liste type de liquides pour la question ANJE Q10<sup>1</sup>

Liste des liquides dans le questionnaire type	Remarques
Eau plate	
Préparations pour nourrissons	Ajoutez les préparations pour nourrissons dérivées du lait, enrichies et non enrichies. Établissez une liste d'exemples de préparations disponibles dans la ou les région(s) couverte(s) par l'enquête. Si des préparations dérivées du soja sont couramment utilisées, créez une catégorie séparée (pour les différencier des préparations dérivées du lait) et adaptez le calcul des indicateurs en conséquence.
Lait	Ajoutez le lait frais, en poudre, en boîte/en conserve d'origine animale. N'incluez pas le lait de soja. Si ce dernier est couramment consommé, créez une catégorie séparée et adaptez le calcul des indicateurs en conséquence. Les « laits » obtenus à partir de noix/graines/fruits (lait de cacahouètes, de cajous, de tournesols, de noix de coco) s'utilisent plus généralement comme ingrédients et devraient être enregistrés en réponse à Q12. S'ils sont bus sous forme de liquides, créez une catégorie séparée pour la question Q10.
Jus ou boissons dérivées de jus	Ajoutez le jus pressé à la main, le pur jus de fruit (100%) ou le jus reconstitué à partir de concentré. Les boissons dérivées de jus (moins de 100% de jus) doivent figurer également. Le jus et les boissons dérivées de jus sont regroupés car il est souvent difficile de faire la distinction entre jus et boisson dérivée de jus dans des enquêtes où l'on fait appel à la mémoire des personnes interrogées.
Bouillon clair	Inscrivez uniquement les bouillons éclaircis à l'eau. N'ajoutez pas les potages dans cette catégorie. L'ajout de bouillons clairs dans la liste des liquides se justifie par le risque qu'ils ne soient pas considérés comme « aliments » et n'apparaissent donc pas dans la réponse à la question Q12. S'ils ne sont pas inclus dans la réponse alors qu'ils sont donnés aux nourrissons, on risque de fausser (gonfler) l'estimation de la prévalence de l'allaitement exclusif au sein.
Yaourt	Énumérez les appellations locales des yaourts et des yaourts à boire. L'ajout des yaourts dans la liste des liquides suit le même raisonnement que l'ajout des bouillons clairs. Dans certains pays, il existe des produits connus sous l'appellation yaourt mais qui sont en fait des boissons sucrées contenant très peu de yaourt. Ces boissons ne doivent pas figurer dans la rubrique F de la question Q10 mais être placées dans une rubrique à part de boissons sucrées. Si les deux types de produits (yaourts à 100% et boissons très sucrées) se rencontrent couramment dans la région couverte par l'enquête, les responsables de l'enquête devront déterminer s'il sera possible de les différencier. Sans possibilité de différenciation, il faudra peut-être décider dans quelle catégorie les classer en s'appuyant sur les connaissances locales qui aideront à déterminer lequel de ces produits est plus couramment consommé par l'échantillon de population.
Bouillie diluée	Énumérez les appellations locales des bouillies ou gruaux dilués généralement préparés pour les nourrissons et les jeunes enfants et qui peuvent être versés facilement à la cuillère. Souvent, les appellations locales de la bouillie diluée diffèrent du nom des bouillies épaisses mangées par des enfants plus âgés et des adultes. Les bouillies diluées sont classées dans les liquides car elles ne peuvent pas être données en réponse à la Q12, en particulier lorsque l'on utilise une liste type en variante (voir page xx).
Autres liquides dérivés de l'eau	Indiquez ici tout autre liquide dérivé de l'eau qui ne figure pas dans l'énumération ci-dessus. Classez dans cette catégorie les infusions de plantes (infusions contre les coliques, par exemple) ou les liquides rituels, en spécifiant leur nature.

<sup>1</sup> Reportez-vous également à la section C sur l'adaptation du questionnaire.

Autres liquides	Cette dernière catégorie a été créée pour éviter qu'un liquide ne soit oublié. Posez la question exactement telle qu'elle est écrite, sans donner d'exemple spécifique. Lisez également les suggestions complémentaires page suivante sur certains liquides spécifiques au pays que vous pouvez intégrer à la liste du questionnaire avant cette dernière catégorie. Si la liste est bien conçue, vous recevrez très peu de réponses positives sur cette dernière catégorie.
<b>Autres liquides à ajouter à la question Q10 selon les besoins</b>	<b>Remarques : Si vous ajoutez l'un des éléments ci-dessous à la liste des liquides, vous devrez adapter le calcul des indicateurs en conséquence.</b>
Préparation dérivée de soja	Même remarque que pour les « préparations pour nourrissons » ci-dessus.
Lait de soja	Même remarque que pour le « lait » ci-dessus.
Autres « laits » d'origine non animale, si consommés comme liquides	Même remarque que pour le « lait » ci-dessus.
Produits probiotiques	Si des produits probiotiques sont donnés aux nourrissons et aux jeunes enfants dans la ou les région(s) couverte(s) par l'enquête, établissez une liste séparée pour ces produits. Certains pays font actuellement campagne pour promouvoir leur utilisation.
Thé, café ou cacao préparés uniquement à l'eau	Le thé, le café et/ou le cacao préparés à l'eau peuvent figurer dans la rubrique « autres liquides dérivés de l'eau » ou dans une rubrique à part, selon ce que les nutritionnistes locaux conseilleront et si l'on juge intéressant de connaître la prévalence de leur consommation chez les jeunes enfants.
Thé, café ou cacao préparés au lait	Lorsqu'il est d'usage courant de donner du thé, du café ou du cacao préparé avec du lait aux nourrissons et aux jeunes enfants, il faut les ajouter dans la liste des liquides. Les responsables de l'enquête doivent consulter les nutritionnistes sur place et décider de les compter ou non parmi les « aliments lactés » et poser la question 11 (combien de fois donné hier...). La décision est fonction du mode de préparation habituel. Dans certains endroits, pour les nourrissons, ces boissons sont généralement préparées avec du lait et très peu ou pas d'eau. Dans ce cas, ils peuvent être classés comme aliments lactés. Dans d'autres endroits, lorsque les quantités de lait ajoutées sont négligeables, ils ne doivent pas être classés comme aliments lactés. Il y a aussi des cas où les quantités varient et le responsable de l'enquête devra prendre une décision difficile. Les nutritionnistes consultés sur place pourront l'aider dans cette décision.
Sodas, autres boissons sucrées	Les sodas/boissons gazeuses et/ou autres boissons sucrées peuvent être classés dans le groupe des « autres liquides dérivés de l'eau » ou séparément, selon ce que les nutritionnistes locaux conseilleront et si l'on juge intéressant de connaître la prévalence de leur consommation chez les nourrissons et les jeunes enfants.
Autres liquides non dérivés de l'eau	D'autres liquides dérivés de l'eau figurent déjà dans la question Q10 en avant-dernière rubrique du questionnaire type. Si vous rencontrez le cas <i>d'autres liquides qui ne sont pas dérivés de l'eau</i> , vous devez les ajouter à la liste. Toutes autres préparations de pré lactation peuvent aussi être ajoutées ici, si le responsable de l'enquête considère que c'est la meilleure façon d'enregistrer des données sur les préparations de pré lactation. Comme pour plusieurs articles cités plus haut, la décision d'ajouter d'autres préparations de pré lactation dans la liste de liquides repose sur la nécessité d'obtenir des estimations sur l'allaitement exclusif au sein les plus précises possible.

## Groupes d'aliments et exemples pour la question ANJE Q12

### A. Aliments dérivés de céréales

Ce groupe recouvre les produits et aliments dérivés de cultures céréalières. Doivent être inclus dans cette catégorie tous les plats ou produits de base tels que les pains (petits pains, pains au lait, galettes, chappattis, biscottes, tortillas par exemple), les biscuits salés (au petit lait, au fromage), les bouillies (ugali, nsima/ushima, posho, sadza, mealies, dalia, muesli, papilla, fufu), pâtes (nouilles, soba, spaghettis, vermicelles) fabriqués à partir des céréales énumérées ci-dessous et des farines de ces céréales. Utilisez les appellations locales (voir l'encadré A4-1). Ne classez pas les biscuits sucrés et les gâteaux dans cette catégorie.

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Amarante (kiwicha)	<i>Amaranthus</i>	Amarantacées	Graines
Orge	<i>Hordeum vulgare</i>	Poacées	Graines
Sarrasin	<i>Fagopyrum esculentum</i>	Polygonacées	Graines
Maïs	<i>Zea mays</i>	Poacées	Graines
Fonio	<i>Digitaria exilis</i>	Poacées	Graines
Kamut	<i>Triticum turanicum</i>	Poacées	Graines de type blé
Kañiwa (cañihua, cañiwa)	<i>Chenopodium pallidicaule</i>	Chenopodiaceae	Graines
Millet	<i>Pennisetum typhoides</i>	Poacées	Graines
Avoine	<i>Avena sativa</i>	Poacées	Graines
Graminées de Palmer	<i>Distichlis palmeri</i>	Poacées	Graines de type blé
Quinoa	<i>Chenopodium quinoa</i>	Chenopodiaceae	Graines
Riz	<i>Oryza sativa</i>	Poacées	Graines
Seigle	<i>Secale cereale</i>	Poacées	Graines
Sorgho	<i>Sorghum bicolor</i>	Poacées	Graines
Épeautre	<i>Triticum spelta</i>	Poacées	Graines de type blé
Teff	<i>Eragrostis albyssinica</i>	Poacées	Graines
Triticale (croisement entre le blé et le seigle)	<i>Triticosecale</i>	Poacées	Graines

### Encadré A4-1. Utilisez les appellations locales pour les aliments

Utilisez les appellations locales des différents aliments de consommation courante dans le pays pour illustrer les groupes d'aliments. Quelques exemples sont donnés ci-dessous pour le groupe A.

Exemple :

- Maïs (ugali, nsima/ushima, posho, mealies, tortilla lorsqu'ils sont fabriqués à partir de maïs)
- Teff (injera)
- Blé (chapatti, roti, tortilla, nouilles, pâtes, seitan)

Les appellations locales pour des aliments de base peuvent se référer à des aliments constitués de différents ingrédients principaux (par exemple les tortillas peuvent être à base de maïs ou de blé ; les nouilles peuvent être de blé ou de riz) et pourtant ils appartiennent au même groupe d'aliments. Dans d'autres cas, l'aliment peut relever d'un autre groupe, en fonction de son ingrédient de base.

#### Exemple 1

Le Nsima (bouillie très épaisse) peut être fait de maïs (groupe des céréales) ou de manioc (groupe des racines/tubercules). Dans ce cas, on peut spécifier dans le groupe des céréales « nsima fabriqué à partir de maïs » et dans le groupe des racines/tubercules on peut spécifier « nsima fabriqué à partir de manioc ».

#### Exemple 2

Les nouilles transparentes/translucides/vermicelles peuvent être fabriquées à partir de haricots mungo, de riz ou de fécule de pomme de terre.

Les « nouilles fabriquées à partir de haricots mungo » seront classées dans le groupe K (haricots, pois, lentilles, noix, graines) ; les « nouilles fabriquées à partir de riz » seront classées dans le groupe des céréales et les « nouilles fabriquées à partir de fécule de pomme de terre » seront classées dans le groupe C (racines, tubercules, et plantains).

Se reporter à la section C relative à l'adaptation du questionnaire, pour trouver des suggestions sur la façon d'assurer que les appellations locales appropriées des aliments sont identifiées et ajoutées au questionnaire.

## B. Racines et tubercules à chair jaune foncé ou orange et assimilés

Ne classez dans cette catégorie que les racines, tubercules et autres légumes à chair rouge/jaune/orange qui sont sources<sup>1</sup> de vitamine A (voir l'encadré A4-2).

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Carotte	<i>Daucus carota</i>	Ombellifères	Racine tubéreuse
Potiron	<i>Cucurbita pepo</i>	Cucurbitacées	Fruit, fleurs
Poivron rouge (doux)	<i>Capsicum annuum</i>	Solanacées	Fruit
Courge (uniquement à chair orange ou jaune foncé)	<i>Cucurbita</i>	Cucurbitacées	Fruit
Patate douce (uniquement à chair orange ou jaune foncé)	<i>Ipomoea batatas</i>	Convolvulacées	Racine tubéreuse

### Encadré A4-2. Valeurs limites pour la classification des aliments et des liquides comme « sources » de vitamine A

**Pour les aliments dérivés de plantes :** les aliments ayant un apport de 120 ER (équivalents rétinol) pour 100 g sont classés comme « sources ». Cette valeur équivaut à peu près à 60 EAR (équivalents d'activité rétinol). Les tableaux de composition des aliments peuvent indiquer la teneur en vitamine A exprimée en ER ou en EAR.

**Pour les liquides (les jus par exemple) :** les liquides ayant un apport de 60 ER ou de 30 EAR pour 100 g sont classés comme sources de vitamine A.

Se reporter à la section C qui traite de l'adaptation du questionnaire, pour approfondir le raisonnement relatif à ces valeurs limites.

<sup>1</sup> Pour trouver la définition de « source », reportez-vous aux Directives de la Commission du Codex Alimentarius adoptées en 1997 et révisées en 2004. Pour la définition des « valeurs nutritionnelles de référence », reportez-vous aux Directives de la Commission du Codex Alimentarius adoptées en 1985 et révisées en 1993.

### C. Racines, tubercules et plantains

Classez dans cette catégorie les aliments à chair incolore qui assurent un apport de glucides. Ce groupe comprend tous les féculents de base qui ne sont pas dérivés de céréales. Les aliments de base sous forme de plats/plats cuisinés en cocotte et les pâtes type pâte à pain, fabriquées à partir de racines, de tubercules et de plantains doivent aussi figurer dans cette catégorie.

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Ahipa (ajipa)	<i>Pachyrhizus ahipa</i>	Fabacées	Racine tubéreuse
Arracacha (racacha, pomme de terre-céleri)	<i>Arracia xanthorhiza</i>	Apiacées	Racine tubéreuse
Maranta	<i>Maranta arundinacea</i>	Marantacées	Rhizomes
Fruit à pain (fouyapen)	<i>Artocarpus</i>	Moracées	Fruit farineux
Racine de bardane	<i>Arctium lappa</i>	Asteracées	Racine pivotante
Cana lily (achira)	<i>Canna lily</i>	Cannacées	Rhizome farineux
Manioc (yuca, mandioca)	<i>Manihot esculenta</i>	Euphorbiacées	Racine tubéreuse
Racine de chicorée	<i>Cichorium intybus</i>	Astéracées	Racine tubéreuse
Arum géant tropical (blanc)	<i>Amorphophallus paeoniifolius</i>	Aracées	Bulbe farineux
Banane verte	<i>Musa</i>	Musacées	Fruit farineux
Pois patate/jicama	<i>Pachyrhizus erosus</i>	Fabacées	Racine tubéreuse
Racine de lotus	<i>Nelumbo nucifera</i>	Nélumbonacées	Racine spongieuse
Maca	<i>Lepidium meyenii</i>	Brassicacées	Racine tubéreuse
Capucine tubéreuse (mashwa, mashua)	<i>Tropaeolum tuberosum</i>	Tropaeolacées	Tubercule sur tige
Belle-de-nuit à longues fleurs (Mauka)	<i>Mirabilis longiflora</i>	Nyctaginacées	Racine tubéreuse
Figue de barbarie (Nopal)	<i>Opuntia</i>	Cactacées	Tige succulente
Oca du Pérou	<i>Oxalis tuberosa</i>	Oxalidacées	Racine tubéreuse
Panais	<i>Pastinacea sativa</i>	Apicacées	Racine tubéreuse
Plantain (mûr et vert)	<i>Musa</i>	Musacées	Fruit farineux
Pomme de terre (à chair violette/bleue/rose/ jaune)	<i>Solanum tuberosum</i>	Solanacées	Tubercule sur tige
Rutabaga	<i>Brassica napobrassica</i>	Brassicacées	Racine tubéreuse
Patate douce (à chair blanche/jaune pâle)	<i>Ipomoea batatas</i>	Convolvulacées	Racine tubéreuse
Chou caraïbe (tannia, yautia)	<i>Xanthosoma sagittifolium</i>	Aracées	Bulbe farineux
Taro (chou de Chine, cocoyam, dasheen, eddo, tannia, colocasia, arbi/arvi)	<i>Colocasia esculenta</i>	Aracées	Bulbe farineux
Navet	<i>Brassica rapa</i>	Brassicacées	Racine tubéreuse
Ulluque (melloco, ulloco)	<i>Ullucus tuberosus</i>	Basélacées	Tubercule sur tige
Châtaigne d'eau	<i>Eleocharis dulcis</i>	Cypéracées	Bulbe farineux
Igname	<i>Dioscorea</i>	Dioscoréacées	Racine tubéreuse

### D. Légumes à feuilles vert foncé

Classez dans cette catégorie uniquement les légumes à feuilles vert moyen à vert foncé qui sont sources de vitamine A. Les teneurs en vitamine A des légumes verts varient considérablement d'un tableau de composition des aliments à un autre. En règle générale, les légumes à feuilles vert moyen à vert foncé satisfont au critère définissant les sources de vitamine A (voir l'encadré A4-2).

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Feuilles de luzerne (alfalfa, sainfoin)	<i>Medicago sativa</i>	Fabacées	Feuilles
Feuilles d'amarante (bugga, kiwicha, dodo)	<i>Amaranthus</i>	Amaranthacées	Feuilles
Roquette (arugula, rùcula, oruga)	<i>Eruca sativa</i>	Brassicacées	Feuilles
Poire balsamique (margose, momordique, melon amer, concombre africain)	<i>Momordica charantia</i>	Cucurbitacées	Pointes feuillues
Feuilles de baobab)	<i>Adansonia</i>	Malvacées	Feuilles
Feuilles de haricots	<i>Phaseolus</i>	Fabacées	Feuilles
Bette à carde/blette	<i>Beta vulgaris</i>	Amaranthacées	Feuilles
Ndolé (ewuro, onugbu)	<i>Vernonia calvoana</i>	Astéracées	Feuilles
Brocoli	<i>Brassica oleracea</i>	Brassicacées	Feuilles, tête (thalamus, boutons de fleurs)
Feuilles de navet (rapi, broccoletti)	<i>Brassica rapa</i>	Brassicacées	Feuilles
Fanes de carottes	<i>Daucus carota</i>	Ombellifères	Feuilles
Feuilles de manioc	<i>Manihot esculenta</i>	Euphorbiacées	Feuilles
Feuilles de chicorée sauvage	<i>Cichorium intybus</i>	Astéracées	Feuilles
Feuilles de piment	<i>Capsicum frutescens</i>	Solanacées	Feuilles
Chou chinois (bok choï, pak choï)	<i>Brassica rapa chinensis</i>	Brassicacées	Feuilles
Brocoli chinois (chou frisé chinois, kaï-lan, gai-lan)	<i>Brassica oleracea</i>	Brassicacées	Feuilles
Feuilles de chou frisé	<i>Brassica oleracea</i>	Brassicacées	Feuilles
Feuilles de niébé (dolique, cornille)	<i>Vigna unguiculata</i>	Papilionacées	Feuilles
Feuilles de pissenlit	<i>Taraxacum</i>	Astéracées	Feuilles
Feuilles de moringa	<i>Moringa oleifera</i>	Moringacées	Feuilles
Feuilles de fenugrec (methi)	<i>Trigonella foenum</i>	Fabacées	Feuilles
Fougère aigle (géante, dod)	<i>Pteridium auilinum</i>	Dennstaedtiacées	Feuilles
Cresson alénois	<i>Lepidium sativum</i>	Brassicacées	Feuilles
Chou frisé (kalé)	<i>Brassica oleracea</i>	Brassicacées	Feuilles
Chou gras (bathua)	<i>Chenopodium album</i>	Amaranthacées	Feuilles
Laitue (bib, romaine)	<i>Lactuca sativa</i>	Astéracées	Feuilles
Feuilles de mauve (mallow)	<i>Malva verticillata</i>	Malvacées	Feuilles
Feuilles de moutarde	<i>Sinapsis alba</i>	Brassicacées	Feuilles
Gombo (okra)	<i>Abelmoschus esculentus</i>	Malvacées	Feuilles
Feuilles de potiron	<i>Cucurbita pepo</i>	Cucurbitacées	Feuilles
Pourpier	<i>Portulaca oleracea</i>	Portlacacées	Feuilles
Feuilles de quinoa	<i>Chenopodium quinoa</i>	Amaranthacées	Feuilles
Algues	<i>Caulerpa prolifera</i>	Caulerpacées	Algues
Épinards	<i>Spinacia oleracea</i>	Amaranthacées	Feuilles
Feuilles de patate douce	<i>Ipomoea batatas</i>	Convolvulacées	Feuilles
Feuilles de tannia (chou caraïbe)	<i>Xanthosoma</i>	Aracées	Feuilles
Feuilles de taro	<i>Colocasia esculenta</i>	Aracées	Feuilles
Feuilles de navets	<i>Brassica rapa</i>	Brassicacées	Feuilles
Cresson	<i>Nasturtium officinale</i>	Brassicacées	Feuilles
Liseron d'eau (kangkung, kang kung, ipomée d'eau)	<i>Ipomoea aquatica</i>	Convolvulacées	Feuilles
Colza (chou-navet, yau choy)	<i>Brassica napus</i>	Brassicacées	Feuilles

## E. Fruits (à chair jaune foncé ou orange)

Classez dans cette catégorie les fruits de couleur jaune foncé ou orange, disponibles localement, qui sont sources de vitamine A (voir l'encadré A4-2).

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Abricots (frais ou secs)	<i>Prunus ameniaca</i>	Rosacées	Fruit
Melon cantaloup (mûr)	<i>Cucumis melo</i>	Cucurbitacées	Fruit
Mombin jaune (prune du Chili, caja)	<i>Spondias mombin</i> , <i>Spondias lutea</i>	Anacardiaceae	Fruit
Loquat (nèfle du Japon)	<i>Eriobotrya japonica</i>	Rosacées	Fruit
Mangue (mûre, fraîche ou séchée)	<i>Mangifera indica</i>	Anacardiaceae	Fruit
Melon miel (mûr)	<i>Cucumis melo</i>	Cucurbitacées	Fruit
Papaye (mûre, fraîche ou séchée)	<i>Carica papaya</i>	Caricaceae	Fruit
Fruit de la passion (mûr)	<i>Passiflora edulis</i>	Passifloracées	Fruit
Pêche (séché crue uniquement)	<i>Prunus persica</i>	Rosacées	Fruit
Kaki (mûr)	<i>Diospyros kaki</i>	Ebénacées	Fruit
Cerise de Cayenne (du Surinam, du Brésil, pitanga)	<i>Eugenia uniflora</i>	Myrtacées	Fruit
Tomarillo (tomate en arbre)	<i>Solanum betaceum</i>	Solanacées	Fruit

## F. Autres fruits ou légumes

Les plantes appartenant à ce groupe sont appréciées pour leurs feuilles, leurs tiges, leurs fruits ou leurs fleurs.

### Autres fruits

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Acerola (cerise des Antilles)	<i>Malpighia glabra</i>	Malpighiacées	Fruit
Pomme	<i>Malus domestica</i>	Rosacées	Fruit
Avocat	<i>Persea americana</i>	Lauracées	Fruit
Banane	<i>Musa indica</i>	Musacées	Fruit
Pulpe de baobab	<i>Adansonia</i>	Malvacées	Fruit
Mûre	<i>Rubus fruticosus</i>	Rosacées	Fruit
Cassis	<i>Ribes nigrum</i>	Grassulariacées	Fruit
Myrtille	<i>Vaccinium</i>	Ericacées	Fruit
Figue de barbarie	<i>Opuntia</i>	Cactacées	Tige succulente
Coqueret du Pérou (groseille du Cap, cerise de terre)	<i>Physalis peruviana</i>	Solanacées	Fruit
Noix de Cajou (tupi, bahes)	<i>Anacardium occidentale</i>	Anacardiaceae	Fruit
Cornouilles	<i>Corneus</i>	Cornacées	Fruit
Pulpe de coco	<i>Cocos nucifera</i>	Arecacées	Fruit
Canneberge	<i>Vaccinium</i>	Ericacées	Fruit
Cœur de bœuf (z'annone)	<i>Annona reticula</i>	Annonacées	Fruit
Date (fraîche ou séchée)	<i>Phoenix dactyfera</i>	Arecacées	Fruit
Durian	<i>Durio</i>	Malvacées	Fruit
Baie de sureau	<i>Sambucus</i>	Adoxacées	Fruit et fleurs
Figue	<i>Ficus</i>	Moracées	Fruit
Groseille	<i>Ribes species</i>	Grassulariacées	Fruit

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Pamplemousse	<i>Citrus paradisi</i>	Rutacées	Fruit
Raisin	<i>Vites Vinifera</i>	Vitacées	Fruit
Physalis (alkékenge, poha, coqueret, amour en cage)	<i>Physalis</i>	Solanacées	Fruit
Goyave	<i>Psidium</i>	Myrtacées	Fruit
Quenette (chenette, genip)	<i>Mamoncillo/Melicoccus</i>	Sapindacées	Fruit
Airelle	<i>Vaccinium</i>	Ericacées	Fruit
Groseille à maquereau (amla)	<i>Ribes crista</i>	Saxifragales	Fruit
Pomme de jacque (jaque, kathal)	<i>Artocarpus heterophyllus</i>	Moracées	Fruit
Prune de Cythère (pomme de Cythère)	<i>Spondias dulcis</i>	Anacardiacees	Fruit
Kiwi	<i>Actinidia deliciosa</i>	Actinidiacées	Fruit
Citron	<i>Citrus limon</i>	Rutacées	Fruit
Citron vert	<i>Citrus aurantifolia</i>	Rutacées	Fruit
Litchi	<i>Litchi chinensis</i>	Sapindacées	Fruit
Melon miel	<i>Cucumis melo</i>	Cucurbitacées	Fruit
Mûre du murier noir	<i>Morus nigra</i>	Moracées	Fruit
Nectarine	<i>Prunus persica</i>	Rosacées	Fruit
Olive	<i>Olea europa</i>	Olecacées	Fruit
Pêche	<i>Prunus persica</i>	Rosacées	Fruit
Poire	<i>Pyrus communis</i>	Rosacées	Fruit
Ananas	<i>Ananas</i>	Bomeliacées	Fruit
Prune	<i>Prunus</i>	Rosacées	Fruit
Grenade (amar)	<i>Punica granatum</i>	Luthracées	Fruit
Pomme d'amour (jambose rouge, pomme canaque, jamalac)	<i>Syzygium malaccense</i>	Myrtacées	Fruit
Quetsche	<i>Prunus domesticus</i>	Rosacées	Fruit
Coing	<i>Cydonia oblongata</i>	Rosacées	Fruit
Raisin	<i>Vites</i>	Vitacées	Raisins séchés
Ramboutan (litchi chevelu)	<i>Nephelium lappaceum</i>	Sapindacées	Fruit
Framboise	<i>Rubus</i>	Rosacées	Fruit
Sapotille (chiku, lmut)	<i>Manikara zapota</i>	Sapotacées	Fruit
Corossol (graviola, guanábana)	<i>Annona muricata</i>	Annonacées	Fruit
Carambole (kamrakh)	<i>Averrhoa</i>	Oxalidacées	Fruit
Fraise	<i>Prunus</i>	Rosacées	Fruit
Pomme cannelle	<i>Annona squamosa</i>	Annonacées	Fruit
Tamarin (datte de l'Inde)	<i>Tamarindus indica</i>	Caesalpinioïdées	Fruit
Tangerine	<i>Citrus tangerina</i>	Rutacées	Fruit
Pastèque	<i>Citrullus sonchifolius</i>	Cucurbitacées	Fruit
Poire de terre (yacon)	<i>Smallanthus sonchifolius</i>	Astéracées	Fruit
Zuzuba (ber)	<i>Ziziphus zuzuba</i>	Rhamnacées	Fruit

## Autres légumes

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Artichaut	<i>Cyrena cardumculus</i>	Astéracées	Bractées charnues
Asperge	<i>Asparagus officinalis</i>	Asparagacées	Jeunes pousses
Pousses de bambou	<i>Bambusavulgaris</i>	Poacées	Jeune tige
Haricots (divers) consommés sous forme de jeunes cosses <sup>a</sup>	<i>Phaseolus</i>	Fabacées	Jeunes cosses
Betteraves	<i>Beta vulgaris</i>	Amaranthacées	Tiges feuillues
Melon amer (momordique, concombre africain)	<i>Momordica charantia</i>	Cucurbitacées	Fruit
Chou de Bruxelles	<i>Brassica oleracea</i>	Brassicacées	Bractées charnues
Chou (commun et variétés de chou rouge)	<i>Brassica oleracea</i>	Brassicacées	Feuilles
Cyclanthere (caigua, caihua)	<i>Cyclanthera pedata</i>	Cucurbitacées	Fruit
Typha (massette, quenouille)	<i>Typha</i>	Typhacées	Rhizome
Chou-fleur	<i>Brassica oleracea</i>	Brassicacées	Tête (thalamus, boutons de fleurs)
Céleri	<i>Apium graveolens</i>	Apiacées	Tige des feuilles
Épinard de Malabar	<i>Basella alba</i>	Basellacées	Feuilles succulentes
Chayote (sayote, christophine, chou-chou, choko, chocho, chow-chow)	<i>Sechium edule</i>	Cucurbitacées	Fruit
Maïs (frais, maïs vert ; exclure la farine et grains secs)	<i>Zea mays</i>	Poacées	Épis, grains de maïs
Concombres	<i>Cucurbita species</i>	Cucurbitacées	Fruit
Aubergine (brinjal)	<i>Solanum melongena</i>	Solanacées	Fruit charnu
Endive	<i>Cichorium endivia</i>	Astéracées	Feuilles
Fenouil	<i>Foeniculum vulgare</i>	Apiacées	Bulbe, tige, graines, feuilles
Ail	<i>Allium sativum</i>	Alliacées	Bulbe
Poivron vert	<i>Capsicum annum</i>	Solanacées	Fruit
Jicama (pois patate)	<i>Pachyrhizus erosus</i>	Fabacées	Tubercule
Chou-rave (kohlrabi)	<i>Brassica oleracea</i>	Brassicacées	Tige
Poireau	<i>Allium ampeloprasum</i>	Alliacées	Tige/graines des feuilles
Laitue (vert clair)	<i>Lactusa sativa</i>	Asteracées	Feuilles
Luffa (pipangaille, pipangaye)	<i>Luffa acutangula</i>	Cucurbitacées	Fruit
Champignon de Paris	<i>Agaricus bisporus</i>	Agaricacées	Tige et chapeau
Gilo (jiló, nakati)	<i>Solanum aethiopicum</i>	Solanacées	Feuilles
Gombo (okra, ketmie)	<i>Abelmoschus esculentus</i>	Malvacées	Fruit vert
Oignon	<i>Allium cepa</i>	Alliacées	Bulbe
Cœur de palmier (palmito, chonta, chou palmiste)	<i>Bactris gasipaes</i>	Arecacées	Cœur de la tige
Gourde a (parwal, potol)	<i>Trichosanthes dioica</i>	Cucurbitacées	Fruit
Petit pois verts consommés sous forme de cosses fraîches	<i>Pisum sativum</i>	Fabacées	Jeunes cosses
Radis	<i>Raphanus sativus</i>	Brassicacées	Racine tubéreuse
Feuilles de rutabaga	<i>Brassica napobrassica</i>	Brassicacées	Feuilles
Échalotte (shallot, eeschalotte)	<i>Allium oschaninii</i>	Alliacées	Bulbe

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Courge serpent (patole, padwal, chinchinga)	<i>Trichosanthes cucumerina</i>	Cucurbitacées	Fruit
Potiron (potimaron et autres courges de couleur claire)	<i>Cucurbita maxima</i>	Cucurbitacées	Fruit
Tomate (rouge, jaune, verte mais pas orange)	<i>Solanum lycopersicum</i>	Solanacées	Fruit
Courge cireuse (bidao, bénincasa, pastèque de Chine)	<i>Benincasa hispida</i>	Cucurbitacées	Fruit
Courgette (citrouille, pâtisson)	<i>Cucurbita pepo</i>	Cucurbitacées	Fruit

<sup>a</sup> Diverses variétés de jeunes cosces de haricots sont consommées comme légumes. Reportez-vous au groupe K (Aliments dérivés de haricots, pois, lentilles, noix ou graines) pour trouver une liste des nombreuses variétés. Classez dans cette catégorie toutes les variétés de haricots consommées sous forme de jeunes cosces. Si l'on ne consomme que les graines (fraîches ou séchées) elles doivent figurer aussi dans le groupe K.

## G. Abats

Ce groupe comprend différents types d'abats généralement riches en fer. Tous les produits transformés (salés, fumés) dérivés de ces abats doivent figurer également dans ce groupe.

- Gésier, cœur, rognons et foie

## H. Viandes

Ce groupe comprend les aliments carnés. Tous les produits transformés (salés, fumés) dérivés de viandes énumérées ci-dessous (saucisses, salamis etc.) doivent figurer également dans ce groupe.

- Bœuf, chevreau, agneau, mouton, porc, lapin, yak, cerf, antilope, buffle, ou autres grands mammifères sauvages (viande de brousse) ou d'élevage.
- Poulet, canard, oie, pintade, dinde, pigeon, ou autres volatiles sauvages ou d'élevage.
- Aulacode, hamster, rat, agouti, opossum, chat, chien, fourmilier, ou autres petits mammifères sauvages (viande de brousse) ou d'élevage.
- Grenouilles, autres amphibiens
- Serpents, autres reptiles.

## I. Œufs

Ce groupe comprend toutes les sortes d'œufs de volatiles

- Œufs de poule
- Œufs de canard
- Œufs de pintade
- Œufs de caille

## J. Poissons et fruits de mer

Ce groupe comprend tous types de poissons et de crustacées. Tout aliment transformé dérivé de poissons et crustacées doit être classé aussi dans cette catégorie.

- Poisson en boîte (anchois, thon, sardines)
- Poisson frais ou séché
- Œufs de poisson
- Requin
- Palourde, crabe, langouste, langoustine, moule, huître, crevette et autres crustacés

- Escargots
- Poulpe, calamar/encornet
- Baleine

## K. Haricots, pois, lentilles, noix et graines

Classez dans ce groupe les haricots, pois, lentilles, noix ou graines de même que les produits dérivés de ces derniers. Ne mettez pas dans cette catégorie les graines utilisées en quantités infimes ou qui sont mâchées pour faciliter la digestion ; elles doivent figurer dans le groupe des condiments. Ajoutez les graines si elles peuvent être un ingrédient important dans des plats composés ou si elles sont consommées comme collation ou plat d'accompagnement substantiel.

### Noix

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Amande	<i>Prunus dulcis</i>	Rosacées	Noix
Noix de cajou	<i>Anacardium occidentale</i>	Anacardiacees	Noix
Châtaigne	<i>Castanea</i>	Fagacées	Noix
Noisette de Lombardie	<i>Corylus maxima</i>	Betulacées	Noix
Noisette commune	<i>Corylus avellana</i>	Betulacées	Noix
Noix de Macadam	<i>Macadamia</i>	Protéacées	Noix
Noix de Pécan	<i>Carya illinoensis</i>	Juglandacées	Noix
Pistache	<i>Pistacia vera</i>	Anacardiacees	Noix
Noix commune	<i>Juglans</i>	Juglandacées	Noix

### Légumineuses, légumes et haricots

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Haricot azuki (haricot rouge du Japon)	<i>Vigna angularis</i>	Fabacées	Graines
Pois bambara (pois de terre)	<i>Vigna subterranea</i>	Fabacées	Graines
Fève	<i>Vicia faba</i>	Fabacées	Graines
Pois chiche (chana dal)	<i>Cicer arietinum</i>	Fabacées	Graines
Haricot de guar	<i>Cyamopsis tetragonoloba</i>	Fabacées	Graines
Haricot commun	<i>Phaseolus vulgaris</i>	Fabacées	Graines
Haricot de corail (crête-de-coq)	<i>Erythrina herbacea</i>	Fabacées	Graines
Dolique asperge (haricot kilomètre, pois à vache, niébé)	<i>Vigna unguiculata</i>	Fabacées	Graines
Kulthi (gahat)	<i>Macrotyloma uniflorum</i>	Fabacées	Graines
Dolique d'Égypte (dolique pourpre, pois indien)	<i>Lablab purpureus</i>	Fabacées	Graines
Haricot jacquier	<i>canavalia</i>	Fabacées	Graines
Lentille (dal, légumineuses)	<i>Lens culinaris</i>	Fabacées	Graines
Haricot de Lima (pois du Cap)	<i>Phaseolus limensis</i>	Fabacées	Graines
Lupin (tarwi, tarhui, chocho)	<i>Lupinus mutabilis</i>	Fabacées	Graines
Haricot mat (haricot papillon)	<i>Vigna aconitifolia</i>	Fabacées	Graines
Haricot mungo	<i>Vigna radiata</i>	Fabacées	Graines
Pois	<i>Pisum sativum</i>	Fabacées	Graines
Cacahouète	<i>Arachis hypogaea</i>	Fabacées	Graines
Haricot maloga	<i>Vigna lanceolata</i>	Fabacées	Graines

Nom courant (appellations régionales courantes)	Nom scientifique OU genre	Famille	Partie comestible de la plante
Pois cajan (pois d'Angole)	<i>Cajanus</i>	Fabacées	Graines
Haricot riz	<i>Vigna umbellata</i>	Fabacées	Graines
Fève de soja	<i>Glycine max</i>	Fabacées	Graines
Pois de senteur	<i>Lathyrus odoratus</i>	Fabacées	Graines
Haricot urd	<i>Vigna mungo</i>	Fabacées	Graines
Pois mascate (cowitch)	<i>Mucuna pruriens</i>	Fabacées	Graines
Pois carré (haricot ailé)	<i>Psophocarpus tetragonolobus</i>	Fabacées	Graines

Outre les noix, légumineuses, légumes, haricots présentés dans le tableau ci-dessus, ce groupe comprend également :

- Légumineuses germées
- Graines et pépins (sésame, tournesol, potiron, pignons)
- Produits dérivés du soja (edamane, tofu, tempeh, pâte de soja, lait de soja, protéine végétale texturée, fromage de soja, yaourt de soja, yaourt de soja surgelé)
- Autres légumineuses (humus)
- Dérivés de noix et graines (beurre de cacahouète, tahiné, « laits » obtenus à partir de noix ou de graines).

#### L. Produits laitiers

Classez dans ce groupe tous les aliments dérivés de produits laitiers à l'exception du beurre et de la crème fermentée qui sont classés avec les graisses et les huiles en raison de leur teneur élevée en matière grasse et de leur emploi habituel pour la cuisine.

- Crème aux œufs (à base de lait)
- Fromage à pâte pressée (cantal, gruyère, parmesan)
- Crème glacée (à base de produits laitiers)
- Kiefer
- Fromage fondu
- Fromage frais (fromage blanc, mozzarella, paneer, ricotta)
- Yaourt/lait caillé

#### M. Huiles, graisses ou beurre

Classez dans ce groupe tous les aliments qui visiblement ont une teneur en matière grasse. L'huile de palme rouge, riche en vitamine A n'entre pas dans cette catégorie (voir Groupe Q ci-après).

- Beurre
- Beurre clarifié
- Saindoux, graisse de bœuf, suif (graisses animales)
- Margarine
- Mayonnaise
- Huile de palme (sauf l'huile de palme rouge)

- Matière grasse pour pâtisserie
- Crème fermentée

Huiles végétales de légumes/fruits/noix/graines (obtenues à partir d'amandes, d'avocats, de canola, de noix de coco, de graines de coton, de graines de lin, de cacahouète, de noisette, maïs, d'olives, de colza, de carthame, de sésame, de fèves de soja, de tournesol).

#### N. Aliments à forte teneur en sucre

Classez les aliments qui ont une forte teneur en agents édulcorants divers (par exemple, sucre, sirop de maïs, autres sirops, miel, mélasses, ou sucre brun de la sève de palmier).

- Baklava
- Biscuits (sucrés)
- Gâteaux
- Confiseries
- Chocolats
- Biscuits
- Halva
- Bonbons
- Miel
- Confiture
- Marmelade
- Pâtisseries
- Tartes
- Autres sucreries

#### O. Condiments

Classez dans ce groupe les produits alimentaires généralement employés en petites quantités et essentiellement pour rehausser la saveur d'un plat. On peut inclure dans cette liste beaucoup d'autres produits, tels que des concentrés et graines divers pour parfumer, en fonction du savoir-faire local. Voici quelques exemples de condiments :

- Piments
- Poudre de poisson, sauce au poisson
- Herbes aromatiques
- Bouillons cube
- Sauce de soja
- Épices

#### P. Larves, escargots ou insectes

Classez dans ce groupe les insectes de consommation courante :

- Larves d'insectes : asticots
- Œufs d'insectes : œufs de termites, etc.
- Insectes : fourmis, grillons, mouches, sauterelles, locustes, termites, etc.

## Q. Aliments dérivés d'huile de palme rouge, de noix de palme rouge ou de pulpe de noix de palme rouge

Ajoutez ce groupe lorsque l'enquête se déroule dans des pays où certains de ces produits dérivés de palme rouge sont de consommation courante. Reportez-vous aussi à la section C qui traite de l'adaptation du questionnaire et aborde la question de l'huile enrichie en vitamine A.

### Encadré A4-3. Remarques complémentaires sur les aliments « difficiles à classer »

#### • *Aliments transformés et aliments de rues*

De consommation courante, les aliments transformés et les aliments des rues sont très difficiles à classer. Parfois, le mieux à faire est de les classer en fonction du principal ingrédient (par exemple le pain aux céréales même s'il contient un produit laitier, de la graisse ou d'autres ingrédients). Si l'on applique la méthode recommandée pour répondre à la question Q12 (mémorisation puis question de confirmation), l'enquêteur peut poser une question de confirmation concernant plus d'un ingrédient principal dans un aliment de rue ou un aliment transformé et mentionner sur le questionnaire, le cas échéant, qu'il y a plusieurs ingrédients. Si l'on utilise la liste type (annexe 3) les plats cuisinés courants doivent être classés dans des groupes d'aliments et lus à la personne interrogée ou, si le directeur de l'enquête le préfère, ils seront classés à part et intégrés plus tard dans un groupe d'aliments.

#### • *Aliments enrichis*

Dans la plupart des cas, les aliments enrichis doivent également être classés dans leur groupe d'appartenance, à savoir le groupe du principal ingrédient. Mais dans certains cas, il peut être intéressant de connaître la proportion d'enfants qui ont consommé un produit enrichi particulier. Si ce produit est enrichi spécifiquement pour les nourrissons et les jeunes enfants, cette information sera donnée également dans les réponses aux questions AEF Q1 à Q4. S'il est intéressant de connaître la proportion d'enfants, sur la population globale, qui consomment des aliments enrichis, ces aliments peuvent être classés à part dans la liste de la question Q12. Dans ce cas, l'aliment sera ensuite replacé dans son groupe d'appartenance pour le calcul de l'indicateur n°5 : *Diversité alimentaire minimale*.

#### • *Lait de coco*

Le lait de coco est utilisé parfois comme condiment et parfois comme l'un des principaux ingrédients d'un plat cuisiné. Et selon la façon dont il est utilisé, il peut être très dilué dans de l'eau ou au contraire être riche et à forte teneur en graisse. Consultez les nutritionnistes locaux et, selon leur indication, classez le lait de coco soit dans le groupe des condiments soit dans le groupe des graisses et huiles.

## ANNEXE 5

# Instructions pour calculer la durée de l'allaitement

Le calcul de l'indicateur *Durée de l'allaitement* suppose que l'on connaisse l'âge ANJE ainsi que les réponses aux questions ANJE Q6, Q7 et Q7a pour les enfants âgés entre 0 et 35 mois. Pour calculer l'indicateur, on procède en plusieurs étapes, comme expliqué ci-dessous.

**Étape 1.** Calculer la proportion d'enfants qui ont été nourris au sein la veille de l'entretien, par tranches d'âge successives de deux mois (par exemple enfants âgés de 0 à 1 mois, enfants âgés de 2 à 3 mois, enfants âgés de 4 à 5 mois, ... enfants âgés de 34 à 35 mois). On calcule donc dix-huit proportions au total. Pour chaque proportion, le numérateur est ANJE Q7=1 ou ANJE Q7a=1. Pour chaque proportion, le dénominateur est l'une des tranches d'âge de deux mois. Notez que pour obtenir une estimation fiable de la durée médiane de l'allaitement, le dénominateur de chaque proportion calculée doit porter sur un échantillon d'au moins 25 enfants et si possible de 50 enfants.

**Étape 2.** Comme le calcul des proportions dans l'étape 1 s'appuie sur des échantillons relativement petits, il est possible que la baisse obtenue dans la proportion d'enfants nourris au sein entre la tranche d'âge inférieure et la tranche d'âge supérieure ne soit pas graduelle et régulière. Pour compenser cet inconvénient, la courbe obtenue à l'étape 1 doit être « lissée ». On obtient cet effet en combinant le numérateur et le dénominateur de chaque proportion et le numérateur et le dénominateur des proportions des tranches d'âge successives précédentes et suivantes. Par exemple, la proportion « lissée » des enfants âgés entre 4 et 5 mois est la moyenne pondérée des proportions obtenues pour les trois tranches d'âge suivantes : 2–3 mois, 4–5 mois et 6–7 mois. Les proportions obtenues dans les tranches d'âge inférieures (0–1 mois) et supérieures (34–35 mois) sont des exceptions. Les proportions calculées pour ces groupes d'enfants ne sont pas « lissées ».

**Étape 3.** Identifier la tranche d'âge la plus jeune pour laquelle la proportion d'enfants nourris au lait maternel est inférieure à 0,50. Examinez la proportion « lissée » calculée à l'étape 2 pour voir si elle est inférieure à 50 %. Du fait que les proportions d'enfants dans la tranche d'âge inférieure et dans la tranche d'âge supérieure n'ont pas été « lissées », on utilise pour ces enfants les proportions calculées à l'étape 1.

**Étape 4.** Calculez la durée médiane de l'allaitement. La formule qui permet d'obtenir cette valeur médiane est la suivante :

$$\text{Médiane} = m_{i-1} + [(p_{i-1} - 0,5) / ((p_{i-1} - p_i) \times (w_i))]$$

dans laquelle :

$p_i$  est la proportion d'enfants dans la tranche d'âge la plus jeune qui est inférieure à 0,50. C'est la proportion identifiée dans l'étape 3 ci-dessus.

$p_{i-1}$  est la proportion d'enfants dans la tranche de deux mois précédente qui est inférieure à 0,50. Ainsi, si  $p_i$  est la proportion d'enfants dans la tranche 22–23 mois,  $p_{i-1}$  est la proportion d'enfants dans la tranche 20–21 mois.

$m_{i-1}$  est le point médian de la tranche d'âge représentée dans la proportion,  $p_{i-1}$ . Si  $p_{i-1}$  est la proportion d'enfants dans la tranche 20–21 mois, le point médian de la tranche d'âge  $m_{i-1}$  est  $(20+21)/2=20,5$ . Il existe une exception : si  $p_{i-1}$  est la proportion d'enfants dans la tranche d'âge 0–1 mois, alors  $m_{i-1} = 0,75$ .

$w_i$  est la différence dans le point médian de la tranche d'âge des enfants représentés par les proportions  $p$  et  $p_{i-1}$ . Si  $p_i$  est la proportion d'enfants dans la tranche d'âge 2–3 mois,  $p_{i-1}$  est

la proportion d'enfants dans la tranche d'âge 0–1 mois.  $W_i$  est alors calculé comme étant la différence entre le point médian de la tranche d'âge 2–3 mois (2,5) et celui de la tranche d'âge 0–1 mois (0,75) soit :  $w_i = 2,5 - 0,75 = 1,75$ .

Le tableau A5-1 présente les valeurs types de  $m_i$  et  $w_i$ <sup>1</sup> pour chaque tranche d'âge d'enfants. Ces valeurs ne dépendent pas d'un échantillon particulier, il n'est donc pas nécessaire de les recalculer à chaque fois que l'on calcule l'indicateur de durée de l'allaitement au sein.

**TABLEAU A5-1. VALEURS TYPES DU POINT MÉDIAN (MI) ET DE L'ÉCART (WI) POUR CHAQUE TRANCHE D'ÂGE**

Tranche d'âge d'enfants	Valeur du point médian (mi)	Valeur de l'écart (wi)
0–1 mois	0,75	0,75
2–3 mois	2,50	1,75
4–5 mois	4,50	2,00
6–7 mois	6,50	2,00
8–9 mois	8,50	2,00
10–11 mois	10,50	2,00
12–13 mois	12,50	2,00
14–15 mois	14,50	2,00
16–17 mois	16,50	2,00
18–19 mois	18,50	2,00
20–21 mois	20,50	2,00
22–23 mois	22,50	2,00
24–25 mois	24,50	2,00
26–27 mois	26,50	2,00
28–29 mois	28,50	2,00
30–31 mois	30,50	2,00
32–33 mois	32,50	2,00
34–35 mois	34,50	2,00

L'exemple ci-dessous montre comment suivre les étapes pour calculer l'indicateur de durée de l'allaitement au sein.

**Étape 1.** Partons de l'hypothèse que les proportions suivantes ont été calculées pour chacune des tranches de deux mois.

**TABLEAU A5-2. PROPORTION D'ENFANTS QUI ONT ÉTÉ NOURRIS AU SEIN LA VEILLE, PAR TRANCHE D'ÂGE**

Tranche d'âge	Taille de l'échantillon pour la tranche d'âge (n)	Proportion d'enfants nourris au sein la veille de l'entretien
0–1 mois	80	0,90
2–3 mois	100	0,80
4–5 mois	110	0,95
6–7 mois	90	0,70
8–9 mois	70	0,75
10–11 mois	100	0,60
12–13 mois	120	0,65
14–15 mois	85	0,55

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la façon de calculer les valeurs de  $m_i$  et  $w_i$  reportez-vous au document intitulé *Guide to DHS Statistics* accessible à l'adresse [http://www.measuredhs.com/pubs/pub\\_details.cfm?ID=718](http://www.measuredhs.com/pubs/pub_details.cfm?ID=718) (en anglais seulement)

Tranche d'âge	Taille de l'échantillon pour la tranche d'âge (n)	Proportion d'enfants nourris au sein la veille de l'entretien
16–17 mois	80	0,50
18–19 mois	95	0,40
20–21 mois	60	0,45
22–23 mois	70	0,30
24–25 mois	90	0,25
26–27 mois	80	0,20
28–29 mois	75	0,25
30–31 mois	60	0,15
32–33 mois	80	0,10
34–35 mois	90	0,10

**Étape 2.** En utilisant les proportions et les tailles d'échantillons ci-dessus pour chaque tranche d'âge, on calcule les proportions « lissées »

**TABLEAU A5-3. PROPORTIONS « LISSÉES » D'ENFANTS QUI ONT ÉTÉ NOURRIS AU SEIN LA VEILLE DE L'ENTRETIEN, PAR TRANCHE D'ÂGE DE DEUX MOIS**

Tranche d'âge	Taille pondérée de l'échantillon pour obtenir une proportion « lissée »	Proportion « lissée » d'enfants nourris au sein la veille de l'entretien
0–1 mois	80,0	0,90
2–3 mois	96,7	0,88
4–5 mois	100,0	0,83
6–7 mois	90,0	0,81
8–9 mois	86,7	0,68
10–11 mois	96,7	0,66
12–13 mois	101,7	0,61
14–15 mois	95,0	0,58
16–17 mois	86,7	0,48
18–19 mois	78,3	0,45
20–21 mois	75,0	0,38
22–23 mois	73,3	0,32
24–25 mois	80,0	0,25
26–27 mois	81,7	0,23
28–29 mois	71,7	0,20
30–31 mois	71,7	0,17
32–33 mois	76,7	0,11
34–35 mois	90,0	0,10

**Étape 3.** La tranche d'âge la plus jeune dans laquelle la proportion « lissée » d'enfants est inférieure à 0,50 est la tranche 16–17 mois.

**Étape 4.** La médiane est calculée par la formule suivante :

$$\text{Médiane} = m_{i-1} + [(p_{i-1} - 0,5)/(p_{i-1} - p_i) \times (w_i)]$$

dans laquelle :

$p_i$  est 0,48 (voir la proportion « lissée » pour la tranche 16–17 mois, tableau A5-3 col. 3).

$p_{i-1}$  est 0,58 (voir la proportion « lissée » pour la tranche 14–15 mois, tableau A5-3 col. 3).

$m_{i-1}$  est 14,50 (voir le point médian pour la tranche 14–15 mois, tableau A5-1 colonne 2).

$w_i$  est 2,00 (voir l'écart pour la tranche 16–17 mois, tableau A5-1 colonne 3).

$$\text{Médiane} = 14,50 + [(0,58 - 0,50)/((0,58 - 0,48) \times 2)] = 14,90 \text{ mois}$$

# Références

1. *Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Partie 1 : Définitions.* Conclusions d'une réunion de consensus qui a eu lieu du 6 au 8 novembre 2007 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2008.
2. OMS/PAHO. *Principes directeurs pour l'alimentation complémentaire de l'enfant allaité au sein.* Washington, DC, Organisation panaméricaine de la Santé, 2003.
3. *Principes directeurs pour l'alimentation des enfants âgés de 6 à 24 mois qui ne sont pas allaités au sein.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2005.
4. *Guidelines for measuring household and individual dietary diversity.* Version 4. Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2008.
5. Groupe de travail sur les indicateurs de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. *Developing and validating simple indicators of dietary quality and energy intake of infants and young children in developing countries: Summary findings from analysis of 10 data sets.* Rapport présenté au : Food and Nutrition Technical Assistance (FANTA) Project/Academy for Educational development (AED). Washington, DC, USA, août 2006.
6. Groupe de travail sur les indicateurs de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. *Developing and validating simple indicators of dietary quality and energy intake of infants and young children in developing countries: Summary findings from analysis of 10 data sets.* Rapport présenté au : Food and Nutrition Technical Assistance (FANTA) Project/Academy for Educational development (AED). Washington, DC, USA, juillet 2007.
7. Gorstein J, Sullivan KM, Parvanta I, Begin F. *Indicators and Methods for Cross-Sectional Surveys of Vitamin and Mineral Status of Populations.* The Micronutrient Initiative (Ottawa) and the Centers for Disease Control and Prevention (Atlanta), mai 2007.
8. Magnani R. *Sampling Guide.* Food and Nutrition Technical Assistance Project (FANTA)/Academy for Educational Development (AED), Washington, DC, USA, décembre 2007.
9. *Guidelines for estimating the month and year of birth of young children.* Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2008.

Le présent document est le deuxième volume de la série intitulée *Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant*, dont le premier volume, *Définitions*, a été publié par l'OMS et ses partenaires en 2008. Il présente des outils pour recueillir les informations et calculer les indicateurs. Ce guide s'adresse aux responsables d'enquêtes menées à grande échelle auprès de populations, qui sont chargés de recueillir des informations sur les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants de moins de deux ans. Nous espérons que les pays utiliseront largement ces indicateurs pour évaluer l'étendue des bonnes pratiques d'alimentation des jeunes enfants et pour progresser dans l'application de la Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

**Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec :**

Département Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent  
([mncah@who.int](mailto:mncah@who.int))

Département Nutrition pour la santé et le développement ([nutrition@who.int](mailto:nutrition@who.int))

Organisation mondiale de la Santé  
20 avenue Appia, 1211 Genève, Suisse

Site Web : <http://www.who.int>

ISBN 978 92 4 259929 9

